
VITTORIO EM. III


FONDO PIZZOFALCONE



ENCYCLOPÉDIE portative,

OU

RÉSUMÉ UNIVERSEL

des sciences, des lettres et des arts,

EN UNE COLLECTION

DE

TRAITÉS SÉPARÉS;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANS

ET DE GENS DE LETTRES,

Sous les auspices de MM. DE BARANTE, DE BLAINVILLE, CHAMPOLLION, CORDIER, CUVIER, DEPPING, C. DUPIN, EYRIÈS, DE FÉRUSSAC, DE GÉRANDO, JOMARD, DE JUSSIEU, LAYA, LETRONNE, DE MOLÉON, QUATREMÈRE DE QUINCY, THENARD et autres savans illustres;

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. C. BAILLY DE MERLIEUX,

Avocat à la Cour royale de Paris, membre de plusieurs sociétés savantes, auteur de divers ouvrages sur les sciences, etc., etc.



Scientia est amica omnibus.
PLATON.

IMPRIMERIE
DE
Marchand Du Breuil,
RUE DE LA HARPE, N° 80.

MOEURS et COUTUMES.



La coutume des veuves hindoues de se bruler avec les corps de leurs maris, est une preuve déplorable de l'empire de l'usage et des préjugés.

Lithog. de Mantoux.

APERÇU HISTORIQUE

SUR LES

et rue Taitbout, n. 6;
Et chez BACHELIER, lib., quai des Augustins, n° 55.

1826.

MOEURS
et
[illegible]ES.

une preuve déplorable de l'empire de l'usage et des préjugés.

Lithog de Mantoux.

APERÇU HISTORIQUE

SUR LES

MŒURS ET COUTUMES

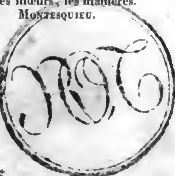
DES NATIONS;

CONTENANT le tableau comparé chez les divers peuples anciens et modernes, des usages et des cérémonies concernant l'habitation, la nourriture, l'habillement, les mariages, les funérailles, les jeux, les fêtes, les guerres, les superstitions, les castes, etc., etc.; précédé d'une TABLE ANALYTIQUE, et terminé par une BIBLIOGRAPHIE.

PAR G.-B. DEPPING.

Plusieurs choses gouvernent les hommes : le climat, la religion.... les mœurs, les manières.
MONTESQUIEU.



Paris,

AUX BUREAUX DE L'ENCYCLOPÉDIE PORTATIVE,
Rue du Jardinet-St.-André-des-Arts, n° 8,
et rue Taitbout, n. 6;
Et chez BACHELIER, lib., quai des Augustins, n° 55.

1826.



TABLE

DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

MOEURS ET USAGES RELATIFS AUX BESOINS PHYSIQUES ET AUX FAMILLES.

DEUXIÈME PARTIE.

MOEURS ET COUTUMES RELATIVES AUX NATIONS ET AUX FACULTÉS INTELLECTUELLES DE L'HOMME.

FIN DE LA TABLE.

APERÇU HISTORIQUE

SUR LES MŒURS,

LES COUTUMES ET LES USAGES

DES NATIONS.



AVANT-PROPOS.

L'ÉTUDE des mœurs et usages des diverses nations du globe serait longue et pénible, si l'on voulait examiner les différences et les analogies que le grand nombre de peuples disséminés sur la terre présente à cet égard. Ce serait un des plus beaux sujets que l'on pût présenter à la méditation du philosophe; car le génie de l'homme, sa force et sa faiblesse, ses vertus et ses vices, s'y montreraient tout entiers. Mais pour que cette étude fût complète, il faudrait que tous les peuples nous fussent bien connus; que la grande quantité d'erreurs répandues par des voyageurs ou par d'autres personnes peu véri-

diques fût rectifiée, et qu'un esprit inaccessible aux préventions et aux préjugés réunît en un faisceau tant de traits épars. A quoi servent les conclusions les plus philosophiques, si les faits qui y donnent lieu ne sont pas avérés; et que sert-il de rassembler une foule de faits curieux, si nous voulons toujours les voir et les juger avec des préjugés d'éducation ou des préventions nationales? Combien l'Esprit des Lois n'aurait-il pas gagné, si Montesquieu, au lieu de s'en rapporter à des contes de voyageurs, eût toujours eu à sa disposition des renseignemens vrais et exacts sur les coutumes et les lois des peuples?

J'ai tort peut-être de mettre en avant ces réflexions à propos d'un petit ouvrage qui n'est point destiné à suppléer à ce que d'autres auteurs n'ont pas fait, et n'ont même pu faire. Dans un cadre aussi resserré que celui des volumes de l'Encyclopédie portative, je n'ai voulu rapprocher que les traits les plus saillans des mœurs et coutumes des nations; j'ai quelquefois jeté un regard en arrière sur les peuples de l'antiquité, pour les confronter en quelque sorte avec ceux de notre temps; j'ai classé les coutumes d'après

les actions qui y ont donné lieu, afin que d'un coup d'œil on vît la façon d'agir de vingt ou de trente peuples. Je m'en suis tenu à des traits sur lesquels il y a très-peu de doute, afin de n'être pas obligé d'entrer dans des discussions qui auraient dépassé les bornes qui m'étaient prescrites. Par cette raison, j'ai cru pouvoir omettre aussi les citations des sources où j'ai puisé. Si je n'avais eu que le désir d'amuser le lecteur, j'aurais pu entrer dans plus de détails sur les diverses coutumes ; j'ai voulu aussi faire naître des réflexions utiles. Mon intention était de faire voir combien les peuples diffèrent sur des objets souvent indifférens, mais auxquels on attache trop de prix dans certaines contrées ; combien la civilisation a amélioré les mœurs, et quelles hideuses coutumes la barbarie entretient encore sur une grande portion du globe. Il est, à mon avis, nécessaire de présenter sous toutes les formes, aux peuples civilisés, ce qui reste à faire pour que l'humanité et la douceur des mœurs règnent dans toutes les contrées du monde. C'est à quoi tend ce petit ouvrage : puisse-t-il ne pas manquer son but !

La division du sujet était assez arbitraire. Toutefois, en écartant ce qu'il ne m'appartenait pas de traiter ici, comme tout ce qui concerne les institutions religieuses (1), civiles et politiques (2), les préjugés et les superstitions de tout genre (3) qui ont exercé sur tous les peuples de la terre une domination si despotique, il m'a semblé que les mœurs et usages des peuples, les manières et les coutumes des sociétés devaient former des groupes principaux selon qu'ils n'intéressent pour ainsi dire, et ne s'appliquent qu'aux besoins physiques et aux familles, ou selon qu'ils appellent le concours de tout un peuple, et concernent la vie intellectuelle et morale des nations.

(1) Voyez l'*Histoire des Religions* de l'Encyclopédie portative.

(2) Voyez l'*Histoire des institutions civiles et politiques*.

(3) Voyez l'*Histoire de la divination, astrologie, magie, sorcellerie*, etc.



Première Partie.

MOEURS ET USAGES

RELATIFS

AUX BESOINS PHYSIQUES ET AUX FAMILLES.

CHAPITRE PREMIER.

Des divers modes d'habitation.

Il y avait autrefois en Afrique un peuple qui habitait les cavernes et que l'on appelait les *Troglodytes ;* on trouve encore en Égypte des Arabes bédouins installés avec leurs familles à l'entrée des souterrains immenses que les anciens Égyptiens ont remplis de leurs momies. C'est surtout dans la vallée de Bében-el-Malouk, auprès de l'ancienne Thèbes, que vivent ces nouveaux Troglodytes, qui se regardent comme les propriétaires des anciens corps morts entassés dans les cavernes, et qui en font trafic, pour peu que quelque amateur d'antiquités venu d'Europe en ait envie.

Les demeures souterraines sont d'un usage général en hiver dans le nord de la *Sibérie* et dans la *Laponie*. C'est dans des trous creusés en terre, et presque hermétiquement bouchés que les *Samoïèdes* passent avec leurs animaux domestiques, dans une atmosphère empestée, et à la lueur d'une lampe alimentée par de l'huile de phoque, les sept ou huit mois de leur triste hiver, pendant lequel la terre, ensevelie sous la neige, ne leur offre pas la moindre ressource. Ce n'est que lorsque la nuit et les neiges disparaissent, que les Samoïèdes sortent de ces tanières pour errer dans le pays, ou pour habiter des cabanes un peu plus dignes d'être le séjour des hommes.

Les marins anglais, envoyés à la découverte d'un passage au nord-ouest de l'Amérique, ont trouvé de singulières habitations chez les *Esquimaux* des environs de la baie de Baffin. Par un passage obscur et si bas qu'il faut y ramper, on arrive à trois cellules qui se touchent, et qui, en dehors, ont la forme d'un cône ou d'une ruche. Ces cellules sont faites en neige durcie; il n'y pénètre pas le moindre jour. Trois familles

d'Esquimaux restent blotties pendant tout l'hiver dans cette triple cellule ou prison, n'ayant ni jour ni feu, et réduites à la lueur d'une lampe qu'entretient la graisse des animaux que ces sauvages ont pris à la chasse ou à la pêche.

Il y a des pays où l'on a trouvé des montagnes et des rochers percés d'outre en outre de cellules qui ont dû servir d'habitations à des peuples, ou du moins à des peuplades. Partout où il s'est présenté des masses de roches faciles à tailler, les peuples, surtout dans leur état barbare, ont dû trouver plus commode de s'y excaver des demeures que de se construire des maisons ou des palais, comme firent ensuite les nations civilisées.

Il n'y a peut-être que les sauvages de la *Nouvelle-Hollande* qui se passent entièrement d'habitations. Ces hommes, qui vivent encore dans le premier état de la nature, se couchent là où la nuit les surprend, sur l'herbe du rivage, ou mieux sur les arbres des forêts.

Il existe, il est vrai, une peuplade peu considérable, dans les îles de l'embouchure de l'Orénoque, qui demeure sur les arbres;

mais c'est le besoin qui la force de s'y retirer; car l'île est souvent inondée par la mer.

En Chine, en Cochinchine et dans des contrées voisines, plusieurs millions d'habitans passent presque toute leur vie sur les jonques, et n'ont pas d'autres habitations. Les *Cochinchinois* font leurs bateaux en jonc fendu et entrelacé qu'ils enduisent de poix : la cale, recouverte de planches, sert de demeure à la famille du pêcheur à qui appartient le bateau.

Dans les climats chauds, une demeure est le moindre souci des habitans. En *Nubie*, toute l'habitation se réduit souvent à un mur d'enceinte de six à sept pieds de haut, qui ne sert qu'à dérober la famille à la vue des passans, et à garantir la sûreté du peu d'effets qu'elle possède.

Les Arabes n'ont besoin que de tentes. Les *Nègres* trouvent ce qu'il leur faut dans leurs petites cases, qu'une journée de travail suffit pour construire. Le peuple *kalmouk* ne connaît également d'autres demeures que les tentes; il les fait en feutre à l'aide du poil de ses nombreux bestiaux. Les Kalmouks, comme les *Arabes*, les *Kirghizes*, les *Yakoutes*,

et beaucoup d'autres peuples de l'Asie et de l'Afrique, changent de place avec leurs troupeaux, leur bétail ou leurs chevaux, et n'ont point de demeure fixe : aussi beaucoup d'habitudes des peuples établis leur manquent. Ils n'ont point d'ameublement. Quelques vases et ustensiles de ménage, des matelas et des couvertures, voilà tout ce qu'ils ont dans leurs tentes. Il est dit des anciens Huns qu'ils vivaient sur des chariots : ce peuple était nomade ; on aura pris pour sa demeure les voitures dont il se servait pour le transport continuel de ses bagages.

Dans la *Russie*, les paysans se construisent des maisons en poutres dont ils remplissent les interstices de mousse ; ils trouvent ces demeures chaudes, peu coûteuses et faciles à construire. En *Suisse*, les paysans construisent leurs maisons en planches de sapin, mais avec plus d'art et de recherche que les paysans russes. Ils y pratiquent des galeries, des balcons, des arceaux, et quelquefois les façades ont des ornemens très-compliqués.

Il y a en Europe un peuple nomade peu nombreux, il est vrai, qui n'a pas plus de demeure fixe que les Arabes ou les Kalmouks :

ce sont les *Bohémiens*. On les voit errer dans les contrées où il y a de grandes forêts et peu de villes considérables. Ils ne possèdent pas un pouce de terrain, n'ont point de patrie, vivent misérablement, et couchent à la belle étoile, sous le feuillage des bois, ou dans les cavernes des rochers.

Les Gaulois, les Germains et d'autres peuples anciens de l'Europe n'ont pas dû avoir non plus des demeures bien commodes ni très-vastes. Ce sont les Grecs et les Romains qui leur ont enseigné l'art de bâtir des palais, des temples, des maisons commodes : c'est de ces peuples que nous est venue l'architecture : les colonnades supposent un haut degré de perfection dans les arts et dans le goût; dans la Perse et dans l'Inde, où l'on n'est pas si avancé, on voit encore des piliers informes comme on en faisait en Europe lorsque le goût des arts s'y fut éteint après la décadence de l'empire romain.

Les grandes maisons romaines avaient souvent un vestibule, une cour intérieure, ombragée par des arbres et entourée quelquefois d'un portique. Delà, on passait dans l'*atrium*, ou la grande salle voûtée, autour de laquelle

étaient disposés le cabinet de travail, la bibliothèque, etc., tandis que l'office, les bains, etc., entouraient la cour. Derrière l'*atrium* étaient situés le jardin, les habitations des esclaves, le manége, etc. La salle à manger se trouvait ordinairement au premier étage; mais il n'y avait que les maisons des riches, du temps des empereurs, qu'on distribuait d'une manière aussi large : les maisons ordinaires étaient extrêmement petites, comme on le voit dans les ruines de la ville de Pompéi, où l'on a retrouvé des rues entières composées de maisons si étroites et si peu profondes, qu'aujourd'hui on conçoit à peine comment des familles ont pu y demeurer. Il est vrai que dans les climats chauds le peuple vit plus en dehors des maisons qu'en dedans. Dans l'Italie méridionale, on voit exercer plusieurs métiers dans la rue devant les maisons, où l'on ne se retire que pour se coucher. A Naples, beaucoup de lazzaronis n'ont aucun domicile; ils vivent toujours en plein air, et couchent sur un banc ou sur une pierre.

Dans le midi de l'Espagne, la plupart des maisons ont une cour intérieure bien ombragée, où la famille passe presque toute la

journée, à cause de la fraicheur dont on y jouit. C'est ainsi que, dans l'Inde et ailleurs, les maisons ont leurs *vérandahs* ou cours plantées d'arbres, sur lesquelles s'ouvrent les chambres et salles d'habitation.

En Égypte, en Turquie et en Perse, il n'y a presque pas de fenêtres à la façade des maisons : les familles sont enfermées dans l'intérieur, sans communication apparente avec le dehors. Aussi les rues sont tristes et désertes.

Dans nos contrées, la fréquence des pluies nous force de couvrir nos maisons de toits en pente; dans l'Orient, au contraire, où les pluies sont rares, on couvre les maisons de terrasses qui sont, le soir surtout, le séjour des maîtres du logis; souvent même on y couche sous des toiles étendues en forme de tentes ou de pavillons. Lorsque les maisons avoisinent la mer, on jouit sur les terrasses de la fraîcheur des brises, et du magnifique spectacle de l'océan et d'un horizon immense.

En Chine et au Japon, on bâtit légèrement, et le plus souvent en bois : les maisons n'ont ordinairement qu'un seul étage; avoir des locataires au-dessus de soi serait pour les

Chinois une sorte d'humiliation. Au Japon, on fait d'ailleurs des maisons basses, à cause des fréquens tremblemens de terre; pour le même motif, on ne bâtit aussi au Pérou que des maisons d'un étage. Des cloisons légères séparent les petits compartimens des maisons chinoises et japonaises. Le parquet est couvert de tapis, les murs sont vernissés ou couverts de peintures et de papier doré; des porcelaines, des vases avec des poissons dorés ou des fleurs odoriférantes, ou des colifichets de diverses espèces servent d'ornemens à ces petites chambres, d'ailleurs très-propres. Les maisons des riches occupent le milieu d'une enceinte entourée d'un mur en terre sèche, qui ne laisse voir au dehors que le toit de la maison. Les jardins présentent de jolies fleurs, puis des imitations de grottes, des ponts construits ingénieusement, et des imitations de la nature d'un assez mauvais goût, qui, au reste, pendant quelque temps, a dominé dans les jardins d'Europe; mais ces joujoux ont fait place enfin à un goût plus simple, et par conséquent plus naturel (1).

(1) Chambers, artiste anglais qui a visité ce pays,

CHAPITRE II.

Des divers modes de nourriture.

Les divers peuples de la terre se nourrissent comme ils peuvent; il y en a de si malheureux ou de si imprévoyans, qu'ils sont réduits aux alimens les plus grossiers et les plus dégoûtans, tandis que d'autres ont à choisir entre les plus riches dons de la nature, ou attirent par leur industrie les substances nourricières les plus délicates de toutes les parties du monde. Les *Ottomaques*, sauvages des sources de l'Orénoque, ne trouvent rien à manger dans la saison des débordemens de ce fleuve, et ne savent apparemment rien se procurer du dehors. Dans cette détresse, ils ont recours à une argile qu'ils pétrissent en boules, et qu'ils mangent ensuite; mais cette triste nourriture les ré-

dans un ouvrage intitulé *Dissertation on the Orient's gardening*, fait des jardins chinois les plus brillantes descriptions, et les considère comme le degré de perfection le plus élevé dans l'art de construire des paysages. *Note du Directeur.*

duit à une maigreur extrême. On a trouvé quelquefois chez les *Nègres* des îles une sorte d'avidité pour manger l'argile; mais il semble que c'est plutôt une maladie qu'un goût naturel.

Les *Samoièdes* et les *Esquimaux* avalent comme un délice l'huile de baleine; plusieurs peuples sauvages mangent tout crus les poissons qu'ils prennent, et dévorent les entrailles des animaux qu'ils tuent; les *Kamtchadales* entassent leurs poissons, les laissent pourrir, et les mangent ensuite avec avidité. Les tribus *arabes*, en Syrie, ramassent les sauterelles, qui tombent quelquefois par nuées, les font sécher à l'air, et les mettent ensuite dans des sacs pour les réduire en farine, et les manger en bouillie.

D'autres peuples sauvages ou barbares mangent sans répugnance toutes sortes d'animaux, des souris, des chats, des chiens, des lézards, des serpens, des chauve-souris, etc.; les *Kalmouks* sont du nombre de ces peuples. On a dit des anciens Scythes et des Huns qu'ils mettaient de la chair crue sous les selles de leurs chevaux, et qu'ils la mangeaient ensuite; cet usage existe encore.

Des peuplades ont reçu dans l'antiquité le nom d'*ichthyophages*, parce qu'elles ne se nourrissaient que de poissons; chez les *Finois*, les *Lapons*, et plusieurs peuples de la Sibérie, le poisson sert encore de nourriture pendant une partie de l'année; dans la Norwège même, on mange le poisson sec, en guise de pain. Dans ce pays, le grain est si rare, qu'on est obligé quelquefois d'y mêler des mousses, des plantes, et, dans l'extrême disette, on y a mêlé même des écorces d'arbre. On fait sécher les écorces de jeunes pins au four, on les broie, et on les fait moudre au moulin; la farine grossière qu'on obtient est mêlée ensuite avec de la paille hachée, des balles d'épis, ou avec du lichen; enfin, on pétrit ce mélange pour en faire une sorte de galette, qui a un goût détestable, et qui cause quelquefois des coliques affreuses; mais du moins elle trompe la faim pour quelque temps, et peut même l'assouvir en partie.

Un peuple du nord de l'Afrique avait dans l'antiquité le nom de *lotophage*, parce qu'il se nourrissait de lotus; mais on ne sait plus exactement quelle était cette plante nourri-

cière (1); du moins, le lotus d'Égypte fournirait une assez maigre nourriture. Heureux les habitans des climats favorisés, où la nature produit sans effort une grande variété de substances alimentaires! heureux encore les peuples qui peuvent se procurer par le commerce les alimens dont ils ont besoin!

L'*Inde*, la *Chine*, et en général tout le midi de l'Asie, trouvent dans le riz un aliment aussi sain qu'abondant; les *Turcs*, les *Persans* et les *Arabes*, en font un mets favori, le *pilau*; les Arabes en façonnent des boulettes qu'ils lancent très-adroitement dans la bouche avec le pouce. Chez tous ces peuples, la main sert de cuiller et de fourchette, et c'est chez eux une politesse de mettre un bon morceau dans la main du convive. Dans l'*Égypte*, dans d'autres contrées de l'Afrique, on se nourrit de dourra, espèce de millet, et de dattes, fruit du palmier, qui fournit aussi une sorte de vin. L'Amérique méridionale a le manioc et le maïs; ces deux substances font la base

(1) Plusieurs naturalistes pensent que c'est le jujubier (*ziziphus lotus*), sur les propriétés duquel les anciens s'étaient plus à débiter des fables ridicules.

Note du Directeur.

de la nourriture. Dans plusieurs îles de la mer du sud, la chair et le lait des noix de coco servent de nourriture et de boisson. Les *Lapons* font geler le lait de leurs rennes, et en conservent des amas pour leur besoin. Le lait caillé est le mets commun des *Tartares*, ainsi que des habitans du Caucase, qui y trempent leur viande. Les *Javanais* au contraire ont une répugnance extrême pour le lait.

Il y a peu de peuples, tant parmi les barbares que parmi les civilisés, qui n'aient trouvé moyen de se procurer quelque boisson enivrante. Dans la *Sibérie*, on s'enivre d'une infusion ou décoction de chanvre; les peuples *tartares* distillent très-lestement le lait de leurs jumens. Lorsqu'un étranger arrive chez eux, ils font bouillir ce lait, et placent dessus une sorte de réfrigérant. En peu de temps, la liqueur est prête et servie sur la table. Cette boisson est en usage dans toute l'Asie moyenne. Dans les pays à cocotier, c'est des cocos que l'on extrait une boisson enivrante appelée *toddy*. Les *Mexicains* ont leur *pulque*, qu'ils aiment à la folie, et avec laquelle les Indiens indigènes s'enivrent au-

tant qu'ils peuvent. A Mexico, il n'est pas rare de voir qu'on les ramasse dans des tombereaux au milieu des rues et places publiques. Dans les îles d'Amérique, on distille le jus des cannes à sucre; les *Croates* savent extraire une eau-de-vie des prunes et des cerises sauvages qui abondent dans leurs forêts. Chez les peuples mahométans, à qui le Koran défend l'usage du vin et des liqueurs spiritueuses, on parvient à créer une sorte de délire à l'aide de l'opium extrait du pavot. J'ai déjà parlé du vin que l'on tire du palmier, et qui a souvent une très-grande force, mais il ne se conserve pas long-temps.

C'est dans les contrées que la nature a favorisées de la vigne, surtout dans l'Europe méridionale, que se trouvent les boissons les plus parfaites, et où l'on a le plus raffiné l'art d'améliorer les liqueurs spiritueuses. Qu'il y a loin du Malvoisie, du Champagne et du Madère, à la boisson de chanvre des Sibériens! Il paraît pourtant que l'extrait de chanvre est aussi depuis long-temps perfectionné dans l'Asie méridionale; on prétend que c'était à l'aide d'une boisson de ce genre, au moyen âge, que le Vieux de la Montagne, le chef de

la secte des Assassins, enivrait et exaltait le cerveau des jeunes fanatiques, à qui il promettait les délices du paradis pour prix d'une soumission aveugle à ses volontés.

Déjà les *Grecs* étaient amis du bon vin, témoins les chansons d'Anacréon, qui vantent tour à tour l'amour et le jus de la treille; Alexandre en était ami aussi, puisqu'il noyait souvent dans le vin sa raison et son génie. Les contrées de la Grèce, l'Asie mineure, la Perse, produisent du raisin excellent, et depuis l'antiquité, les habitans ont su en tirer des boissons délicieuses. Les *Romains*, dans le temps de leur grand luxe, rassemblaient sur leur table non-seulement le Falerne, le Chio, et d'autres vins de Grèce et d'Italie, mais encore les vins les plus délicats que produisait le monde connu alors. Leurs grands repas égalaient, par la variété et la délicatesse des mets, les banquets splendides de nos riches. Macrobe nous a conservé le menu d'un dîner pontifical qui ferait honneur par sa composition au premier cuisinier de Paris. On servait sur la table des Lucullus des langues de paon, des tétines de truie, des poissons d'Afrique, des coquillages des bords de la Médi-

terranée, et une foule d'objets qu'il serait trop long d'énumérer ici. On était couché sur des lits de repos commodes, et l'on respirait le parfum des fleurs; quelquefois des couronnes de fleurs paraient la tête des convives. Ce n'était plus cette simplicité des héros d'Homère, qui, à l'arrivée de l'étranger, immolent une brebis ou un chevreau, le font rôtir et le servent à leur hôte. Ces simples repas, souvent mentionnés par la Bible comme étant aussi ceux des patriarches, se trouvent encore chez les *Arabes* des déserts. Toutes les fois qu'ils veulent régaler un étranger, ils tuent un chevreau ou une brebis; ils la rôtissent; ou, s'ils ont du café, ils en présentent une tasse à celui qui est venu leur demander l'hospitalité sous leurs tentes. Dans l'Amérique septentrionale, c'est par l'eau-de-vie que l'on se fait des amis chez les tribus sauvages, qui donnent tout pour s'en procurer. Elles troquent contre les boissons spiritueuses toutes les pelleteries qu'elles se sont procurées à la chasse; et c'est malheureusement par l'eau-de-vie que des marchands d'Europe avides ont introduit chez ces tribus la corruption et l'immoralité.

Il y a généralement plus de sobriété chez les peuples des climats chauds que chez ceux des pays froids, auxquels la rigueur de l'air et leur organisation permettent de supporter avec moins de danger les excès de l'intempérance. En Arabie, en Perse, dans l'Inde, les habitans n'ont souvent l'usage d'autre boisson que de l'eau; un peu de riz ou de dattes suffit, au besoin, pour les nourrir. Dans le nord, au contraire, il se fait d'immenses consommations de viandes, de légumes, de boissons fermentées. En Angleterre, les viandes, accommodées d'une manière succulente, composent le fond des repas; en France, les mets sont plus recherchés, et leur apprêt plus raffiné, et ce n'est plus cette quantité de grosse viande qu'on voit servir en Angleterre. La cuisine française est renommée partout, et les cuisiniers de France sont recherchés dans toutes les contrées; partout aussi on a adopté les noms inventés en France pour la plupart des mets composés. On remarque, comme une singularité, qu'en anglais les mots qui désignent les animaux servant à notre nourriture, tels que *ox* bœuf, *calf* veau, *sheep* mouton, viennent de l'anglo-

saxon, mais la viande de ces animaux a des noms français; ainsi, portés sur la table, le bœuf devient *beef*, le veau, *veal*, le mouton, *mutton :* tant la terminologie culinaire de France a d'influence, même sur la langue des pays où l'on est le moins disposé à se départir des usages et des termes nationaux.

C'est en France aussi que la gastronomie a été réduite en art; elle y a eu ses professeurs, ses sociétés, ses poètes, ses almanachs; c'est une branche de littérature dans laquelle nul autre pays n'a pu rivaliser avec les bords de la Seine. On regarde comme un chef-d'œuvre de la gastronomie française d'avoir inventé trois cents manières d'accommoder les œufs; je ne sais si ce compte n'est pas exagéré, mais toujours est-il vrai que c'est en France que l'on a porté au plus haut degré la variété dans l'art d'accommoder la nourriture. On a réimprimé en Allemagne et en Angleterre, comme une curiosité, les cartes des restaurateurs de Paris; on est émerveillé dans ces pays des noms aussi étranges que les mets qu'ils servent à désigner. L'invention même des restaurans est française. On sait que c'est au dix-huitième siècle que l'on a commencé

à ouvrir à Paris des maisons et des salons où chaque convive peut être servi selon ses goûts et au choix. Il serait difficile de décider où a été ouvert le premier cabaret; à cet égard, chaque pays pourrait faire valoir ses titres; mais pour les restaurans, ils sont incontestablement d'origine française ou plutôt parisienne; et quoiqu'imités ailleurs, ils ne sont encore nulle part aussi bien organisés qu'en France.

CHAPITRE III.

De l'habillement, de la parure et des modes.

Le sauvage ne songe pas à se vêtir, à moins que la rigueur du climat ne l'y contraigne; la pudeur est un sentiment auquel il ne rend guère d'hommage. Dans les îles de la mer du sud, les sauvages vont presque tout nus; ils ne portent qu'une *pagne* ou légère étoffe nouée autour des reins; il en est de même de ceux de l'Amérique méridionale, des nègres d'Afrique et des sauvages des terres australes. Dans nos contrées d'Europe, les peuples sont anciennement allés comme les sauvages, pres-

que nus, du moins dans la saison où la température les dispensait de se couvrir. Les *Scythes*, les *Gaulois*, les *Germains*, les *Bretons* et les *Pictes*, se sont montrés ainsi aux Romains qui vinrent pour les subjuguer. Les Pictes, qui habitaient l'Écosse, se peignaient le corps; c'est de là, dit-on, qu'ils furent appelés en latin *Pictes*, c'est-à-dire les hommes peints. Il est encore aujourd'hui d'usage chez plusieurs peuples sauvages d'enduire le corps d'une couche de couleur. Chez quelques tribus indiennes de l'Amérique septentrionale, les hommes se couvrent la figure de noir et de rouge; les *Cafres* enduisent leur corps d'une graisse mêlée de terre rougeâtre; les *Caraïbes* et les autres Indiens de la Colombie se peignent en rouge avec du *rocou* et de la *chica;* ils se regardent comme malheureux quand ils n'ont pas le moyen de se procurer la couleur nécessaire. Quand une famille indienne veut se montrer bien hospitalière envers un compatriote qui vient de loin, la femme commence par le laver, pour le peindre ensuite de nouveau en roucou. Pour l'habillement, personne ne s'en met en peine; on va généralement tout nu.

Chez les *Hindous*, les hommes ne portent encore qu'un seul morceau d'étoffe, mais les femmes se vêtent davantage; les femmes riches sont même surchargées de vêtemens et de lourdes parures, tandis que les pauvres ne dépensent guère plus que les hommes pour leur habillement.

Les peuples qui ont le courage ou le malheur d'habiter les contrées boréales ne peuvent se garantir du froid extrême de ces tristes climats qu'en s'affublant des dépouilles du petit nombre d'espèces animales que la nature fait vivre dans ces contrées, et qu'elle a pourvues d'une bonne fourrure ou d'une peau presque imperméable. C'est ainsi que les *Esquimaux* et les *Groenlandais* se couvrent de peaux de phoques et de loutres; que les *Samoïèdes* endossent des peaux d'ours, et que les *Lapons* se font des habits de peaux de rennes. Dans les îles *Aléoutes*, aux environs de la mer Glaciale, les habitans, tous adonnés à la pêche, dépouillent les gros poissons pour se faire des habits et même pour revêtir leurs petites nacelles. Dans ces vêtemens, empruntés aux habitans de la mer, ils bravent l'humidité, qui ne saurait y pénétrer.

Chez les sauvages *Betjouanas,* dans l'Afrique méridionale, les gens riches portent des manteaux de peaux de civettes et de chats sauvages cousues ensemble, dont les queues pendent en bas, en guise de franges, et ils se font des chaussures de peau de girafe. Dans l'Amérique méridionale, la pièce de vêtement principale est le *poncho*, morceau d'étoffe ordinairement grossier, percé d'un trou pour passer la tête. L'*Araucan* sauvage, comme le *Chilien* et le *Péruvien,* est habillé quand il a passé la tête par le *poncho.*

Les *Arabes,* les *Maures* et les *Malais,* ont tous peu de vêtemens, excepté dans les états où il y a plus de civilisation, et où les chefs veulent se distinguer par la richesse de leur habillement.

Mais chez les plus sauvages, le goût de la parure se manifeste même dans l'absence des vêtemens. Les insulaires de la mer du sud parent leur tête de plumets d'oiseau, ou portent aux oreilles, au cou ou ailleurs, des coquilles, des morceaux d'os, des anneaux de métal, des médailles ou monnaies, ou d'autres objets. Ils se percent les oreilles, les lèvres, et le cartilage du nez pour y enfon-

cer des feuilles de palmier roulées, des plumes d'oies sauvages, des morceaux de bois ou des plaques de métal ; des insulaires de la mer du sud rabaissent la lèvre inférieure, et y suspendent un gros anneau de métal. Les *Botecoudos,* au Brésil, enfoncent dans les lèvres de gros morceaux de bois, et les *Cabajos* du même pays y suspendent des morceaux de résine ; d'autres allongent les oreilles jusqu'aux épaules. Les Indiens en Amérique écartent quelquefois avec un couteau les oreilles de la tête, et mettent dans les fentes des tresses en fil de laiton. Les nègres de Mozambique aiguisent leurs dents avec une lime, et les femmes pressent et allongent leurs seins, pour les rendre pendans, ce qui passe chez elles pour une beauté. Dans quelques-unes des îles Sandwich, on aplatit le front des enfans pour faire ressortir les yeux et donner un aspect féroce au visage.

Il y a des peuples qui, au lieu de se parer d'objets étrangers, font une parure de leur propre peau, en la couvrant de dessins qui ne peuvent plus s'effacer. Ce procédé, connu sous le nom de *tatouage,* règne surtout dans la mer du sud ; dans l'île de Noukahiwa on y

excelle. Ces insulaires ont des dessinateurs qui couvrent le corps depuis la tête jusqu'aux pieds d'arabesques et de figures indélébiles; c'est une opération longue, chère et douloureuse, aussi il n'y a que les riches qui aient la peau bien ornée. On a cité comme un chef-d'œuvre les mains de la dernière reine de Noukahiwa, où le dessinateur avait si bien opéré, qu'il n'était presque plus rien resté de la couleur naturelle de la peau. Chez les Indiens des bords de la Colombia, dans le nord-ouest de l'Amérique, les femmes se tatouent même la langue. Tous ces dessins se gravent par le moyen de pointes ou de peignes fins, et se recouvrent ensuite de couleurs mordantes qui s'imprègnent dans la peau et n'en sortent plus; c'est donc une parure pour la vie, et dont la beauté fait oublier aux sauvages la douleur par laquelle il a fallu l'acheter.

Les vêtemens suivent en quelque sorte la civilisation; aussi voyons-nous les peuples soigner leurs habillemens à mesure qu'ils s'éloignent de l'état sauvage. Les *Kalmouks*, peuple pasteur, sont complétement habillés

en grosses étoffes de laine, ou en peaux tannées, avec des bottes et des bonnets; les *Yakoutes,* peuple d'origine mongole comme les Kalmouks, se couvrent du produit de leurs chasses, tel que peaux d'écureuils, de martes, etc. Les *Persans,* les *Turcs,* les *Chinois,* les *Japonais,* se vêtent complétement, et quelquefois même d'une manière trop pesante pour leur climat; leurs vêtemens sont amples et commodes, ils embarrasseraient pourtant les mouvemens d'un Européen actif; ils sont parfaitement analogues au flegme des peuples orientaux, qui haïssent le mouvement et préfèrent rester à la place où ils se sont une fois établis. Les Chinois portent des pantalons et des tuniques en coton ou en soie; leurs étoffes de soie sont quelquefois si légères, qu'on peut mettre une douzaine ou une vingtaine de vêtemens de cette espèce l'un sur l'autre, sans en être gêné; cette multitude de vêtemens est, comme de raison, un signe de richesse.

Les femmes, dans une des îles de la mer du sud, se font des jupons en joncs, et des vêtemens de peaux de rats des bois. Chez

les peuples *finois*, les parures des femmes consistent à porter des vêtemens lourds et bigarrés, garnis de houppes de laine.

C'est surtout à la coiffure que, chez tous les peuples, les femmes attachent un grand prix. Chez les sauvages, elles ornent leur tête de plumes d'oiseaux, de coquilles, de fleurs, etc. Dans les tribus sauvages de l'Amérique septentrionale, elles attachent à leurs longs cheveux des tuyaux de métal avec des plumes de diverses couleurs, et les hommes en font autant pour la houppe de cheveux qu'ils laissent croître au milieu de la tête après avoir épilé tout le reste. Dans ces tribus, les hommes aussi attachent un grand prix à la coiffure, surtout aux plumes d'aigle, qu'ils paient quelquefois au prix d'un cheval; mais tous les hommes n'ont pas le droit de se parer de cette marque de distinction; il faut avoir livré un combat à l'ennemi pour pouvoir attacher une plume d'aigle sur sa tête, et pour se montrer avec cette parure à la grande danse de guerre et aux banquets publics. Le guerrier porte autant de plumes qu'il a combattu de fois.

Les femmes *illyriennes* et *albanaises*, et sur-

tout les filles, couvrent leurs bonnets de monnaies et de médailles; quelquefois ce sont des pièces d'antiquité, des médailles qui ont été en usage chez les peuples de la Grèce. Il arrive qu'un de ces bonnets constitue la fortune de la jeune Albanaise ou Illyrienne et lui sert de dot. Les femmes finoises portent de hautes coiffures auxquelles pendent des cordons et des houppes de laine; en Croatie, les femmes font de leurs cheveux deux tresses qui pendent des deux côtés sur le devant; elles y attachent des jetons, des dés à coudre et des grelots; ou, lorsqu'elles sont riches, elles y suspendent des ornemens pesans en or, en argent et en nacre.

Chez les *Esthoniens*, le bonnet de lin est la prérogative des femmes mariées; aucune fille ne peut l'adopter, celles qui se marient le reçoivent avec des cérémonies particulières. Si une fille devient enceinte avant son mariage, les femmes se rassemblent pour lui faire les honneurs de la coiffure; elle a beau se cacher, pleurer, prier, on la traduit en public pour la décorer, bon gré mal gré, du bonnet de femme. Cet honneur devient pour elle le plus cruel des supplices, puisqu'il met

au grand jour sa faiblesse et sa honte. Pour prévenir le désespoir des filles-mères, le gouvernement voulut supprimer, vers la fin du dernier siècle, la coutume de l'imposition du bonnet; mais la rumeur des paysans fut telle, que, pour ne pas donner lieu à un soulèvement, les autorités crurent devoir céder, et laisser aux Esthoniens l'habitude d'imposer le bonnet de femme aux filles coupables.

Chez les *Morlaques,* le petit bonnet rouge fait partie du costume des filles; elles le quittent quand elles se marient, et, lorsqu'elles deviennent mères avant le mariage, les Morlaques leur arrachent la coiffure de fille, comme les Esthoniens imposent de force, en pareil cas, le bonnet de mère.

Chez les *Maures,* les femmes riches portent des anneaux d'or et d'argent aux chevilles des pieds comme aux bras, et les tresses de leurs cheveux sont surchargées de bijoux en or et en argent; mais il y a aussi des tribus maures où les femmes ne portent que des haillons.

On sait qu'un petit pied fait la beauté des femmes chinoises, du moins de celles des

classes riches, à qui on comprime le pied dans leur enfance, au point qu'elles peuvent à peine marcher. La coutume veut encore que les Chinoises n'aient point de cheveux sur le devant, et que toute leur chevelure soit relevée au milieu de la tête. Dans le *Siam*, c'est l'usage des femmes d'avoir les dents noires: elles mettent autant de soin à les noircir qu'on en met en Europe à les conserver blanches. Les *Japonaises* noircissent leurs dents lorsqu'elles se marient, et c'est aux dents que l'on distingue les filles d'avec les femmes mariées, qui peignent en outre leurs lèvres en rouge très-foncé. En Égypte et dans d'autres pays de l'orient, les femmes oisives teignent leurs ongles et le dedans de la main en jaune; les Chinoises regardent même comme une beauté les ongles très-allongés, et on prétend que les femmes riches ont des étuis pour mieux conserver ces ongles allongés. Chez les *Turcs*, une femme est belle lorsqu'elle a de grosses hanches et beaucoup d'embonpoint, et une mère est orgueilleuse lorsqu'elle peut présenter une fille bien grasse à celui qui la demande en mariage.

La couleur des vêtemens n'est pas une

chose indifférente pour les peuples; c'est par là qu'ils manifestent leurs joies ou leurs chagrins, et qu'ils distinguent les rangs et les priviléges. En Europe, le noir marque le deuil; au Japon, c'est le blanc. Chez les *Mongols*, le jaune est la couleur privilégiée de la caste sacerdotale; aussi, dans tout l'intérieur de l'Asie, les lamas sont vêtus de jaune; dans quelques tribus ou sectes de l'Arabie, au contraire, c'est le bleu qui est la couleur estimée; en Chine, une houppe de couleur au-dessus du bonnet commande le respect, et marque le grade du mandarin, comme chez nous des épaulettes indiquent le grade supérieur de l'officier. La barbe, qui, en Europe, se coupe avec tant de soin, est regardée chez les Turcs, les Persans, les Juifs, etc., comme un ornement indispensable à l'homme. Chez ces peuples, on punit quelquefois les coupables en la leur coupant, comme on punit les femmes en leur coupant la chevelure; et c'est faire un outrage cruel à un Turc, un Juif, un Persan, que de le saisir par la barbe. Les Russes tenaient autrefois à cet ornement au point que Pierre I[er] se crut obligé de la leur faire couper de force

pour les faire ressembler aux autres habitans de l'Europe.

Les pays où se sont établis des Européens sont les seuls qui se conforment aux caprices des modes; ailleurs, on maintient invariablement les costumes et les parures établis depuis un temps immémorial. Les Européens, au contraire, changent sans cesse les formes, les couleurs, et même les étoffes de leurs vêtemens; ces nouveautés sont incontinent remplacées par d'autres, qui, à leur tour, disparaissent au bout de quelque temps. Inventées au milieu de la frivolité des grandes capitales, elles se répandent de là dans les autres villes, où elles arrivent quelquefois lorsqu'elles ont déjà cessé de régner au lieu de leur naissance. Ce sont ordinairement des bagatelles: une taille longue ou courte, une coiffure haute ou basse, large ou étroite, des chaussures pointues, ou carrées, ou rondes, etc.; mais on se conforme à ces bagatelles, de peur de paraître singulier ou ridicule. Autrefois, elles bravaient même les invectives des prédicateurs, qui tonnaient en chaire contre les souliers à la Poulaine et les coiffures à la Fontange. Aujourd'hui, on les laisse se

détrôner les unes les autres, et il n'y a plus que les gouvernemens de quelques petits états qui fassent encore des ordonnances contre les vêtemens et le luxe des parures.

Quand on inventa les perruques, le clergé y vit une innovation si dangereuse qu'il les prohiba par des synodes; cependant ceux qui n'avaient plus de cheveux trouvaient si commodes les chevelures d'emprunt qui leur rendaient quelque air de jeunesse, qu'ils bravèrent les défenses ecclésiastiques. On prétend que déjà sous les empereurs romains on portait des cheveux postiches; je ne prononcerai pas sur ce point. Il est de fait que les perruques n'acquirent une véritable vogue que sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV; c'est alors qu'elles prirent un volume énorme, et qu'elles descendirent jusqu'aux épaules. Les courtisans et les magistrats crurent ajouter à leur considération personnelle en couvrant leur tête de ces volumineuses perruques; bientôt les docteurs et tous les savans s'affublèrent de même. Sous le règne de Louis XIV, on était si bien persuadé de l'importance d'une perruque, que le monarque lui-même n'ôtait jamais la sienne

que lorsqu'il était couché, pour ne pas se montrer à ses domestiques même sans ce complément de sa figure imposante.

On se lassa enfin de ces coiffures énormes, on en réduisit le volume, et lorsqu'à la fin du dernier siècle on supprima les queues et les longs cheveux pour se coiffer à la Romaine, ou, comme on disait, *à la Titus*, les perruques ne furent plus que des imitations de cette forme de chevelure. Ce fut encore la France qui donna le ton; c'est de là que vinrent, pendant la révolution du royaume, les cheveux à la Titus et les nouvelles perruques; aussi, par haine pour les révolutions, on proscrivit ailleurs les coiffures républicaines. L'empereur de Russie, Paul I[er], défendit aux fonctionnaires de l'état les cheveux à la Titus et même les chapeaux ronds; et l'électeur de Hesse, en revenant en 1814 dans son petit état, d'où il avait été expulsé pendant les guerres, rétablit gravement dans son armée les cheveux poudrés et même les queues. Cependant les coiffures françaises ont prévalu presque partout comme à l'ordinaire.

CHAPITRE IV.

Propreté.

En Europe, les *Hollandais* se distinguent par la grande propreté de leurs demeures. Dans leurs villes, les rues sont presque partout pavées en pierres blanches, et entretenues avec soin; les maisons sont peintes en dehors, et les fenêtres lavées fréquemment: il en est de même du parquet et des carreaux de l'intérieur; ce soin de la propreté, que commande d'ailleurs l'humidité du climat, est poussé quelquefois à l'excès. Le goût extrême de la propreté se retrouve dans une partie de l'Angleterre, des États-Unis d'Amérique; il est moindre en France, en Allemagne et ailleurs.

Si de l'Europe nous passons dans les états barbares ou sauvages des autres parties du monde, nous y voyons les peuples abandonnés à la plus dégoûtante malpropreté. Dans quelques pays, chacun est couvert de vermine, et il y en a même où on la dévore. Plusieurs peuples sauvages enduisent le corps

de graisse, d'autres se nourrissent d'alimens dont l'aspect et l'odeur soulèvent le cœur de l'Européen. Les peuples sauvages qui habitent le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, passent une grande partie de l'année dans des cabanes ou des souterrains où l'air est empesté par toutes sortes d'exhalaisons. Ils ne se lavent jamais; les vases de cuisine ne sont jamais nettoyés; ils ne connaissent pas l'usage du linge de corps. Les *Kalmouks* conservent leur lait dans des vases qui ne sont jamais rincés; les *Druses* font frire leurs œufs, leur mets favori, dans des plats faits en bouze de vache et en terre. En Asie et en Afrique, on ne connaît guère l'usage des cuillers, des couteaux et des fourchettes; on déchire les viandes, on les distribue avec la main, et chaque convive se sert de ses doigts pour porter la nourriture à sa bouche. Dans quelques îles de la mer du sud, on exprime le jus des cannes à sucre ou d'autres végétaux avec les dents, et on le crache dans un plat que l'on sert aux convives.

Il y a, en général, moins de propreté dans les climats excessivement chauds ou froids

que dans les climats tempérés; aussi règne-t-il dans les pays malpropres des maladies que l'on ne connaît guère ailleurs. La dégoûtante maladie de la lèpre avait été introduite au moyen âge en Europe par suite des relations des chrétiens avec les pays de l'orient; on ne savait s'en préserver qu'en écartant les lépreux de la société, et en les séquestrant dans des édifices isolés. Depuis que l'usage du linge est devenu commun, ce fléau a disparu.

Chez les *juifs*, la loi mosaïque faisait de la propreté un devoir religieux; de même, l'islamisme prescrit aux *musulmans* des ablutions fréquentes.

Dans tout l'orient, les bains sont devenus un besoin et un luxe. Les femmes riches, en Turquie, en Perse, en Égypte, passent une partie de la journée aux bains; elles s'y parfument, elles y tressent artistement leurs cheveux, et surtout elles s'y dédommagent un peu de la gêne et de la contrainte de leur vie domestique par des conversations libres et folâtres.

Dans la Russie, les bains sont aussi d'un usage général, même dans les dernières classes du peuple; mais ce sont des bains de

vapeurs, qui provoquent une sueur abondante. Souvent, en sortant de là, les hommes du peuple se jettent dans la neige, sans que ce passage subit du chaud au froid produise aucun effet fâcheux sur leur santé. Les peuples d'origine finnoise prennent également des bains de cette espèce.

CHAPITRE V.

Des Mariages.

Il faudrait un volume pour décrire toutes les coutumes usitées dans la célébration des mariages chez les divers peuples; toutefois, il y en a beaucoup qui sont communes à des contrées éloignées les unes des autres; plusieurs de ces coutumes très-anciennes sont des allégories dont le sens est en partie perdu, et qui ne paraissent plus que bizarres; peut-être aussi n'ont-elles jamais été que cela. Chez les anciens *Grecs*, le prêtre, en bénissant le lien des deux amans, leur présentait une branche de lierre comme symbole de l'union qui devait régner entre eux. Quand le couple arrivait à la maison du mari, il

s'arrêtait sur le seuil de la porte, où l'on plaçait sur sa tête une corbeille de fruits, symbole de l'abondance qu'on souhaitait aux époux. Après la noce, lorsque la jeune épouse se rendait dans l'appartement qui lui était destiné, on mettait entre ses mains un vase de terre pour rôtir l'orge, une fille de la suite portait un crible, et un mortier où l'on pilait les grains était suspendu au-dessus de la porte, pour rappeler à la femme les fonctions de ménage qui l'attendaient; enfin, l'on faisait goûter au couple des fruits doux, pour l'avertir que la douceur devait accompagner leur union.

Des usages semblables étaient pratiqués chez les *Romains*. Le couple faisait un sacrifice de grains rôtis ou de sel; on lui présentait un pain d'épautre, comme symbole de la vie inséparable qu'ils allaient mener. La fiancée déposait la bulle d'or qu'elle portait au cou, et consacrait à Vénus la ceinture virginale; elle se revêtait de la robe blanche, et entrelaçait sa chevelure d'une double bandelette, sur laquelle on posait la couronne nuptiale. Sa robe était serrée par une ceinture de laine blanche attachée sur le devant

par un nœud que l'époux seul devait délier; lui seul aussi pouvait lever le voile jaune qui couvrait le visage de la fiancée. Il recevait son épouse des bras de la mère, et la conduisait le soir dans sa maison, précédé de deux jeunes porte-flambeaux qui devaient avoir encore leurs parens en vie; un troisième portait la cassette aux bijoux, et des servantes suivaient avec la robe de parure et la quenouille. Des parens chargés de présens de noces terminaient le cortége.

On portait la jeune épouse par la porte dans la maison du mari, laquelle était ornée de guirlandes de fleurs et de bandelettes de laine blanche. On présentait à la mariée les clefs, le feu et l'eau, pour lui faire prendre possession de ses droits; on brûlait jusqu'au bout les flambeaux nuptiaux; et, après le repas et les chants d'hyménée, une matrone conduisait la jeune épouse dans la chambre nuptiale, pendant qu'on distribuait aux convives des gâteaux, que les jeunes filles chantaient l'épithalame, et que les jeunes hommes exécutaient des danses gaies entremêlées de railleries.

Tous les peuples de l'antiquité pratiquaient

des usages de ce genre, et les peuples modernes en conservent plusieurs; mais souvent le caractère barbare ou belliqueux de la nation est empreint dans les usages matrimoniaux. C'est ainsi que, chez plusieurs peuples, le mariage est une espèce de rapt; le prétendant enlève sa future épouse et la met en sûreté, puis il obtient le consentement des parens, qui ne trouvent rien de choquant dans cet usage, réduit en effet à une espèce de cérémonie. Telle est la coutume des *nègres* d'Afrique, et des *Tcherkesses* ou *Circassiens*, qui livrent quelquefois un combat à leurs rivaux pour se mettre en possession de leurs épouses futures. Chez les sauvages *Araucans*, dans l'Amérique méridionale, le prétendant, après s'être arrangé avec le père de celle qu'il a choisie pour épouse, se met en embuscade avec plusieurs amis auprès d'un lieu où la jeune fille doit passer; lorsqu'elle paraît, on la saisit, on l'attache sur la croupe du cheval, en dépit de sa résistance et de ses cris qui ne sont jamais bien sérieux, et on la conduit comme une prisonnière à la demeure du ravisseur, qui tient le festin nuptial tout prêt, et célèbre la noce en présence de

toute la famille, qui s'y est rendue pendant l'enlèvement.

Chez les *Morlaques*, les *Croates*, en Suisse, en Bretagne, et en beaucoup d'autres pays, les noces dans les campagnes sont toujours des fêtes auxquelles des centaines de personnes prennent part. En Bretagne et dans le pays de Galles, une espèce d'orateur se rend au nom du prétendant à la maison de la jeune fille, et en fait la demande formelle en se servant de vieilles formules et de grandes circonlocutions. Dans la Croatie et l'Illyrie, le jeune homme envoie d'abord deux amis, et, après leur pourparler, il fait lui-même sa demande ; lorsqu'elle est accordée, des messagers invitent les personnes qui doivent être de la noce. Les Croates, ainsi que les Morlaques, montent à cheval pour ces fêtes, et escortent de cette manière la fiancée, en tirant force coups de pistolet et de fusil. Quand le couple se rend de l'église à la maison, on jette des noix, des amandes et des figues au peuple. Pendant le repas, l'époux est obligé de servir les convives. Des danses et chansons nationales prolongent le banquet ; à minuit, un jeune

homme enlève avec son sabre à la nouvelle mariée la couronne nuptiale, reçue à l'église. On conduit ensuite le couple dans la chambre à coucher; le mari tire plus tard un coup de pistolet par la fenêtre, s'il a trouvé sa femme vierge, et les convives répondent à ce salut joyeux par un feu de mousqueterie. Le lendemain matin, la nouvelle mariée nettoie la maison et sert les convives.

Dans quelques cantons de la Suisse, la fiancée, en se rendant à l'église est suivie d'une femme appelée la *femme jaune*, qui brûle la couronne virginale.

Dans quelques provinces de la France, on cache la fiancée où on la retient, et le jeune époux ne l'obtient qu'après avoir fait un présent aux garçons qui la gardent. En Bohême, le cortége nuptial est ouvert par un chariot attelé de bœufs sur lequel sont entassés des lits et les ustensiles du ménage; viennent ensuite le joueur de cornemu e et le ménétrier, qui sont suivis d'un tireur de pistolet, puis on voit passer le *procureur*, muni d'une baguette, et parlant presque toujours en vers, la femme de chambre et le valet, enfin les deux fiancés avec leurs parens.

Dans les pays de l'Orient, où les femmes vivent dans un état de réclusion, et où la chaleur du climat avance l'âge de la puberté, les fiançailles se font souvent entre des enfans, et le mariage se conclut dans cet âge, en attendant que les deux époux soient en état de le consommer. L'affection mutuelle et l'amour ne sont pas ce qui y fait conclure les unions. Chez les *Persans*, les *Indous*, et les *Chinois*, il arrive quelquefois que l'époux voit pour la première fois le jour des noces celle qu'il a prise pour épouse. On la lui amène voilée, et la seule ressource qui lui reste, si elle n'a pas le bonheur de lui plaire, est de la renvoyer avant qu'elle mette le pied dans sa maison. Chez les Chinois, il n'a qu'à refermer la portière de la litière dans laquelle on la lui a amenée; aussitôt la litière reprend avec le cortége le chemin de la maison d'où il est parti. On débat quelquefois sur le seuil de la porte les articles du contrat; et, si l'on ne tombe pas d'accord, la fiancée retourne tristement à la maison paternelle; si, au contraire, les arrangemens sont faits et acceptés d'avance, la fiancée, chez les Persans, fait porter sur des cha-

meaux à sa demeure future, au son des instrumens, les bijoux, les hardes, et les autres effets qui lui appartiennent. Le jour des noces, elle s'y rend elle-même, couverte d'un voile de soie ou de mousseline rouge, et montée sur un cheval richement caparaçonné, ou assise dans une litière que portent deux chameaux.

Chez les riches *Tartares,* on voile la jeune mariée avec le même soin que chez les Persans; elle garde le plus profond silence pendant toute la cérémonie, et, à voir le triste rôle qu'elle joue, on dirait une victime parée pour le sacrifice, d'autant plus que, lors du départ de la fiancée pour la cérémonie, ses compagnes font entendre des lamentations comme s'il s'agissait de quelque malheur; elles refusent de laisser partir la fiancée; mais les femmes mariées s'en emparent; celle qu'on veut marier est tiraillée çà et là, et souffre quelquefois beaucoup avant d'appartenir à la classe des femmes mariées. Celles-ci lui teignent ensuite les cheveux, et les ongles des doigts et des pieds. Puis on la met dans une voiture bien fermée qui n'arrive qu'à la nuit dans la maison de l'é-

poux, où déjà tous les convives sont à table. On l'introduit, pour ainsi dire, clandestinement dans son appartement, et on la revêt d'un habillement brodé ou broché en or. L'époux est introduit auprès d'elle à minuit, et ce n'est qu'alors qu'il la voit pour la première fois. Le lendemain, tristement assise dans un coin de la chambre, elle reçoit les visites des femmes, tandis que les hommes se livrent à une course de chevaux.

Les sauvages de l'Amérique ne connaissent pas toutes ces cérémonies. Chez les *Chippewas*, ce sont les mères qui arrangent les mariages entre leurs enfans; lorsqu'elles sont d'accord, on profite du moment où le jeune homme qu'on veut marier est à la chasse, ou, du moins, absent de sa cabane, pour y introduire la jeune fille, qui va occuper alors la place où s'assied ordinairement le jeune sauvage. Celui-ci, en rentrant, trouve cette étrangère établie chez lui; si elle lui agrée, elle reste, et ils sont mari et femme; si elle lui déplaît, il faut qu'elle s'en retourne, et il n'est plus question de rien. Quelquefois pourtant les mères reviennent, et, à force de persuasion, elles réussissent à vaincre la ré-

pugnance du fier sauvage, et à faire conclure le mariage sans d'autres cérémonies.

Les *Garrows*, peuple barbare de l'Inde, pratiquent quelques usages particuliers dans leurs mariages. Chez eux, les femmes sont libres, et se montrent en public; aussi les jeunes gens choisissent eux-mêmes les filles qui leur conviennent. Quand les parens ne veulent pas consentir à l'union que leur fils ou leur fille désire contracter, les amis des deux amans se joignent à ceux-ci pour obtenir le consentement paternel; en cas de refus obstiné, on en vient quelquefois aux coups, et c'est en battant les parens que les amis zélés leur arrachent leur *oui*. Cette affaire étant arrangée, on fait les fiançailles et on arrête le jour des noces, pour lesquelles on invite tous les voisins, des hameaux et des villages entiers. Ce jour-là, les femmes emmènent la fiancée à la rivière, la baignent et la parent de leur mieux; puis, le cortége, précédé de tambours et de chaudrons sur lesquels on frappe, se rend avec la fiancée à la maison du futur époux, lequel se cache. Les hommes courent à sa recherche, poussent des cris de joie quand ils le trouvent,

l'emmènent également à la rivière pour le baigner, et l'habillent ensuite en guerrier. On chante, on danse, on boit beaucoup; le cortége reprend la route de la maison de la fiancée, pendant que les parens du futur époux font entendre des lamentations et cherchent à le retenir; quelquefois, il faut employer la force pour le leur arracher. De retour à la maison de la fiancée, le prêtre assomme un coq et une poule, sans verser du sang, parce que cela serait d'un mauvais augure, et il fait encore d'autres cérémonies, auxquelles l'assemblée répond toujours par *noummah*, c'est-à-dire bon; puis on danse, chante et boit de nouveau jusqu'à la nuit. Les filles garrows en se mariant n'ont quelquefois que sept ou huit ans.

Sur la limite de l'Écosse et de l'Angleterre, ce n'est pas non plus avec grande cérémonie que se concluent les mariages. Lorsqu'en Angleterre un jeune couple, de quelque rang ou de quelque condition qu'il soit, ne peut obtenir le consentement des parens pour s'unir, il a recours quelquefois à un expédient particulier; c'est de se rendre furtivement et en toute hâte à Greetnagreen; là, un forgeron

ou quelque autre homme du peuple les unit en prononçant une simple formule, selon la manière écossaise; ils se regardent alors comme mariés, et il faut bien que les parens sanctionnent une union que les lois ne peuvent plus dissoudre.

Les *Bohémiens* errans dans l'Inde ont une manière plus simple encore de se marier. Les deux amans ou époux se couvrent mutuellement la face de terre d'ocre, entrelacent leurs petits doigts, et se promettent d'être mari et femme.

Chez les nations peu éclairées, les cérémonies du mariage sont accompagnées de coutumes superstitieuses qui ont pour but de détourner les fâcheux présages ou d'en provoquer d'heureux. Chez les *Esthoniens*, pendant que le couple se transporte à cheval vers l'église, le fiancé se garde bien de monter une jument, parce qu'il n'aurait dans son mariage que des filles; dès que le fiancé arrive, on relâche la sangle du cheval de sa future épouse, pour qu'elle ait des couches faciles. Lorsque les nouveaux époux entrent dans leur maison, quelqu'un veille auprès du foyer, pour que personne n'y jette un sort;

on conduit la jeune mariée dans tous les coins de la maison, et elle jette partout de la petite monnaie ou des rubans; lorsqu'elle s'assied pour la première fois, on met sur ses genoux un enfant mâle, afin qu'elle donne le jour à beaucoup de garçons.

Dans plusieurs contrées, les femmes portent une coiffure particulière, à laquelle on reconnaît les épouses; j'ai parlé du bonnet de lin qui distingue les femmes esthoniennes, et du petit bonnet rouge, marque du mariage chez les Croates. Les femmes juives, en Pologne, se coupent les cheveux le jour du mariage, et se couvrent la tête d'une coiffure qui passe sur le front, et descend des deux côtés au point de cacher les oreilles. Les riches ornent cette espèce de diadème en perles et pierres fines, et y attachent sur les côtés des breloques.

CHAPITRE VI.

Des Femmes.

Plus les femmes sont respectées chez une nation, plus cette nation est avancée dans la

civilisation; l'espèce de tutelle et d'esclavage où les femmes sont tenues dans quelqnes parties du monde suffirait pour prouver que la barbarie y règne, lors même qu'on n'en aurait pas d'autre preuve. Toutefois, le plus ou moins de liberté dont jouit le sexe le plus faible, dépend aussi un peu du climat et de l'énergie que les passions y acquièrent. Chez les *Grecs*, les femmes des classes riches vivaient dans la retraite, étaient confinées dans les *Gynécées*, la partie isolée des édifices, ne prenant aucune part à la société et aux événemens publics, et n'ayant, par conséquent, qu'une très-faible influence sur les affaires de la patrie; leur esprit avait même peu d'occasions de se former, à moins qu'elles ne voulussent renoncer à la modestie imposée à leur sexe, et entrer dans le rang des courtisanes.

Chez les *Romains*, les femmes eurent plus d'autorité et d'influence. Dans les premiers temps, elles s'occupèrent, comme les femmes grecques, à tisser et à filer au milieu de leurs esclaves; mais le mariage leur donnait des droits. Dès qu'on avait présenté à la nouvelle mariée, lors de son entrée dans la mai-

son, l'eau et le feu, elle en devenait la maîtresse; elle pouvait commander, et il n'y avait que la cave qui lui restât fermée; on n'en confiait les clés ni aux femmes ni aux esclaves: peut-être ne prenaient-elles pas non plus part aux repas des hommes. Les Lucrèce et les Cornélie furent des modèles de mères de famille. Dans la suite, sous le règne des empereurs, elles se mêlèrent des événemens d'état, elles ruinèrent leurs maris par le luxe; le métier à tisser et la quenouille furent mis de côté, et les femmes esclaves n'eurent plus d'autre occupation que de parer leurs maîtresses ou de dissiper leur ennui.

Tacite vante la modestie, la fidélité et les habitudes laborieuses des femmes, chez les peuples *germains*, où chaque mari se contentait d'une seule femme, et où tous les deux s'occupaient des soins du ménage. Tel est encore aujourd'hui l'usage général des peuples de l'Europe; les femmes y partagent les droits des maris, et dirigent avec eux leurs maisons.

Il en est bien différemment en Asie, où nous voyons régner des mœurs en tout contraires aux nôtres. Dans l'Asie méridionale, où les femmes deviennent nubiles de très-

bonne heure, et se marient presque en sortant de l'enfance, elles sont incapables de se charger des devoirs de mères de famille; on les tient dans une espèce de tutelle, et elles restent enfermées, ou du moins elles vivent retirées toute leur vie. Le soin de leur parure, la société des femmes esclaves, un peu de danse et de musique, voilà à peu près les seules occupations, les seuls divertissemens qui leur restent et qui leur soient connus. En Turquie, en Grèce, en Perse, les femmes passent des heures agréables aux bains, où elles se réunissent, et où elles jasent, folâtrent et se parent avec recherche.

La polygamie établie chez les peuples *musulmans* ôte entièrement aux femmes leur autorité, et l'ascendant qu'elles ont chez les peuples civilisés. La loi de Mahomet permet aux croyans jusqu'à quatre femmes légitimes; les pauvres qui n'en peuvent pas nourrir autant, se contentent d'une seule, malgré le privilége de l'islamisme; mais les riches musulmans, non contens de la concession de la loi, y joignent des concubines, usage fort ancien en Asie, puisque déjà Salomon était fameux par le grand nombre de femmes qu'il

avait réunies dans son palais. C'est dans les harems que sont reléguées les femmes de ces riches musulmans, sous la garde d'esclaves eunuques, inaccessibles à tous les regards, éloignées de toute société, excepté celle de leurs proches parentes; elles sont destinées uniquement à servir et à amuser un maître blasé et quelquefois difficile à divertir. Des intelligences avec le dehors seraient regardées et punies comme un crime; quelquefois pourtant la ruse déjoue la vigilance des argus sans sexe, en ayant recours au langage allégorique des fleurs, ou à la complaisance vénale des marchandes du dehors qui ont accès au harem. Beaucoup de ces malheureuses emprisonnées, qui ont été achetées très-jeunes dans les marchés aux esclaves, ne regagnent jamais leur liberté, et ne revoient plus les lieux qui les ont vues naître.

Dans les harems les plus riches, chaque femme a sa cellule ou même son appartement avec un petit jardin.

Si les femmes du harem se rendent à la campagne, on les transporte dans des voitures, des litières, ou dans des bateaux bien fermés, afin qu'aucun œil profane ne puisse

arriver jusqu'à leur personne. Dans les contrées de l'Asie où les femmes ne sont pas précisément enfermées, elles ne sortent au moins que voilées de la tête aux pieds. Dans quelques îles de la Grèce, en Arménie, elles se contentent de se couvrir la bouche, et ce serait une grande indécence de la laisser à découvert. C'est ainsi que chez les femmes hindoues, la pudeur consiste à cacher surtout le visage, dût-on mettre le reste à découvert ; ailleurs, on tâche de cacher les pieds. En Espagne, les femmes des hautes classes avaient autrefois le plus grand soin de dérober leurs pieds à tous les regards.

La pluralité des femmes ne se borne point aux pays asiatiques ; on la retrouve chez les peuples barbares de diverses parties du monde. Les *Betjouanas,* dans le midi de l'Afrique, lorsqu'ils se marient, bâtissent d'abord avec leur femme une cabane, et se procurent un petit troupeau ; puis, quand leur ménage prospère, ils construisent une seconde cabane, et y établissent une seconde femme et un second troupeau ; ils en font de même pour une troisième et quatrième cabane, si leur fortune peut y suffire. Chez les Aïnous,

peuple des îles Kouriles, les anciens, qui gouvernent quelquefois plusieurs villages, ont une femme dans chaque village de leur juridiction.

Un autre usage règne chez les *Araucans*, sauvages de l'Amérique méridionale; chez ce peuple aussi, les maris peuvent prendre plusieurs femmes, mais la première qu'ils épousent est la femme vraiment légitime, celles qu'ils prennent ensuite sont obligées de la respecter. Elles demeurent ensemble dans la même maison, mais chacune a son foyer, où elle prépare chaque jour un plat pour la table de son maître; le soir, il désigne celle qui doit partager sa couche. Tous les ans, chaque femme fait un habillement complet au mari.

Il est affligeant de voir à quel degré les femmes sont rabaissées dans une grande partie du globe. Chez les sauvages et chez les peuples barbares de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, elles sont traitées en esclaves, et chargées des travaux les plus rudes; elles dressent les tentes, préparent la nourriture, prennent soin du bétail, travaillent aux champs ou dans les forêts, élèvent leurs enfans, tandis que les maris se reposent ou

courent dans les déserts; et, malgré tant d'utilité et de mérite, elles sont obligées, chez plusieurs peuples sauvages, de se tenir dans un coin de la cabane, sans pouvoir prendre aucune part aux repas du mari; souvent même elles sont forcées à le servir, comme si elles étaient ses servantes, et non pas les maîtresses de la maison. Aussi, lorsque chez les Indiens des bords de l'Orénoque, on célèbre une noce, les mères de famille chantent à la nouvelle mariée une chanson dans laquelle elles lui disent qu'elle sera malheureuse, qu'elle sera la victime de la tyrannie de son mari, qui se balancera dans son hamac avec une autre femme, fumera son cigare et s'enivrera, tandis que tous les travaux du ménage pèseront sur elle; qu'elle n'aura de repos ni pendant la grossesse, ni pendant qu'elle allaitera ses enfans; qu'elle sera exposée à l'ardeur du soleil et aux averses; qu'elle sera obligée de préparer le repas à son maître, qui lui laissera à peine de quoi se rassasier elle-même. Chez ces Indiens, la première femme traite les autres comme des subordonnées, et c'est ce qui aggrave encore leur triste sort; aussi

y a-t-il des tribus où les femmes sont si malheureuses, que leur progéniture s'en ressent, et que la race dépérit peu à peu et finit par s'éteindre tout-à-fait.

Sur une moitié du globe, on achète pour le mariage la femme à ses parens; dans l'autre moitié, ce sont les parens qui donnent une somme au mari pour la dot de la femme. La raison de cette différence est facile à concevoir. Les peuples qui traitent les épouses comme des servantes ou des esclaves, évaluent les services qu'une femme peut rendre dans le ménage, et dont on prive les parens; en conséquence, on indemnise la famille de cette perte. Chez les peuples civilisés, on pense au rang que la femme doit tenir dans sa maison, et à l'augmentation de la dépense qu'elle va causer; par cette raison, on demande une dot à la famille. Chez les Turcomans et les Kurdes, une veuve est quelquefois payée plus cher aux parens qu'une jeune fille, parce qu'ayant plus d'expérience dans le ménage, elle porte plus de profit au mari. La nature de l'indemnité que chez les peuples barbares on paie à un père pour emmener sa fille comme épouse, varie à l'infini. Dans

quelques tribus arabes, le jeune homme s'engage pour quelques années comme serviteur auprès de son futur beau-père, comme autrefois Isaac servit Laban pour mériter sa fille Rachel. Chez les Kalmouks et d'autres peuples pasteurs, on donne en échange de la jeune fille des chevaux, des chameaux, des brebis; ailleurs, ce sont des bœufs, des rennes, etc.

Les peuples orientaux sont si jaloux dans leur mariage, qu'ils dérobent leurs femmes à la vue de tout le monde; dans plusieurs pays, on ne leur permet pas même d'apprendre à écrire, de peur qu'elles n'en abusent. Les maris, en Orient, se fâcheraient si l'on demandait des nouvelles de leur épouse, ce qui pourtant est une politesse en Europe. En Circassie, il est contre les mœurs, du moins chez les personnes de distinction, que le mari rende visite à sa femme dans le jour.

Tous ces peuples mettent le plus haut prix à la virginité. Il y en a chez lesquels on porte en triomphe le lendemain des noces les marques supposées de cette qualité; les *Bosniens* exposent, ce jour, aux yeux de la famille assemblée, le drap du lit nuptial;

comme je l'ai dit, chez les *Croates*, le mari, lorsqu'il a trouvé sa jeune épouse vierge, tire la nuit même un coup de pistolet par la fenêtre, pour communiquer cette heureuse nouvelle aux convives encore rassemblés. On sait que les anciens Juifs tenaient beaucoup aux preuves de la virginité. Si un Circassien ne trouve plus cette qualité précieuse chez sa jeune épouse, il la renvoie chez ses parens, qui ont le droit de la vendre et même de la mettre à mort.

Il en est tout autrement chez plusieurs peuples sauvages de la mer du sud, chez les *Chingulais*, dans l'île Ceylan, et ailleurs, où les maris offrent gratuitement ou pour de l'argent leurs femmes et filles aux étrangers, surtout aux Européens, et où quelquefois une fille est d'autant plus estimée qu'elle a eu plus de commerce avec les hommes. Dans l'empire des *Birmans*, en Asie, on vend des femmes aux étrangers, mais ceux-ci ne peuvent les emmener hors du pays. A Babylone, chez les Phéniciens et partout où le culte de la déesse Astarte s'était introduit, les jeunes filles offraient leur virginité dans le temple de cette déesse, ou même la vendaient;

c'était un usage qui passait presque pour pieux, tant la superstition pervertit les idées.

En *Suisse*, en *Tyrol*, et dans une grande partie de l'*Illyrie*, les jeunes filles ont leurs amans, qui viennent les visiter le soir, et restent souvent la nuit; une jeune fille à qui on ne rend pas de ces visites nocturnes est suspecte; ordinairement, le garçon qui vient voir une jeune paysanne finit par l'épouser. Dans quelques contrées, ces visites ont lieu dans la nuit du samedi au dimanche, pour ne point faire tort au travail du lendemain. Les garçons d'un village ou hameau veillent quelquefois à ce que de jeunes paysans d'autres villages ne fassent pas de visites nocturnes aux jeunes filles de leur commune; si ceux-là persistent, on se bat.

En *Italie*, on permet aux femmes mariées d'avoir un sigisbé ou chevalier servant qui a un libre accès dans la maison, et rend de petits soins à la dame, sans que le mari en soit aucunement inquiet. Les sigisbés ne sont plus si nombreux qu'autrefois, mais l'usage subsiste toujours.

La plupart des peuples ont des lois ou des coutumes très-sévères contre le crime

d'adultère; les *Juifs* lapidaient la femme qui s'en rendait coupable. Dans plusieurs contrées de l'Asie, le mari outragé rase les cheveux à la femme adultère, la renvoie ignominieusement, et poursuit à outrance celui qui a troublé son bonheur. Ailleurs, la femme est notée d'infamie, et chassée du sein de sa famille. En *Bosnie*, on pend le coupable sans miséricorde, et l'on abandonne la femme adultère à la vengeance du mari. Quelquefois, lorsque celui-ci se contente de lui faire couper le nez et les oreilles, le peuple s'indigne de son indulgence, et fait condamner la femme à mort. Au Japon, un mari qui surprend sa femme en flagrant délit peut la tuer sur-le-champ; il en est de même d'un père qui surprend le séducteur de sa fille.

Chez quelques peuples pasteurs, le coupable se rachète par une quantité de pièces de bétail. On prétend que, chez les *Turcs*, il suffit que le mari s'écrie : *Par Dieu, va-t-en chez les tiens!* pour que la femme soit obligée de quitter la maison, et pour que le divorce soit déclaré. On voit que le Turc ne se dément point; il reste toujours despote. Dans des pays plus favorables aux femmes, il faut

au moins des raisons valides et l'intervention de la famille ou d'un magistrat pour rompre le lien du mariage; dans les pays où l'on professe le culte catholique, on prohibe même le divorce par les lois ecclésiastiques; du moins elles ne permettent pas aux époux séparés de contracter d'autres liens, lors même qu'ils seraient sans enfans. Dans les contrées où domine le culte protestant, le divorce est permis, et les époux divorcés peuvent procéder à de nouveaux mariages.

On peut observer que l'influence des femmes suit les progrès de la civilisation. En *Russie*, elles étaient éloignées autrefois de la société des hommes, presque comme elles le sont chez les Tatars; l'épouse et les filles ne mangeaient point à la table du mari lorsque celui-ci avait des convives; mais, à la fin du dessert, elles entraient dans la salle toutes fardées, portant une haute coiffure et une espèce de tunique garnie de pelleterie; elles présentaient des verres remplis de vin, d'eau-de-vie, de bière et d'hydromel. Les convives vidaient ces verres à leur santé, et recevaient un modeste baiser; au bout de quelques minutes, ces dames se retiraient, et

voilà toute la part qu'elles prenaient à la société. Ce fut Pierre le Grand qui assigna aux femmes russes le rang qui leur convient, et qui leur rendit les droits dont la barbarie des mœurs les avait privées. On remarque en Angleterre un usage qui est presque le contraire de celui qui existait autrefois en Russie. Chez les Anglais, les dames se retirent après le dessert, laissant les hommes boire et discuter à leur aise. On prétend que cet usage date des temps où la fin des repas en Angleterre était fréquemment marquée de scènes d'ivresse et de débauche capables de compromettre la réputation des femmes bien élevées qui auraient été présentes.

C'est en *France* que les femmes reçoivent le plus d'hommages, que la galanterie envers ce sexe a été portée le plus loin, et qu'elles exercent le plus d'influence sur les mœurs et sur toute la conduite de la nation. Elles y sont admises presque partout; sans elles, il n'y a point de divertissemens, point de fêtes, point de réunions ni de sociétés; partout on cherche à leur plaire, à se conformer à leurs goûts, à satisfaire leurs désirs, à flatter leurs sentimens. En Allemagne, dans les Pays-Bas,

en Angleterre, dans une partie des États-Unis, les hommes se réunissent le soir dans les tavernes et estaminets, laissant leurs femmes dans leurs ménages. Ces réunions séparées sont rares en France; la femme y partage les délassemens du mari; peu de divertissemens même paraîtraient tels si les femmes y manquaient. Peut-être est-ce pour avoir senti la force de leur empire qu'on les y a exclues du trône, tandis qu'en Angleterre, en Russie et ailleurs, elles peuvent régner; mais elles n'en règnent pas moins, et plus d'une fois elles ont réellement dirigé l'état sous le nom de princes faibles, galans ou débauchés; madame de Maintenon, madame de Pompadour, sans être reines, ont eu presque autant d'autorité que Cléopâtre, Élisabeth et Catherine. La galanterie, ou cette étude constante à prévenir les désirs du beau sexe et à le charmer par des attentions délicates, est née en France, et elle y a contribué beaucoup à adoucir les mœurs et à répandre de l'agrément sur les relations sociales.

On prétend que, chez les anciens *Slaves*, les femmes se brûlaient avec les corps de

leurs maris, lorsque ceux-ci venaient à mourir; on a trouvé aussi quelques traces de cet usage chez les anciens Scandinaves; malheureusement le même usage affreux est encore en vigueur chez les *Hindous*. L'usage veut que, lorsqu'une femme hindoue perd son mari, elle s'asseye sur le bûcher qui doit consumer le corps mort, et subisse ainsi la mort la plus affreuse qu'on puisse imaginer. Dans le seul gouvernement de Calcutta, six à huit cents femmes sont tous les ans victimes de cet usage abominable; il y en a qui s'élancent sur le bûcher avec une sorte de fanatisme, embrassent le corps de leur mari et se font consumer par les flammes dans les plus cruelles douleurs, sans proférer une plainte. D'autres femmes, plus faibles et moins fanatiques ne montent sur le bûcher qu'avec horreur, et il faut toutes les persuasions des brahmes et de leurs parens, qui les accompagnent, pour les engager à une démarche qui fait frissonner. Le bruit des instrumens, et les flammes alimentées par le *guy* ou beurre clarifié qu'on y jette, étouffent souvent les cris de ces malheureuses.

Les *suttées*, ou sacrifices volontaires des

veuves hindoues sont une preuve déplorable de l'empire qu'exercent l'usage et le préjugé. Le code religieux des Hindous ne commande pas précisément ces suicides affreux, mais l'usage les veut; les brahmes les recommandent comme le moyen d'atteindre à un haut degré de félicité dans le ciel, et de le faire partager au mari. Il faut ajouter que les femmes hindoues, se mariant presque dans l'enfance, et étant habituées à vivre, pour ainsi dire, sous une tutelle continuelle, perdent avec leurs maris leur appui et leur protection, et se trouvent à la merci de leur famille, qui est pour elles sans affection et même sans équité. Dans cette position, elles préfèrent, d'après le conseil et les instigations des brahmes, s'immoler sur le bûcher funéraire, pour recommencer une union pleine de félicité dans un empyrée dont les joies sont ineffables; il leur est promis autant de mille ans de bonheur qu'elles ont de cheveux sur la tête.

On voit des veuves avancer avec une sorte de sérénité vers le bûcher, après avoir distribué leurs bijoux, et pris congé de leurs amis; le peuple afflue à ces *suttées,* et lorsque

les autorités anglaises viennent mettre obstacle à ces cérémonies, les Hindous les pratiquent dans quelque campagne isolée; aussi les Anglais prétendent n'avoir pu réussir à faire cesser à cet usage cruel. Cependant comment croire qu'il n'y ait pas moyen d'empêcher tant de meurtres horribles, conseillés en grande partie par des brahmes fanatiques et par des parens avides? Ne serait-il donc pas possible de persuader aux mères qu'il est plus méritoire d'élever leurs enfans que de subir un supplice horrible avec l'intention de gagner le paradis?

Les *Nairesses,* ou femmes des Nairs, caste prétendue noble de la côte du Malabar, jouissent d'une condition bien différente. Les Nairs sont guerriers; les combats font leur occupation et leur plaisir; ils ne se soucient guère de la vie de famille, aussi chez eux ce sont les femmes qui gouvernent le ménage. Chaque femme a une maison où elle reçoit successivement plusieurs maris. On prétend que chaque mari entre par une porte particulière, en laissant ses armes dehors; on ajoute qu'à de certains jours de l'année elle réunit tous ses maris et dîne amicalement

avec eux. La femme s'occupe à élever les enfans qui naissent de ces mariages multipliés, et qui ne connaissent jamais leur père. Un pareil état de choses ne peut subsister que chez une nation peu considérable ou dans une caste entièrement vouée à la guerre ; aussi les Spartiates avaient-ils introduit la communauté des femmes.

L'histoire nous a conservé, comme une contre-partie de ces castes militaires, le souvenir des Amazones, femmes guerrières qui ne voulaient point de mariage, pour n'être point embarrassées dans leur vie aventurière et vagabonde. Cet exemple ne s'est pas renouvelé, mais chez plus d'une nation guerrière les femmes ont partagé avec leurs maris les dangers, les fatigues et la gloire des combats. Autrefois, chez les Scandinaves, elles exerçaient avec eux la piraterie, et se battaient sur mer ; dans les montagnes de la Morée, on trouve encore quelquefois une capitanesse qui, armée de pistolets et d'un poignard, guide les Maïnottes dans leurs excursions belliqueuses.

CHAPITRE VII.

Des Enfans.

Aux yeux des *Arabes,* des *Juifs,* et d'autres peuples, c'est une sorte d'opprobre de n'avoir pas d'enfans; le mari peut répudier une femme stérile. Dans les pays où la polygamie est en usage, il n'est pas rare de voir le maître d'un grand harem être père de vingt enfans et davantage. Au Caucase, les riches donnent leurs enfans à élever à leurs vassaux ou subordonnés. Partout où l'on achète aux parens la femme qu'on veut épouser, les filles sont une sorte de ressource pour les pères de famille; plus ils en ont, plus ils ont de bien à espérer. Mais il y a des peuples barbares qui n'attendent pas la nubilité des filles pour les céder; les nègres et les Kirghises vendent leurs enfans en bas âge, pour un sac de riz ou de farine. Au marché de Dchendi, en Afrique, une, deux ou trois mesures de grains sont aussi le prix des enfans.

La barbarie des préjugés est telle qu'elle n'épargne même pas la vie de la tendre en-

fance, pour laquelle la nature a inspiré une affection si vive aux mères et à tous les cœurs sensibles. Les *Carthaginois*, quoique parvenus à un certain degré de civilisation, immolaient un grand nombre d'enfans dans leurs sacrifices abominables, et il fallut qu'un roi de Sicile, vainqueur de Carthage, leur imposât par un traité de paix l'obligation de renoncer à cette coutume sanguinaire. Jusqu'au siècle précédent, les *Otahitiens* sacrifiaient des enfans à leur dieu Oro, toutes les fois que, le supposant en colère, les *tahouras* ou jongleurs ordonnaient qu'on amenât des enfans pour l'apaiser par leur sang; on immolait ces innocentes créatures dans les moraïs ou lieux de sépulture; puis, après les avoir égorgés, on enveloppait les corps de ces enfans dans des feuilles de cocotiers pour les suspendre aux arbres.

Chez les *Spartiates*, et même chez les *Romains*, qui se vantaient de la douceur de leurs mœurs, il était permis d'exposer les enfans difformes. Les anciens Scandinaves abandonnaient les enfans que la stérilité de leur sol ne leur permettait pas de nourrir; et dans la Chine, excessivement peuplée, on

assure que l'usage d'abandonner les enfans sur la voie publique n'est malheureusement que trop commun. Cependant la police et des personnes charitables ramassent ces malheureuses créatures pour les empêcher de mourir de froid ou de faim, ou d'être dévorées par les chiens.

Dans une partie de l'île de *Madagascar,* le peuple consultait autrefois les *jombias* ou prêtres magiciens pour tirer l'horoscope des nouveaux-nés ; si cet horoscope n'était pas favorable, et surtout si les enfans étaient venus au monde dans les mois de mars et d'avril, on les abandonnait cruellement dans les forêts aux bêtes féroces. Dans l'île de *Formose,* on ne permettait pas autrefois aux femmes, j'ignore par quel absurde préjugé, d'enfanter avant l'âge de trente-six ans; on faisait avorter celles qui devenaient enceintes avant cet âge. Les *Indiens* de *Berbice*, en Guiane, mettent à mort un enfant sur tout couple de jumeaux qui vient au monde, parce que leur ignorance absurde voit dans une double naissance une preuve de l'infidélité de leurs femmes.

Chez une tribu indienne du Guzurate, les

Anglais trouvèrent encore au commencement de ce siècle en vigueur l'abominable coutume de tuer toutes les filles à leur naissance : on ne sait comment une pratique aussi horrible a pu s'introduire. Les Anglais ont fait beaucoup d'efforts pour la faire cesser, et ils assurent qu'ils y ont réussi, du moins en partie.

En *Circassie*, les princes font élever leurs fils dans la maison de leurs *ousdens* ou vassaux, et ne les voient que lorsqu'ils se marient; aussi les fils connaissent à peine leurs parens. Tout ce que les vassaux obtiennent pour la peine de l'éducation, c'est une part du butin que fait leur élève dans ses excursions, c'est-à-dire dans ses brigandages.

Si la barbarie n'a pas même pitié de la tendre enfance, en revanche, les peuples policés témoignent pour cet âge les égards et les sentimens d'humanité auxquels il a de justes droits. Dans les grandes villes, des hospices recueillent les orphelins abandonnés ou indigens, et des écoles y sont fondées pour instruire gratuitement les enfans des pauvres. A Londres, tous les ans, les enfans de l'hospice du Christ paraissent de-

vant le lord-maire; on les régale, et la ville voit avec intérêt cette jeune et nombreuse famille se livrer à la joie. Une fête d'un autre genre est donnée chaque été aux orphelins et orphelines de l'hospice de Hambourg. Le jour destiné à cette fête, les orphelins traversent les rues de la ville et reçoivent de toutes parts les offrandes des enfans plus fortunés qu'eux; on les conduit ensuite dans un pré hors de la ville, on les y régale; les habitans y affluent pour prendre part à cette fête champêtre donnée à l'enfance malheureuse, et ce n'est qu'à la chute du jour que, chargés de petits présens, les orphelins sont reconduits à l'hospice. Celui d'entre eux qui, pendant l'année, s'est distingué le plus par son application et par sa conduite, est le chef de la petite troupe, il marche devant et reçoit le plus d'offrandes; quelquefois la libéralité des habitans dans cette circonstance suffit pour lui faire un petit fond pour son établissement futur.

A Malte, on célèbre dans les familles le premier anniversaire de la naissance des enfans. On assemble les parens et amis dans la grande salle de la maison; on apporte l'en-

fant ; si c'est un garçon, on lui présente deux corbeilles, l'une avec des graines et de la sucrerie, l'autre avec de la monnaie, un écritoire, un sabre, etc. On augure par le choix que fait l'enfant dans ce mélange d'objets, de l'état ou de la profession qu'il embrassera un jour. On appelle cette cérémonie superstitieuse le *cucciha*.

CHAPITRE VIII.

De la Vieillesse.

Il y a peu de contrées où la vieillesse ne soit un titre au respect ; la vénération de la vieillesse existe chez les peuples barbares comme chez les peuples civilisés, et les sauvages même ne sont pas dépourvus de ce sentiment. Beaucoup de peuples ont commencé par accorder aux vieillards ou aux anciens l'honneur de les gouverner, ou au moins de juger les différends des citoyens. Aussi les termes qui expriment la magistrature ou le corps gouvernant, ou quelque autre dignité, sont-ils encore dans plusieurs langues synonymes du mot d'ancien ou vieux, tels

sont ceux de *sénateurs*, *prêtres*, *starostes*, etc. Dans le nord de l'Europe, les vieillards étaient anciennement les gardiens des lois et coutumes judiciaires. Au lieu d'écrire les décrets et les jugemens, c'était à leur mémoire qu'on les confiait; ils se réglaient sur les anciennes coutumes. Il est touchant de voir chez les Arabes, les Turcs et d'autres peuples orientaux, le respect dont les vieillards sont entourés.

On trouve néanmoins des peuples, à la vérité très-sauvages, chez lesquels on fait violence aux sentimens naturels pour obéir à une coutume cruelle. On met chez eux à mort les vieillards lorsqu'ils deviennent trop infirmes pour gagner leur vie; c'est, dit-on, la famille elle-même qui ose mettre fin à l'existence du vieillard, d'ailleurs résigné à un usage qu'il a vu pratiquer depuis son enfance. Heureusement, cette coutume inhumaine paraît restreinte à quelques peuplades de l'Amérique septentrionale; peut-être même a-t-elle cessé avec d'autres effets de la barbarie que le temps a détruits peu à peu dans cette partie du monde.

Les auteurs anciens rapportent que dans

l'île grecque de Céos ou Zéa, les vieillards, pour terminer leur vie, prenaient un breuvage mortel; ils suivaient sans effroi, à ce qu'il paraît, un usage antique qui n'avait plus rien de choquant pour eux.

Ceci rappelle une loi ou un usage des Phocéens de Marseille. Dans cette ville ancienne, lorsqu'on était las de la vie, on s'adressait au sénat pour solliciter un breuvage empoisonné; si les magistrats trouvaient les motifs du suicide valables, ils accordaient la potion funeste, autrement ils la refusaient.

Une horrible coutume existe chez les *Mahrattes* dans l'Inde, quoiqu'elle s'y pratique rarement. Lorsqu'un créancier a épuisé tous les moyens de se faire payer par un débiteur solvable, ou lorsqu'un homme vexé ou opprimé n'a pu obtenir satisfaction de son ennemi par d'autres voies, le désespoir le porte à recourir à un expédient affreux. Il dresse à la porte du débiteur ou de l'oppresseur inexorable un bûcher et l'allume; une vieille femme, quelquefois sa mère ou sa parente, s'y immole volontairement, après avoir répandu des malédictions horribles contre l'habitant de la maison, et le menaçant de

ne lui laisser aucun repos ni dans ce monde ni dans l'autre. Quelquefois, les apprêts de la cérémonie lugubre épouvantent le débiteur ou l'oppresseur, et il se hâte de satisfaire aux réclamations de son adversaire. S'il reste inflexible, la femme se brûle vivante; l'habitant de la maison encourt alors la haine générale, et tout le monde est persuadé que la vengeance céleste le poursuivra continuellement.

CHAPITRE IX.

Des Funérailles.

Il n'y a pas de peuple, quelque barbare qu'il soit, qui n'ait du respect pour les morts, quoique ce respect se manifeste souvent d'une manière singulière : c'est ordinairement chez les nations à moitié civilisées que les funérailles se célèbrent avec le plus d'appareil et de fracas. Chez les *Arabes* du désert, les proches parens marchent pieds nus derrière le cercueil; les femmes ont les cheveux flottans et la tête couverte de cendres; des pleureuses mercenaires feignent la

douleur et le désespoir. On célèbre les vertus du défunt, lors même qu'il n'en a pas eu ; on fait une collation en revenant du convoi, et cette collation se renouvelle jusqu'à six fois, et toujours avec l'assistance des pleureuses à gages ; les termes fixés pour ces repas funéraires sont le troisième, le neuvième, le quinzième et le quarantième jours, puis six mois et un an après le décès. Dans le pays des *Basques* et ailleurs, il était autrefois d'usage qu'aux funérailles, les femmes poussassent des hurlemens; elles s'arrachaient les cheveux et se meurtrissaient le visage. En Circassie, les hommes se frappaient la tête à coups de fouet.

Chez quelques peuplades d'Afrique et de la mer pacifique, on enterre, lors des funérailles d'un roi ou d'un riche personnage, quelques-uns de ses esclaves, où on les immole sur son tombeau; c'est ainsi que chez les *Romains,* on célébrait la mort d'un grand personnage par des combats de gladiateurs. Dans l'antiquité, beaucoup de peuples brûlaient leurs morts; c'est ainsi qu'en usaient les Grecs, les Romains, les Gaulois, les Germains et les Scandinaves. Ces derniers peu-

ples enfermaient les cendres de leurs morts dans des urnes grossièrement faites qu'ils enterraient et recouvraient ensuite d'un monceau de terre en forme de tombelle, ou de grosses pierres brutes. On voit encore dans le nord quelques-uns de ces monumens grossiers qui, à défaut d'art, ont exigé au moins beaucoup de force et de patience; quelquefois, on trouve dans ces urnes des restes de colliers de grains de verre ou de corail, des bagues, des armes tranchantes en pierre très-dure, ou d'autres objets qui ont servi à ceux dont la cendre repose dans ces urnes.

Aucun peuple peut-être ne s'est occupé autant que les *Égyptiens* des derniers devoirs envers les morts; loin de détruire les corps, l'Égypte avait fait de leur conservation un art porté à un haut degré de perfection. On embaumait les corps avec soin pour les déposer dans les cavernes et autres souterrains pratiqués dans les rochers au bord du Nil. Après la mort des personnes, on confiait le corps aux embaumeurs, qui soutiraient habilement les entrailles et le cerveau, et injectaient le corps de matières résineuses capables de le conserver pendant une suite de

siècles; on l'enveloppait de bandelettes et on déposait la momie dans des cercueils plus ou moins ornés, ou dans une espèce d'étui qui avait lui-même la forme d'une momie. On a trouvé des piles de ces momies dans les cavernes des environs de Thèbes, tandis que les tombeaux des rois et d'autres grands personnages occupaient des caveaux particuliers taillés dans le roc, et dont les parois sont couvertes de sculptures et de peintures qui se rapportent sans doute à la vie des personnages ou bien à leur religion. Quelquefois on y voit en effet les divinités égyptiennes, occupées à juger ou à récompenser un individu qui leur est présenté, et par lequel on paraît avoir voulu désigner l'âme du mort. Les momies égyptiennes sont devenues un objet de curiosité pour les peuples modernes, et il y a peu de cabinets d'antiques qui n'en possèdent quelque échantillon. Dans l'enveloppe des momies, on cachait quelquefois des rouleaux de papyrus couverts d'hiéroglyphes et de figures symboliques, peut-être pour transmettre à la postérité un précis de la vie et des actions du défunt; malheureusement la postérité n'a point la clef de ces écritu-

res mystérieuses. On ensevelissait encore avec la momie des scarabées imités en jaspe, en granite ou en porphyre, ainsi que des fruits, des animaux embaumés, des instrumens ou des outils indiquant la condition ou le métier du défunt; lorsque c'était une femme riche, on la parait de ses bijoux, et on enveloppait de bandelettes chaque membre de son corps, au point de rappeler presque toute la beauté de ses formes. Les cercueils étaient en bois de sycomore, quelquefois des peintures curieuses en couvraient le dedans et le dehors. Des stèles ou pierres plates, avec des hiéroglyphes sculptés, étaient érigées auprès des momies pour indiquer encore à quelle classe de la société elles appartenaient.

Nous ne trouvons nulle part sur le globe autant de soins minutieux pour la conservation des restes mortels des générations obligées par la loi de la nature à céder la place à des générations nouvelles. Cependant les *Péruviens* et les *Mexicains* pratiquaient aussi l'usage d'embaumer les corps, du moins ceux des riches et des puissans. Un peuple insulaire sauvage, les *Guanches*, indigènes des îles Canaries, dont la race s'est éteinte

sous la domination espagnole, embaumait les corps, les enveloppait de peaux de bêtes, et les déposait dans des cavernes, où l'on en a trouvé encore un grand nombre dans les temps récens.

Les Romains se contentaient de brûler les corps sans cérémonie, d'en renfermer les cendres dans des urnes de marbre ou de pierre, et de déposer ces vases dans les niches des monumens que l'on érigeait souvent le long des voies publiques. La voie Appienne et d'autres routes qui partaient de la capitale étaient bordées de ces tombeaux dont on voit encore quelques restes; et partout où les Romains ont régné, ils ont érigé des pierres sépulcrales avec des inscriptions à ceux de leurs concitoyens dont ils ont voulu honorer et perpétuer la mémoire.

Dans des contrées où les rochers faciles à tailler offraient des tombeaux naturels, les peuples s'en sont servis pour leurs sépultures. Sur la côte d'Afrique, en Grèce, dans l'Asie mineure, dans la Palestine, on trouve une immense quantité de cellules sépulcrales aujourd'hui vides, où a été ensevelie peut-être une suite de générations. Quel contraste

entre ces peuples, si respectueux envers les morts, et les Parsis ou Guèbres, qui abandonnent les leurs aux oiseaux de proie! Ils ont des cimetières où ils déposent en plein air les parens ou amis qu'ils perdent; les oiseaux de proie viennent en dévorer la chair, et les Parsis en recueillent ensuite les ossemens. En pratiquant une coutume si singulière, ils sont loin d'avoir aucune pensée indécente; ils croient au contraire honorer les morts en les faisant disparaître ainsi au lieu de les laisser se décomposer dans la terre. Par une autre coutume, les femmes de quelques tribus indiennes de l'Amérique septentrionale suspendent dans des corbeilles, aux branches des arbres, les enfans qu'elles ont le malheur de perdre.

Plusieurs tribus indiennes de l'Amérique septentrionale enterrent leurs morts dans les cabanes mêmes qu'ils ont habitées. Dans la Nouvelle-Zélande, les sauvages dessèchent quelquefois les morts dans une espèce de four, pour les conserver ensuite comme momies, en les enveloppant dans des nattes, et en les suspendant sur des canots élevés, dans des lieux qu'aucun sauvage n'oserait profa-

ner. D'autres fois, ils enterrent les morts, et un an après ils déterrent les os au milieu des cérémonies funèbres, en les recueillant dans un panier pour les suspendre. Les Garrows, sauvages de l'Inde, brûlent leurs morts dans une espèce de nacelle placée sur un bûcher; ils recueillent ensuite les cendres et les enterrent sur la même place; puis ils y élèvent une hutte entourée d'un treillage. Pendant un mois, on allume pour la nuit une lampe dans cette hutte. Ordinairement les funérailles se terminent par des chants, des danses, et une ivresse complète. Quand le mort appartenait à une classe distinguée, on a la cruauté de couper la tête à un de ses esclaves, et de la brûler avec le corps du défunt. Ces immolations d'esclaves ont malheureusement lieu chez beaucoup de peuples barbares, en Asie, en Afrique, etc.

Chez les riches créoles d'Haïti et d'autres îles, les funérailles sont une occasion d'étaler du luxe et de la parure; les femmes s'y rendent en foule, habillées et chaussées en blanc, portant quelquefois des fichus jaunes et des parasols de couleur rose.

Les *Juifs* ont une foule de cérémonies et

d'usages pour leurs funérailles; plusieurs de ces cérémonies ont pour but d'éviter les mauvais présages et d'éloigner les malins esprits. En Pologne, on loue des pleureuses et chanteuses; autrefois leur chant était accompagné du son de la flûte; des vieillards lisent auprès du corps mort des passages de leurs livres sacrés. Au départ du convoi, les parens du défunt ou de la défunte déchirent leurs vêtemens; on a eu soin auparavant de couper les cheveux au mort. Au moment de l'enterrement, les plus proches parens font entendre des lamentations, déchirent aussi leurs vêtemens et les portent dans cet état les premiers jours. Si le défunt a été père, ses fils mettent de la poussière et de l'argile sur ses yeux et sa bouche. On a soin aussi de placer le corps de manière que la face soit tournée vers la région où est située Jérusalem. Pendant les sept premiers jours après l'enterrement, le veuf reste assis par terre avec les siens; il ne se lave ni ne se rase, ni ne vaque à aucune affaire mondaine; il ne doit même pas rendre le salut à ceux qui viennent pour le consoler; s'il est pauvre, on le nourrit à l'aide d'aumônes. Après la première semaine,

il peut faire raccommoder ses habits déchirés; mais si ce sont des fils qui portent le deuil de leur père, les déchirures ne sont point raccommodées. Pendant toute la première année on ne salue point les personnes en deuil.

CHAPITRE X.

Chasse et Pêche.

Chez quelques peuples, la chasse est une ressource; chez d'autres, elle n'est qu'un amusement ou un exercice. Les Indiens de l'Amérique septentrionale ont long-temps vécu de la chasse, n'ayant ni agriculture, ni commerce, ni industrie pour se procurer de quoi vivre; les sauvages parcouraient les forêts pendant des journées et même des semaines, s'éloignant quelquefois jusqu'à cent lieues de leurs cabanes, afin de poursuivre le gibier qui devait leur servir de nourriture et leur procurer de la pelleterie et des fourrures. Mais depuis que l'Amérique septentrionale se défriche et que la civilisation gagne du terrain, cette ressource ne suffit plus, et

aujourd'hui l'agriculture supplée à la chasse. Chez les Indiens du Brésil, le père de famille, muni de ses flèches et accompagné de sa femme, quitte souvent, le matin, sa cabane pour s'enfoncer dans les forêts épaisses et y chercher son dîner. Il se glisse sous le feuillage et entre les lianes, décoche ses flèches, qui sont de différentes grandeurs, contre les singes, les tapirs, les armadilles, les agoutis; la femme rapporte cette proie à la cabane, et le mari l'apprête pour leur repas.

Dans les hautes Cordillères, les femmes indiennes accompagnent leurs maris à la chasse au blaireau. On va à la recherche de ces animaux entre les rochers; et lorsqu'on en a découvert, on leur tend des piéges, et on les guette à l'entrée de leurs trous. Après en avoir pris un bon nombre, les femmes les rapportent en triomphe dans leur hameau. Sur les bords des rivières, on va, avec des chiens particuliers, à la chasse des loutres, que l'on poursuit jusqu'à ce qu'on ait détruit toute la nichée.

Il y a plus de danger à la chasse du jaguar, que les Indiens de l'Amérique méridionale

poursuivent également; et il y en a encore davantage à celle de l'ours blanc, que les *Samoïèdes*, les *Lapons* et les *Esquimaux* osent attaquer sur les glaces de la mer Arctique. Pour le mieux surprendre, les chasseurs s'affublent de peaux d'ours; et lorsqu'ils se sont suffisamment approchés, sans exciter la défiance de l'animal, ils lui portent des coups mortels. En Afrique, c'est aux gazelles et aux gerbois que les *Arabes*, les *Maures* et d'autres peuples font la chasse. En Asie, les *Kalmouks* se livrent avec ardeur à cet exercice. Ils partent à cheval pour la chasse, et poursuivent les loups à coups de fouet. Quelquefois les cavaliers ont, en partant, le faucon au poing, comme faisaient les grands seigneurs en Europe lorsque la chasse était encore un privilége de la noblesse, lorsque d'immenses forêts couvraient les campagnes où nous voyons aujourd'hui des champs cultivés et des villages, et lorsqu'on traitait comme des criminels de pauvres paysans qui osaient tuer les sangliers au moment où ils dévastaient leurs moissons. En Angleterre, la chasse est encore la passion des possesseurs de châteaux; ils poursuivent à cheval le re-

nard, et entretiennent des équipages dispendieux pour cet amusement.

La chasse la plus périlleuse est, sans contredit, celle que les Indiens font aux éléphans; elle serait même impraticable, si l'homme ne suppléait au défaut de sa force par la ruse et une adresse ingénieuse. C'est au mois de novembre, lorsque les marais sont un peu desséchés et lorsque les éléphans sortent des forêts pour chercher leur pâture sur les lisières des bois et ravager les champs de riz et de cannes à sucre, que les chasseurs se disposent à prendre les mâles vivans. A cet effet, ils mènent deux éléphans femelles avec eux; celles-ci s'emparent d'un mâle et le caressent; pendant ce temps, les chasseurs se glissent sous ces animaux, et attachent les pieds du mâle par de grosses cordes; ensuite les deux femelles le conduisent à un arbre; là on l'attache avec la même adresse par le moyen d'un câble. C'est alors que sa fureur s'éveille; mais il est fortement lié; il faut qu'il se résigne à son sort. Devenu maître de lui, on l'attache aux deux femelles, qui le prennent entre elles, et c'est ainsi qu'on le conduit à la maison. Mais ce ne sont

pas des éléphans isolés que les chasseurs se contentent de prendre ; ils s'emparent de troupes entières de ces animaux gigantesques. A cet effet, on prépare des clos entourés de fossés et de fortes estacades, et ayant une entrée étroite. Là on attire les éléphans par le moyen des femelles, et en faisant beaucoup de bruit derrière eux ; lorsqu'on les tient dans le clos, où ces animaux font d'abord un vacarme horrible, on les fait sortir un à un, pour les rendre souples et dociles, en employant tour à tour, mais à propos, la douceur et la sévérité. C'est par ce traitement combiné habilement, que l'on vient à bout d'apprivoiser le plus fort de tous les quadrupèdes, et que l'on se procure ces montures superbes qui, dans l'Inde, font la magnificence des rois et des rajahs.

La pêche est, pour plusieurs peuples, une ressource mieux assurée encore que la chasse ne l'est pour d'autres. Les *Groenlandais*, les *Samoïèdes*, les *Esquimaux* vont à la poursuite des phoques sur le bord de la mer ; les *Finnois* attaquent, la nuit, à coups de fourches, les saumons de leurs rivières, comme on pêche encore, dans quelques îles de la Grèce, à la

lueur des flambeaux et à coups de trident.

Les *Norwégiens* vont tous les ans, en été, à l'île de Wagen, où l'on prend une immense quantité de cabeliaux; les *Anglais* et les *Américains* se pourvoient de morue au banc de Terre-Neuve. La *Russie* a ses grandes pêcheries à l'embouchure du Wolga, auprès d'Astrakan, où l'on prend une immense quantité d'esturgeons, et où l'on apprête le *caviar*, pâte sèche formée d'œufs de poissons. Les *Cosaques* ont le droit de pêche dans l'Oural, et marchent, à une époque fixe, contre le fleuve comme contre un pays ennemi; chacun a sa place assignée, et pique le poisson à coups de lance, s'il peut; puis, tout le corps d'armée retourne avec son butin dans ses foyers pour l'apprêter ou le vendre. C'est ainsi que, dans les missions de l'Amérique méridionale, des missionnaires partaient, il n'y a pas long-temps, à la tête de leurs paroissiens, les Indiens baptisés, pour le bord de la mer et l'embouchure des fleuves où les grosses tortues enfouissent leurs œufs dans le sable. On assignait à chaque Indien un terrain à exploiter; le missionnaire prélevait la dîme, puis on retournait au

hameau avec des tonneaux et des charrettes remplis d'œufs. Sur les côtes de la Norvège et de l'Écosse, dans les îles Hébrides, Orcades et Shetland, les habitans, ne pouvant presque rien tirer de leurs rochers, et étant trop pauvres pour faire venir de loin leurs moyens de subsistance, vivent pendant quelques mois de l'année des œufs arrachés avec grand danger aux oiseaux aquatiques qui nichent en foule sur les roches élevées dont le pied est battu par les vagues de la mer. Il faut du courage pour faire cette récolte pénible et dangereuse, surtout dans les îles d'Écosse, où il faut se faire descendre du haut des rochers et au-dessus des abîmes de la mer, pour saisir les œufs et les jeunes oiseaux cachés dans les creux ou déposés dans les nids sur les roches saillantes.

Dans les îles Faroer, appartenant au Danemarck, c'est la pêche du marsouin qui fait la bonne fortune des habitans. Lorsqu'aux époques accoutumées de l'année, il se montre en mer une troupe considérable de ces poissons, aussitôt les pêcheurs se jettent dans leurs bateaux, s'avancent dans la mer, tournent la troupe, l'effraient par leurs cris, et

la forcent d'échouer sur la plage. On met ensuite ce butin en pièces, et chaque habitant reçoit sa part. Lorsqu'il y a un étranger, on le comprend dans la distribution.

CHAPITRE XI.

Commerce, Monnaies.

Il existe peu de relations entre les peuplades sauvages qui vivent de la chasse ou de la pêche; elles n'ont guère de besoins, et elles n'ont presque rien à donner en échange des objets qu'elles désireraient se procurer. Il n'en est pas de même des nations plus rapprochées entre elles, plus avancées dans la civilisation, et plus habituées aux objets de luxe ou d'agrément; celles-là exportent continuellement de leur superflu pour acheter ce qui leur manque, et, dans l'intérieur des pays qu'elles habitent, il y a un commerce continuel qui fournit aisément à chacune ce qu'il lui faut. Un simple trafic ou échange a dû être le premier commerce.

Aujourd'hui encore, c'est ainsi que commercent plusieurs peuples barbares entre

eux, ou avec les peuples civilisés. En *Afrique*, dans la presqu'île orientale de l'Inde et ailleurs, il se fait un commerce entièrement muet. Un peuple apporte des vivres, des métaux ou d'autres marchandises, les dépose à terre et se retire sur la frontière; ses voisins apportent les leurs, déposent contre chaque amas la valeur en marchandises de leur pays, et se retirent aussi; les premiers reviennent; si l'offre leur convient, ils emportent les marchandises de leurs voisins, et laissent les leurs : dans le cas contraire, ils se retirent de nouveau; les voisins reviennent, ajoutent à l'amas qu'ils avaient fait, ou bien l'emportent lorsqu'ils ne veulent plus rien ajouter, et c'est ainsi que l'on fait des affaires commerciales sans se parler, sans comprendre la langue l'un de l'autre.

Chez les anciens *Romains*, qui ne pratiquaient d'abord que l'agriculture, on avait commencé à échanger des vaches et du blé contre ce que l'on désirait se procurer; puis, trouvant cet échange incommode, parce qu'en allant acheter, il fallait emmener la vache ou porter le sac de blé, on trouva plus commode de prendre un morceau de métal carré,

et d'y faire l'empreinte d'une vache; il tenait lieu de l'animal et le représentait au marché. On peut voir au cabinet des antiques, à Paris, des pièces de cette monnaie grossière. Elle était encore trop lourde pour les besoins habituels; aussi fit-on des monnaies d'or et d'argent d'une forme commode, et capables, par le prix de ces métaux, de représenter une grande valeur.

Lycurgue, qui ne voulait pas que les *Spartiates* fissent le commerce, et qui n'avait besoin que de soldats, introduisit une monnaie lourde comme celle des premiers Romains. En *Russie* et en *Laponie*, on a longtemps compté par peaux de martres et d'autres animaux à fourrures; c'était en peaux que les habitans payaient leur tribut, comme ils font encore en Sibérie; on avait fini par faire circuler des morceaux de peaux en guise de monnaie, et de se servir de morceaux de cuir pour les échanges et les paiemens.

Dans l'Inde et dans une partie de l'Afrique, la petite monnaie consiste en cauris ou petits coquillages; des perles en verre rendent le même service en *Nubie* et dans le

Kordofan. Les *nègres* d'Afrique ont de petits sachets de poudre d'or qui circulent comme nos pièces d'or et d'argent. Dans une partie de l'Asie et de l'Europe, on s'est servi autrefois de barres d'argent d'un certain poids, dont on coupait pour les paiemens la quantité qu'il fallait donner. Encore dans les commencemens de la monarchie française, on comptait la monnaie au poids; dans une livre d'argent, on taillait vingt sols; dans la suite, on conserva les noms de livres et de sols, mais ils ne représentèrent plus leur ancienne valeur. Il en est de même des livres sterling de l'Angleterre, et des onces de quelques états italiens.

Après la découverte de l'Amérique, l'or et l'argent devinrent beaucoup plus communs en Europe qu'ils ne l'avaient été; ils perdirent de leur valeur, ou, ce qui est la même chose, le prix des marchandises haussa; aussi trouve-t-on une bien grande différence entre le prix des choses avant le seizième siècle et ce qu'elles coûtent depuis. Il ne s'ensuit pas qu'elles aient été autrefois bon marché, seulement la monnaie était plus rare.

Les peuples modernes ont inventé le

moyen de transporter sans aucun embarras de grandes valeurs ; c'est en se servant de lettres de change et de billets de banque, qui, à tout moment, peuvent être échangés contre du numéraire. Ce moyen expéditif, que ne connaissaient pas les anciens, facilite infiniment les transactions commerciales ; mais aussi, par la facilité d'en abuser, il a donné quelquefois lieu à de grands embarras. En créant du papier-monnaie pour plus d'argent qu'on n'en peut escompter promptement, on contribue à déprécier ce papier; c'est ainsi que, pendant la révolution française, les assignats, après avoir représenté des valeurs énormes, finirent par tomber si bas qu'ils ne représentèrent plus aucune valeur. L'Angleterre a en circulation une quantité considérable de papier-monnaie pour les besoins de son commerce immense ; la France en a peu, et se sert généralement de numéraire ; l'histoire des assignats est un avis pour elle.

L'esprit du trafic et du courtage paraît inné ou dominant chez plusieurs peuples. Les *Juifs*, depuis leur dispersion, se livrent dans tous les pays au négoce ; au moyen âge, ils étaient, avec les marchands italiens

appelés *Lombards*, les seuls banquiers ; presque toutes les affaires d'argent passaient par leurs mains, et ils se faisaient haïr par leur avidité, ainsi que par le succès prodigieux de leurs opérations financières, qui se joignait ordinairement à beaucoup de sobriété, d'ordre et d'économie. Aujourd'hui encore, ils se distinguent dans les affaires de banque et dans les transactions commerciales; dans quelques contrées, le commerce le plus important est entre leurs mains ; dans d'autres, ils se bornent au petit trafic, parce que les lois ou les préjugés restreignent l'étendue de leurs entreprises. Ils mettent une persévérance extraordinaire à poursuivre de petits gains, jusqu'à ce que le succès leur permette d'en faire de plus considérables ; ils savent se plier aux circonstances, ne se fatiguent jamais, bravent les préjugés et les obstacles, et manquent rarement leur but. On les voit dans toute l'Europe se charger des fournitures des troupes, surtout en temps de guerre. En Angleterre et ailleurs, ils achètent de vieux habits et de la mauvaise monnaie ; en Pologne, ils ont tenu pendant long-temps presque toutes les auberges.

D'autres peuples ont ce goût du commerce et du trafic. Dans l'Asie, on trouve partout les Arméniens établis comme marchands et traficans; autrefois, les Hollandais étaient les facteurs de l'Europe, c'étaient eux qui transportaient au nord ou au sud les productions de toutes les parties du monde; ils avaient presque tous seuls le commerce des épices, qu'ils cultivaient exclusivement dans quelques îles de la mer des Indes, ne souffrant pas qu'on les cultivât dans les autres îles de leur dépendance, ni que les indigènes en fissent le commerce.

Dans quelques contrées montagneuses de l'Europe, les habitans ont la coutume de se répandre au-dehors, et d'y débiter certaines marchandises; c'est ainsi qu'une partie des villageois de la haute Italie et de la Suisse italienne émigrent pour vendre des baromètres, des chocolats, etc.; que les Auvergnats font dans toute la France commerce de la chaudronnerie; que les voituriers du Jura français transportent de ville en ville les fromages de leurs montagnes.

Dans l'Inde, il y a plusieurs tribus qui font toutes un commerce ambulant; telle est

celle des *Bunjaras*, qui traversent l'Inde en troupes, avec des milliers de bœufs, pour transporter du sel et du riz d'un pays à l'autre; ce sont des hommes forts et courageux, mais ivrognes et pillards; le gouvernement anglais s'en est servi plusieurs fois pendant ses guerres dans l'Inde pour approvisionner l'armée en campagne; les Bunjaras ont soin de ne pas la laisser manquer de vivres; mais en revanche ils prétendent au droit de piller le pays ennemi, et malheur aux villes et aux villages sur lesquels tombent ces approvisionneurs! Les *Banians* sont les Juifs de l'Inde; ils font les affaires de banque et de courtage, mettent beaucoup de persévérance et de finesse dans leurs transactions commerciales, vivent frugalement et deviennent souvent très-riches.

Dans l'île Célèbes, au milieu de peuples entièrement barbares, il y a des tribus plus civilisées que l'on comprend sous le nom de *Bougis*, et qui vont en bateau faire le trafic et le commerce d'île en île depuis l'Inde jusqu'aux Philippines et à la Nouvelle-Guinée; ils vendent des toiles de coton, des écailles de tortues, de l'opium, de la soie, du tabac, et

mille autres objets ; ils se font les facteurs du commerce de la multitude d'îles dont cette partie du grand Océan est parsemée.

Il semble que les immenses déserts de l'Asie et de l'Afrique doivent mettre des obstacles insurmontables dans les relations entre les peuples ; mais ces obstacles on les surmonte depuis un temps immémorial à l'aide des caravanes. Un grand nombre de marchands et de voyageurs se réunissent avec leurs chameaux ; ils s'approvisionnent pour le voyage ; on achète la bienveillance ou le repos des tribus pillardes, puis on traverse courageusement les déserts, en s'arrêtant aux endroits où il y a des puits. Par ce moyen, l'or, les esclaves, les parfums, etc., arrivent de l'intérieur aux villes de la côte, et celles-ci envoient par le même moyen les marchandises étrangères dans l'intérieur. Les pélerins se joignent aux caravanes, dont l'arrivée dans les grandes villes est toujours un événement et un objet de curiosité.

Deuxième Partie.

MOEURS ET COUTUMES

RELATIVES AUX NATIONS

ET AUX FACULTÉS INTELLECTUELLES DE L'HOMME.

CHAPITRE PREMIER.

Jeux et Exercices.

Celui de tous les peuples de l'antiquité qui s'est signalé le plus par les productions de son génie, avait porté aussi le plus loin les exercices du corps; ils faisaient partie chez lui de l'éducation nationale; les luttes, la course, le pugilat, s'enseignaient publiquement, et servaient à l'embellissement des fêtes solennelles, où assistait toute la *Grèce*. Les vainqueurs recevaient des palmes, et les Pindares chantaient leurs victoires. Cette habitude des exercices gymnastiques a contribué sans doute à donner aux Grecs cette supériorité qui les rendit vainqueurs dans

leurs luttes contre des peuples bien plus nombreux, et assura long temps leur indépendance. Les *Romains*, plus féroces que les Grecs, laissaient les esclaves se combattre dans l'arène avec des armes meurtrières; ces luttes sanglantes des gladiateurs, bien différentes des jeux olympiques et isthmiques, assouvissaient la cruelle curiosité de la multitude.

Les peuples orientaux ont des jeux d'adresse qui se rapprochent de ceux des anciens Grecs; leur jeu de djérid convient à des hommes habitués à manier le cheval et les armes. Plusieurs cavaliers s'élancent au plein galop les uns contre les autres; d'une part on jette de longues baguettes, de l'autre on les reçoit avec la main, ou on se glisse sous les chevaux pour en éviter les coups. Les *Maures* s'exerçaient fréquemment à ce jeu chevaleresque, car il en est souvent question dans les anciennes romances espagnoles imitées des chansons mauresques; les Maures avaient aussi la joute, qui fut perfectionnée au moyen âge par les peuples chrétiens, et fut un des amusemens de la chevalerie. Dans ces tournois brillans, où les dames distribuaient les prix dus au vainqueur, les cavaliers, armés

de toutes pièces, et munis de longues lances, se signalaient par leur adresse dans des lices entourées de spectateurs, et joutaient les uns contre les autres avec une ardeur qui coûtait quelquefois la vie aux combattans; mais quel danger n'aurait pas oublié le chevalier animé par la présence de la maîtresse de son cœur! S'il portait ses couleurs favorites, ou s'il était paré d'une écharpe brodée de ses mains, quel prodige de valeur n'aurait-il pas fait pour se rendre digne des regards favorables de la dame de ses pensées, pour recevoir de ses mains le prix de la victoire?

Les peuples modernes, ayant un système tout différent de faire la guerre, attachent moins de prix à l'adresse personnelle; les exercices du corps sont encore jugés utiles, mais on est loin d'y attacher la même importance qu'autrefois. Dans quelques pays, le peuple aime encore les spectacles où se signalent l'adresse et la vigueur du corps. En *Espagne,* ce sont les combats de taureaux qui plaisent à la multitude; on y aime à voir des hommes habitués à ce genre de lutte combattre avec le plus grand péril des animaux dont la force naturelle est doublée par

leur fureur. Le peuple applaudit aux *picadores* et aux *matadores* assez intrépides pour se lancer dans l'arène, harceler et fatiguer le taureau, et le mettre à mort au moment même où l'animal, les cornes en avant, fond sur son faible adversaire pour le déchirer. Ces combats sont pour les Espagnols le plus chéri de tous les spectacles, et partout où ce peuple a régné, il en a introduit le goût.

Dans la Camargne, en Provence, on a changé en fête et en spectacle la coutume de marquer les taureaux que les propriétaires laissent parcourir le pays dans un état presque sauvage. Des jeunes gens, lestes et courageux, poussent dans une enceinte entourée de spectateurs, les jeunes taureaux, les renversent adroitement, et les laissent échapper ensuite. C'est un spectacle plus utile et moins cruel que ces combats de taureaux, tels qu'ils ont lieu maintenant en Espagne, et dans lesquels un pauvre animal est harcelé par une meute de chiens acharnés à sa perte, dont il déchire souvent plusieurs dans sa fureur, avant d'être lui-même victime de leur rage et de l'adresse des *matadores*. Les Grecs n'ont pas ignoré les combats de taureaux :

dans les anciens monumens de Thessalie, on voit des hommes armés, occupés à dompter des animaux sauvages de cette espèce.

Le peuple *anglais* attache encore de l'importance à la vigueur et à l'agilité du corps, et montre une grande prédilection pour une espèce de pugilat ou combat à coups de poings, ce qu'il appelle *boxer*. Les combattans, à la manière des anciens *pugiles*, entrent dans la lice en présence d'une foule de monde; ils sont nus jusqu'à la ceinture, et s'attaquent à coups de poings avec une telle rudesse, que le sang coule souvent à grands flots. Les assistans, loin d'être choqués de ce spectacle cruel, font des paris pour ou contre l'un des combattans. On cite en Angleterre une série de boxeurs qui se sont signalés dans leur art, et dont quelques-uns ont été vainqueurs un grand nombre de fois; on conserve leur portrait, on raconte leur vie, on vante leurs prouesses; on a même enseigné les règles de l'art de se boxer.

Les *Persans* ont à Chiras et ailleurs des maisons destinées aux exercices gymnastiques; c'est dans des salles vastes et fraîches que l'on se livre à toutes sortes d'exercices

du corps, pour acquérir de la souplesse et de la vigueur. Les *Tatars* et les *Kalmoucks*, qui sont tous bons cavaliers, étant à cheval depuis leur enfance, ont pour amusement des courses de chevaux qui deviennent chez eux de véritables fêtes. Chaque cavalier monte le cheval dont il se sert habituellement, et franchit avec rapidité un espace indiqué, qui est ordinairement une lice très-allongée dans leur steppe. Les anciens aimaient aussi les courses publiques de chevaux, mais c'était attelés à des chars qu'on leur faisait parcourir le cirque ou l'hippodrome; là, ce n'était point l'habileté du cavalier que l'on avait en vue, il s'agissait de conduire adroitement un attelage, et surtout de tourner avec succès les bornes, écueils des cochers maladroits. Ces courses, souvent représentées sur les monumens anciens, étaient un spectacle favori du peuple romain; elles l'étaient davantage encore des Grecs de Constantinople, qui en faisaient une affaire de parti, et même de faction.

Un faible reste de cet usage s'est conservé dans les états d'Italie, où l'on voit, dans les réjouissances publiques, des chars attelés de

mauvais chevaux courir vers un but qui ne paraît jamais stimuler beaucoup ces coursiers paresseux.

Les courses de chevaux sont encore un des amusemens des *Anglais*, surtout de la classe riche. Celles de Newmarket sont renommées, étant fréquentées tous les ans par les plus fameux coursiers élevés en Angleterre, et donnant lieu à des paris qui se montent à des sommes énormes. Les chevaux élevés en Angleterre pour la course sont, sans contredit, les premiers de l'Europe, et, après les chevaux arabes, on ne connaît pas de meilleurs coursiers. Ils sont montés pendant la course par des jockeis habillés légèrement, et accoutumés dès leur enfance à cet exercice pénible, qui ne laisse pas de leur donner aussi un peu de réputation, lorsqu'ils s'y distinguent. C'est en présence d'une foule de cavaliers et de piétons que ces courses ont lieu; les villages d'alentour sont encombrés de monde; les gens ardens se ruinent en paris ou s'enrichissent par leur gain; les filous profitent de l'affluence, et les chevaux qui ont gagné les prix et les paris sont ramenés en triomphe à l'écurie. On cite des

coursiers anglais qui ont procuré à leurs maîtres des richesses considérables. A l'exemple de l'Angleterre, des courses semblables ont été instituées dans la plupart des états de l'Europe; mais elles n'y excitent pas la même ardeur, et n'ont pas l'éclat des courses de Newmarket.

Il est des jeux paisibles qui sont du goût de tous les peuples, et qu'on trouve, par cette raison, répandus dans l'orient et dans l'occident, dans le sud et dans le nord, d'autant plus qu'on en a fait en partie un moyen d'exciter la cupidité. Dans la plupart de ces jeux, c'est le hasard qui distribue les faveurs, et l'intérêt des joueurs est de multiplier et de varier les chances. Dans l'antiquité, on n'avait que les jeux de dés et d'autres jeux semblables; mais les peuples modernes ont plus raffiné leurs plaisirs; ils ont inventé les cartes, qu'on voit entre les mains des riches et des pauvres, dans les salons des princes et dans les cabarets; les peuples de l'Asie s'en divertissent comme ceux de l'Europe et de l'Amérique : les cartes sont le seul moyen qu'on ait trouvé d'amuser et d'intéresser toutes les classes de la

société, et les peuples policés, et ceux qui ne sont pas encore entièrement sortis de la barbarie. Certes, il y a dans cette invention quelque chose de remarquable, puisque, semblable à des découvertes bien plus utiles, elle a été adoptée si universellement. On ne sait pas encore bien d'où sont venues les cartes à jouer : il paraît que l'Europe les a reçues de l'Asie; et c'est dans le midi de l'Europe, en Espagne et en Italie, que nous les trouvons le plus anciennement en usage; la France et les autres pays plus septentrionaux les ont reçues de là. On en peignait pour Charles VI, roi de France; et dans la suite, on représenta sur les cartes ce roi et les personnages de sa cour dans les costumes lourds et gothiques du temps. La fabrication des cartes devint une branche d'industrie assez importante pour que le fisc jugeât à propos d'en tirer parti, en mettant un impôt sur les cartes; plusieurs gouvernemens se sont même arrogés le monopole des cartes à jouer.

Quelques peuples ont une sorte de passion pour les jeux de cartes; tels sont les Kalmouks, qui joueraient d'un bout de l'année à l'autre, si on le leur permettait, au risque

de perdre tout ce qu'ils possèdent; mais, pour mettre un frein à leur passion, les lois leur défendent de jouer hors les mois de leurs trois grandes fêtes. Une passion semblable existe chez plusieurs peuplades nègres.

Les échecs nous viennent encore de l'Orient : on croit que c'est au onzième siècle qu'ils furent introduits en Europe, où ils font depuis ce temps les délices des hommes qui aiment trouver dans un divertissement un exercice pour l'esprit. Les Indiens et les Persans s'en sont amusés avant nous. Ce sont eux qui ont donné des noms aux pièces de ce jeu: le roi s'appelle *schah* en persan; de là est venu le nom du jeu : la seconde pièce du jeu est, chez eux, le visir; en Europe, où l'on a l'habitude de voir la femme accompagner le mari, on a substitué au visir la reine, comme à l'éléphant on a substitué le fou. Je ne sache pas que les synodes aient prohibé les échecs, ni qu'on ait prêché contre ce jeu, comme on a prêché et pris des arrêtés contre les cartes et les dés. Les échecs étaient et sont encore l'amusement de la bonne compagnie. Les romans du moyen âge, qui peignent les mœurs du temps, parlent souvent des échecs,

et le pape Innocent y voyait une allégorie de la vie de ce monde, où, disait-il, roi, cavalier et paysan sont tirés du même sac, jouent leur rôle, se prennent les uns les autres suivant leur force, puis, quand le jeu est fini, rentrent tous dans le sac.

CHAPITRE II.

De la poésie et de la musique.

Tout peuple qui a de l'imagination a des poètes; l'esprit est plus mobile, plus ardent, et l'imagination plus vive dans les climats chauds, où d'ailleurs le corps éprouve moins de besoins, et par conséquent l'esprit a plus de loisir; cependant l'expérience a prouvé que le goût et le don de la poésie peuvent régner dans les régions glacées, même auprès du pôle. Dans la Grèce, autrefois des rapsodes allaient de ville en ville, d'une île à l'autre, pour chanter des vers homériques, ou pour improviser de petits poëmes sur les exploits des héros de la Grèce ou sur les fables des temps mythologiques. Le don de l'improvisation est encore aujourd'hui assez

commun en Italie, où des poètes, au son d'un instrument, récitent, non pas de mémoire, mais d'imagination, souvent devant des assemblées brillantes, des sonnets, des odes, des *canzone,* de petits poëmes, et jusqu'à des tragédies entières. Quelques-uns de ces improvisateurs prodiguent même leur talent dans les rues et les carrefours, et étonnent le peuple par la fécondité et la promptitude de leur esprit poétique.

Mais ce n'est pas à la patrie des Romains que sont limités le plaisir et la facilité de faire des vers. Les *Espagnols* n'ont-ils pas leurs vieilles romances, qui, pendant des siècles, ont fait les délices de la nation castillane? Les prouesses des paladins, les prodiges de la féerie, les exploits des chrétiens contre les Maures, les événemens ordinaires de la vie, l'histoire ancienne, et même la bible, tout était mis par les Espagnols en romances, et chanté sans doute, comme ils chantent encore aujourd'hui, avec accompagnement d'une mauvaise guitare. C'est à l'aide du chant et de la guitare que l'amant déclare souvent sa passion sous le balcon de sa maîtresse, au risque d'être chassé et battu

par un rival jaloux. Les anciennes romances des Espagnols ne brillent ni par la richesse de l'expression, ni par l'éclat du style ; voilà aussi pourquoi elles sont devenues si populaires.

Les *Maures* et les *Arabes* mêmes n'ont-ils pas toujours aimé la poésie et les fictions ? N'est-ce pas d'eux que nous avons reçu les contes des *Mille et une Nuits ?* Les Arabes sont conteurs ; aussi pêchent-ils un peu par la verbosité. Écouter des contes est un de leurs grands plaisirs. Lorsque, après les fatigues d'une journée passée dans les déserts arides et brûlans, la fraîcheur et l'obscurité de la nuit les rassemblent sous la tente, ou autour de l'âtre, où grille une brebis et où bout leur breuvage favori, le café, ils se groupent souvent autour de l'un d'eux, qui raconte pendant des heures de petits romans dans le goût de leurs *Mille et une Nuits*. Des conteurs de profession fréquentent les cafés de Constantinople, Smyrne, Damas et d'autres grandes villes, pour charmer les habitués de ces lieux de réunion. Dans les harems, des femmes sont payées pour amuser par des contes les habitantes oisives et pri-

sonnières de ces demeures. Anciennement les boyards, ou grands de Russie, avaient dans leur maison un conteur, qui, lorsque le maître était couché, s'asseyait au pied du lit pour lui faire des contes, jusqu'à ce qu'il fût endormi.

En Arabie, le don de la poésie est si commun, que beaucoup d'hommes, qui n'ont pas d'autres ressources, ou qui sont trop paresseux pour s'en créer une, gagnent leur subsistance en ne faisant que chanter en vers les louanges des cheiks ou riches de leur nation, en s'accompagnant de l'*erbabe* ou violon arabe à une corde ; c'est presque le seul instrument de musique que l'on connaisse dans les déserts ; il consiste en une peau de chèvre tendue sur un chassis de bois mince, dans lequel on a fixé une corde en crin de cheval : le pauvre son de l'instrument répond assez à la médiocrité des vers qu'il est destiné à accompagner.

Les *Persans*, les *Indiens*, les *Chinois* ont tous ce goût des contes et de la poésie, et leur littérature est riche en productions natives de leurs poètes. Les Hindous ont des romans merveilleux dans leur vieux langage

sacré, ou le sanscrit, qui n'est plus connu aujourd'hui que de leurs savans.

Ce ne sont pas seulement ces grands peuples de l'Asie qui ont le don de la poésie : les *Afgans*, peuple assez grossier du Caboul, dans le nord-est de la Perse, font très-facilement des vers ; ils mettent en chansons tous les petits événemens qui se passent chez eux, et qui excitent l'attention publique. Je n'oserais affirmer que ces vers sont bons ; je croirais même volontiers qu'ils en font beaucoup de mauvais; mais c'est un léger inconvénient qu'ils partagent avec des peuples plus civilisés.

Les peuples *slaves* et les *Grecs* trouvent assez facilement des vers, et font beaucoup de chansons ; les *Illyriens* en ont un bon nombre; chez les *Serviens*, les femmes mêmes font des chansons sur les événemens domestiques, les seuls qui parviennent entièrement à leur connaissance.

Dans l'ouest de l'Afrique, il y a un peuple nègre, celui des *Soulimas*, dont les ménestrels, appelés *djelles*, chantent sans cesse leurs rois et les événemens publics de leur pays. Ayant les bras ornés de clochettes, et pin-

çant une espèce de guitare appelée *balafou*, ils improvisent des louanges poétiques aussi remplies de flatterie que celles des poètes salariés ou pensionnés de l'Europe ; ils assistent aux combats et aux fêtes, et aux travaux qui se font en public, et sont partout l'âme des mouvemens populaires. Quelquefois leurs chants sont accompagnés du son et du bruit des tambours, des fifres et des cors faits en défenses d'éléphant, ainsi que de danses exécutées par des troupes d'hommes et de femmes habillés d'une manière fantastique.

Les *Malais* de Sumatra ont le don naturel de la poésie, ainsi que le prouvent les *pantuns* ou quatrains qu'ils composent et chantent. Dans leurs danses, un jeune homme chante une partie, et une jeune fille répond par une autre, soit qu'on les improvise, soit qu'on se contente de les réciter; car les Malais savent par cœur une grande quantité de ces *pantuns*. De pareils quatrains se ressentent du défaut de civilisation et de la rapidité de la composition; les idées n'y sont pas toujours bien liées, et les expressions sont bien souvent obscures ; aussi un bon nombre de ces pantuns sont proposés comme énigmes.

On dit que c'est aussi par des pantuns que les jeunes amoureux malais déclarent leur amour, et que leurs quatrains contiennent des comparaisons fort galantes.

Les *Finnois* aussi ont des poètes et des chansonniers; les airs ne sont pas très-originaux, mais ils répondent aux paroles, qui sont également bien simples. Qui n'a entendu parler de ces *Gaëls*, ou indigènes de l'Écosse, qui, dans leur langue particulière, ont conservé pendant plusieurs siècles des poésies quelquefois sublimes, d'autres fois vagues, obscures ou incohérentes, composées par les poètes de leurs montagnes ou de leurs îles, et attribuées par la tradition à Ossian? Ces poésies se sont transmises bien plus de vive voix que par écrit. On trouvait autrefois dans ces montagnes des hommes qui récitaient des centaines et même des milliers de vers en langue erse, qu'écoutaient avec ravissement les vieux et les jeunes, les hommes et les femmes. Il reste encore quelques Écossais qui charment les cabanes des vallées par le récit de ces poésies nationales; mais le vieux langage gaëlique se perd, et des chansons plus modernes, dans le dialecte actuel de l'É-

cosse, prennent la place des poésies ossianiques.

L'*Islande*, malgré son climat froid, a produit une foule de poètes échauffés par le feu de l'imagination. Ses scaldes n'ont guère cédé aux bardes des Gaulois, des Germains et des Écossais; eux aussi ont chanté les exploits de leurs héros et les aventures romanesques de leurs contrées; eux aussi ont charmé leur nation par leurs fictions intéressantes, appropriées aux mœurs et à l'esprit des habitans du nord. Dans les îles danoises, dites Farœer, on chante encore aux fêtes de noce de petits poëmes en vieux langage, pour accompagner la danse des convives. Les jeunes paysans et paysannes apprennent ces poésies, du genre épique, dans les veillées d'hiver, pendant qu'ils nettoient et filent la laine. Quelquefois on termine ces veillées par des danses, pour lesquelles on n'a d'autre musique que le chant : c'est alors que de longs morceaux de ces poèmes sont chantés de suite. Il arrive aussi que des poètes rustiques composent de nouveaux chants; mais les anciens ont la préférence.

L'Inde a des castes de poètes : telle est

celle des *charuns*, qui prétendent n'avoir d'autre occupation que de chanter les louanges de ceux qui leur font du bien, et de prier pour eux. C'est par des improvisations rithmiques qu'ils vantent les vertus vraies ou fausses de leurs bienfaiteurs ; s'ils reçoivent l'aumône, ils croient s'acquitter par leur babil louangeur ; on dit que pour une bouteille d'eau-de-vie, ils font les éloges du donateur pendant une demi-heure sans interruption ; car malheureusement les charuns aiment non seulement l'argent, mais aussi les liqueurs spiritueuses. C'est sans doute dans leur qualité de poëtes qu'ils refusent de payer aucun impôt au gouvernement, et qu'ils aiment mieux tout risquer que de se soumettre à la capitation.

La tribu des *Bhauts*, ou *Bhats*, qui habite principalement le Guzerat, fournit à tout le nord de l'Indostan des poëtes qui font aussi le métier de chanteurs et d'astrologues, et dressent les généalogies de ceux qui les paient. Ils improvisent comme les *charuns* avec une grande facilité ; il y en a qui sont attachés à des tribus, et obligés d'en chanter les louanges ; d'autres sont appelés aux noces

et à d'autres festins; de simples familles riches entretiennent aussi quelquefois un bhaut, pour qu'il fasse sans cesse leur éloge partout où il va. Ces poètes de profession et de naissance gagnent leur vie encore d'une autre manière; ils se rendent garans des contrats et des traités pour la partie qui a recours à leur ministère, et si cette partie ne remplit pas dans la suite ses engagemens, le bhaut qui s'est rendu garant de sa bonne foi immole une vieille femme ou un enfant de sa caste, et même de sa famille, en faisant d'horribles imprécations contre celui qui a violé ses promesses, et en faisant des vœux pour que le sang de l'innocente victime retombe sur la tête du parjure.

Pour revenir à nos contrées, n'avons-nous pas eu, au moyen âge, une époque brillante pour la poésie, où les troubadours, les trouvères et les ménestrels, accueillis et encouragés dans les châteaux et les petites cours des seigneurs, s'essayaient dans une langue à moitié barbare, et chantaient l'héroïsme et l'amour? La Provence pour les Français, la Catalogne pour les Espagnols, et la Souabe pour les Allemands, paraissaient être des

contrées favorisées sous le rapport de la poésie ; car c'est de là que sortaient les troubadours et lès ménestrels ; c'est là qu'ils se rassemblaient pour rivaliser de zèle et de talent. S'ils n'ont pas inventé, ils ont du moins propagé des fables, des fabliaux et des romans, qui, revêtus depuis de formes plus modernes, font encore les délices des générations actuelles.

Le goût de la musique est presque inséparable de celui de la poésie ; aussi voit-on ces arts cultivés ensemble dès la plus haute antiquité. David était poète et musicien ; et c'est par le charme de ses poésies et des sons de sa harpe, qu'il dissipait la sombre humeur de Saül, son roi. Orphée est devenu un personnage presque mythologique, tant on trouvait divins les sons de sa lyre, lorsqu'elle accompagnait ses chants. Les Grecs ont été un des peuples les plus heureusement organisés pour la musique, qui avait sur leurs âmes un pouvoir que nous avons peine à comprendre. On attribuait à cet art des effets moraux ; il entrait dans l'éducation publique, et la déclamation de leurs tragédies mêmes ne pouvait s'en passer ; c'est par la flûte que l'on soutenait les

récits des acteurs tragiques, dans ces grandes représentations où affluait toute la Grèce.

Il n'y a pas de peuple si sauvage qu'il n'aime la musique ; mais ce qui plaît au sauvage, c'est un bruit confus d'instrumens criards ou assourdissans, que nous appellerions charivari. Les peuples même demi-civilisés aiment plutôt le bruit que la musique ; cependant ils ont toutes sortes d'instrumens, et si leurs compositions sont pauvres, au moins ils ont une certaine richesse d'instrumens. On en trouve une grande variété chez les *Turcs*, les *Persans*, les *Hindoùs* et les *Chinois ;* les *Javanais* en possèdent de très-harmonieux, ou du moins de très-sonores ; les *Kalmouks* même en ont plusieurs pour accompagner le service divin. Dans diverses îles de la mer du sud, au contraire, les Européens, lors des voyages de découverte, ne trouvèrent en usage d'autres instrumens qu'un coquillage appelé *triton*, dans lequel ces insulaires soufflaient de toute leur force.

Dans des pays moins barbares, le peuple est resté attaché à quelque vieil instrument devenu national. La flûte de Pan, faite de roseaux de différentes grandeurs, charmait les

bergers de la Grèce et de l'Italie; on la voit représentée sur les vieux monumens qui retracent les mœurs pastorales, et les idylles de Théocrite et de Virgile en font plusieurs fois mention. Les *Finnois* ont leur *kandelé*, et les *Russes* leur *balalaïka* (instrument à plusieurs cordes de métal), pour accompagner leurs airs populaires, et pour marquer la cadence de leurs mouvemens rustiques; j'ai parlé plus haut de l'*erbabé* ou violon des Arabes, dont on voit jouer chez les Maures par les jeunes filles.

Chez les *Écossais* c'est la cornemuse qui est l'instrument favori; elle accompagne leurs airs galiques, elle les enflamme au combat, elle les attriste au convoi, elle récrée les pâtres des montagnes. Les troupes militaires de l'Écosse n'ont pas d'autre musique. Autrefois, chaque chef de *clan* ou de tribu avait son joueur de cornemuse en titre; cette charge était même héréditaire dans les familles, et les Écossais ont retenu les noms de quelques-unes de ces familles qui s'étaient signalées dans leur art. Aujourd'hui encore, quelques Écossais des montagnes excellent sur la cornemuse, la ville d'Édimbourg ou quelque

autre de ce pays voit de temps en temps les plus habiles se réunir pour donner à l'envi des preuves de leur talent; pour beaucoup d'Écossais, ces défis de joueurs de cornemuse valent le plus beau concert.

Le véritable art de la musique est cultivé en Italie et en Allemagne plus que partout ailleurs; dans une partie de l'Allemagne, il est enseigné même dans des écoles de village, et en Italie les spectacles à musique sont un divertissement commun dont participent toutes les classes de la société.

CHAPITRE III.

Écriture.

Il s'en faut beaucoup que tous les peuples de la terre sachent écrire; et parmi ceux qui, depuis long-temps, se servent de l'écriture, il y en a un grand nombre qui n'ont point d'écriture particulière, et qui se sont contentés d'emprunter celle de leurs voisins. Ceux qui n'ont aucune écriture quelconque sont privés des moyens de transmettre à la postérité le souvenir des événemens remar-

quables, et les productions de leur esprit; leur mémoire seule sert de dépôt à leurs connaissances; c'est là que se conservent leur histoire, leur poésie, leurs croyances; mais ce n'est jamais sans éprouver de grandes altérations que les connaissances conservées de cette manière se transmettent de génération en génération, quoique la mémoire fasse quelquefois des efforts prodigieux pour retenir ces choses intéressantes. C'est probablement pour aider la mémoire que plusieurs peuples avaient autrefois leur histoire en vers, parce que la poésie se grave mieux dans l'esprit, et présente les faits sous une forme plus concise. Les *Péruviens* soulageaient la mémoire en faisant des nœuds de diverse espèce, qui leur rappelaient diverses idées et différentes images. C'est ce qu'ils appelaient des *quipos*.

Les savans ont agité la question de savoir si les Grecs savaient écrire au temps du siége de Troie; et si Homère a écrit ses poèmes. Il est de fait que du temps du poète et longtemps après lui, les *rapsodes* allaient chantant de ville en ville des vers sur le siége de Troie; ainsi Homère a pu composer ses

chants par morceaux, et les chanter successivement dans les villes où il passait, et ils ont pu se transmettre ainsi d'une génération à l'autre jusqu'à ce qu'on les écrivît.

On prétend que ce furent les Phéniciens qui apprirent l'écriture aux Grecs, et ceux-ci à leur tour la portèrent en Italie; l'écriture latine a été adoptée par tous les peuples modernes dont les Romains avaient subjugué la patrie, ainsi que par les Anglais, les Hollandais, les Polonais, les États-Unis d'Amérique. Le grec modifié est la base de l'écriture russe. L'Allemagne, le Danemarck, la Suède, s'en tiennent à l'écriture qu'ils appellent gothique, qui fut adoptée au moyen âge par les moines, et qui a régné aussi dans le reste de l'Europe.

Tous les Européens écrivent de gauche à droite, les Orientaux au contraire écrivent de droite à gauche; le commencement de leurs livres est là où se trouve la fin des nôtres, et nous commençons nos livres là où ils finissent les leurs. Les *Mongoles* écrivent de haut en bas, en sorte que leurs lignes, au lieu d'être horizontales, sont verticales.

Les *Scandinaves* avaient autrefois une écri-

ture qu'ils paraissent n'avoir guère employée que dans les inscriptions, et qui se compose en effet de barres telles qu'on en peut graver dans la pierre ou le bois avec des outils grossiers. Cette écriture imparfaite, dans laquelle il manque plusieurs lettres de notre alphabet, se retrouve sur une foule de pierres dans le nord ; elle ressemble à celle dont les *Étrusques* se sont servis dans leurs monumens ; une autre écriture de ce genre se voit sur les médailles des anciens *Celtibériens* en Espagne. Tous ces peuples ont dû avoir des outils imparfaits pour graver des lettres dans le métal ou la pierre ; voilà pourquoi elles consistent en barres différemment posées, qui sont faciles à graver et à reconnaître. Dans les ruines de Persépolis on trouve des inscriptions dont les caractères ont la forme de clous, et que l'on n'a pû encore déchiffrer.

De tous les peuples, les *Chinois* et les anciens *Égyptiens* sont ceux qui ont le plus raffiné et compliqué leur écriture. Les Chinois ont des signes et non pas des lettres pour exprimer les mots, en sorte qu'il y a autant de signes que de mots. Ce n'est donc pas assez

pour un étranger d'apprendre ces mots; il faut encore apprendre les signes qui les représentent. Il est vrai que parmi ces signes, il y en a beaucoup de composés dont on trouve la signification en les décomposant en élémens plus simples.

Les *Égyptiens* ont eu une écriture toute symbolique, toute en images; ils en ont couvert leurs monumens en dehors et en dedans; leurs obélisques, leurs tombeaux, leurs temples, tout était couvert de ces hiéroglyphes; mais précisément parce que ce sont des figures symboliques, il fallait en avoir la clef pour les lire; les prêtres avaient ce secret, et le gardaient soigneusement; ils avaient une autre écriture pour le peuple; leurs hiéroglyphes sont des énigmes pour nous, et ce n'est qu'avec des peines infinies que l'on est parvenu à en déchiffrer une partie (1).

Dans le moyen âge, c'étaient les couvens qui copiaient les livres, et il n'y avait guère que les moines qui sussent bien écrire. Aujourd'hui encore chez les *Kalmouks*, il y a une espèce de moines qui vit du métier de

(1) Voyez l'*Archéologie* et le *Traité des hiéroglyphes*.

copier des livres sacrés. Ceux qui veulent avoir des copies de ces livres prennent à leur solde un moine qui, par respect pour le texte sacré, copie très-lentement; ils le nourrissent de viande de brebis et de thé, et le paient à raison de quelques sous par page.

Une foule de peuples sur la terre ignore encore l'art d'écrire, et chez les peuples civilisés même, surtout dans le midi de l'Europe, les classes pauvres et ouvrières ne sont guère familiarisées avec cet art, tandis que chez les peuples éclairés et industrieux, la lecture et l'écriture font toujours partie de la première éducation. Dans l'intérieur de l'Afrique, un homme qui sait lire l'Alcoran, jouit d'une considération particulière; on s'imagine qu'il a un pouvoir extraordinaire, et qu'il peut opérer même des choses surnaturelles.

La rareté des matériaux a été quelquefois pour les peuples un obstacle à la propagation de l'écriture. On a écrit long-temps sur parchemin. L'invention du papier de chiffons facilita enfin le moyen de multiplier les écritures; aussi depuis ce temps l'instruction est devenue bien plus générale, surtout depuis

que l'imprimerie a enseigné le moyen de multiplier rapidement et à peu de frais les copies des livres.

Les anciens *Mexicains* ont écrit leurs livres sacrés sur des peaux de cerfs. Les *Égyptiens* se servaient du papyrus, plante commune chez eux; les *Indiens* écrivent sur des feuilles de palmier.

CHAPITRE IV.

Des Danses.

Si le goût de la musique est général chez les peuples, celui de la danse ne l'est pas moins, et il n'est point de malheur, il n'y a pas d'esclavage, quelque dur qu'il soit, que le plaisir de la danse ne fasse oublier quelquefois. On ne connaît pas d'hommes plus engoués pour la danse que les malheureux *nègres,* réduits dans la plus triste servitude. Ce n'est pas seulement dans leur patrie qu'on les voit danser quelquefois des nuits entières au son d'un tambour et d'un galoubet, mais aussi dans les îles de l'Amérique où ils ont été transplantés comme esclaves, et où leurs

journées, loin du sol paternel, s'écoulent dans les plus rudes travaux, souvent sous le fouet d'un maître plus barbare qu'eux; ils oublient leur exil, leur esclavage, leur dégradation, lorsqu'ils peuvent se réunir le soir pour exécuter les danses de leur pays. A les voir sauter et gambader avec une vigueur infatigable, on dirait qu'ils ont réservé pendant toute la journée leurs forces pour les plaisirs du soir, on ne se douterait pas qu'ils ont gagné leur manioc ou leur maïs à la sueur de leur front, sous un soleil ardent ou dans une case étouffante. C'est ordinairement le samedi soir que les nègres des plantations les plus rapprochées se réunissent pour danser pendant la nuit. Un tambour, une calebasse remplie de graines et secouée en mesure, et le chant des négresses, qui forment un cercle autour des danseurs, voilà leur musique: une négresse entonne un de leurs airs favoris, et les autres le répètent en chœur. Ordinairement, il n'y a qu'un couple qui danse: lorsqu'il est fatigué, il cède la place à un autre, et c'est ainsi que les danseurs se succèdent toute la nuit. A Noël, l'usage accorde aux nègres trois jours de

liberté; pour cette fête, ils se parent de ce qu'ils ont de plus beau, et s'adonnent avec tant d'ardeur à la danse qu'ils sont incapables les jours suivans de se livrer à leur travail.

Dans d'autres pays chauds, les peuples n'éprouvent pourtant pas cette ardeur pour la danse; le caractère flegmatique des *Asiates* ne s'accommode pas de ce mouvement violent. Des *Chinois* voyant danser des Anglais, demandèrent pourquoi ils se fatiguaient tant, et pourquoi ils ne laissaient pas faire par leurs domestiques ces mouvemens pénibles. Ces peuples aiment pourtant à voir exécuter des danses par des hommes et des femmes qui font profession de cet exercice, mais qui ne jouissent pas d'une bonne réputation sous le rapport des mœurs.

Depuis l'antiquité, l'*Inde* entretient une classe particulière de femmes élevées pour cet art, et connues sous le nom de *Bayadères.* Elles ne sont pas tout-à-fait ce qu'elles paraissent dans nos romans et nos opéras; leurs vêtemens sont lourds et sans goût, leurs mouvemens sont plutôt des tours de force ou une pantomime lascive qu'une danse gracieuse; un pareil spectacle peut plaire à un

rajah, mais l'Européen, instruit à l'école des Grecs, a une idée plus noble de la danse considérée comme art. Les Bayadères vivent en troupes sous la conduite de quelques matrones ; elles sont aux ordres de qui veut les payer, et leur conduite est ordinairement aussi licencieuse que leur pantomime. Il y a de ces troupes attachées au service des pagodes, et les brahmes partagent quelquefois les gains honteux de ces femmes mercenaires. Les rajahs entretiennent des troupes particulières de Bayadères pour le service de leur cour.

Les *Turcs* et les *Arabes* prennent aussi plaisir à la vue de ces danses obscènes, dégoûtantes pour des Européens bien élevés ; il est curieux de voir des Ottomans assister avec un flegme stoïque et avec un sang-froid imperturbable à des pantomimes lascives représentées par une classe méprisable de mercenaires.

Il y a pourtant aussi chez les Turcs une classe d'hommes qui pratiquent la danse, mais c'est une danse d'un genre tout particulier. Les derviches donnent dans leurs couvens, les vendredis, une espèce de repré-

sentation pieuse à laquelle on assiste en foule. Ils tournent, ils dansent sans discontinuer pendant des heures; à la fin, le vertige les saisit, et ils tombent, épuisés de fatigue.

Le fandango des *Espagnols* tient un peu de la danse voluptueuse des orientaux; peut-être sont-ce les Maures qui en ont introduit le goût dans l'Andalousie, où cette danse est maintenant indigène. Elle consiste plutôt dans une vive expression de la passion de l'amour, et dans un tressaillement des membres du corps, que dans des pas cadencés avec grâce; cependant, exécutée par des Andalousiens, à la physionomie mobile et au teint basané, au son des castagnettes, sous le climat voluptueux de Grenade ou de Séville, cette danse nationale plaît à l'étranger par son originalité, pourvu que la grâce n'y soit pas entièrement sacrifiée.

Tandis que la mollesse du fandango convient à l'habitant des bords du Guadalquivir, l'*Albanais* belliqueux a conservé une tradition de la pyrrhique des anciens; sa danse *arnaoute* convient à un peuple toujours armé, toujours prêt à se battre; il danse avec ses armes, comme il voyage, comme il se pro-

mène, je dirais presque comme il laboure avec elles; en dansant l'*arnaoute*, les Albanais brandissent leurs épées, font des évolutions; il semble qu'ils convertissent la guerre en jeu. C'est ainsi que les Spartiates ont dû danser, si ce peuple austère a aimé cet amusement.

Les *Kalmouks* ont une manière particulière de danser. Chez ce peuple, les mouvemens se font moins par les pieds que par les mains et le corps; ils les remuent de toutes les façons, ils plient le corps sur un des côtés, ou se jettent tantôt en arrière, au point de toucher presque la terre avec leur tête; c'est dans ces tours de force que consiste chez eux l'habileté du danseur. Le peuple russe a dans sa danse quelque chose de cette méthode kalmouke.

CHAPITRE V.

Des Spectacles.

Chez les anciens, le spectacle était un divertissement national; le peuple en masse y assistait dans de vastes théâtres ou amphi-

théâtres. C'était l'état qui faisait les frais des représentations; et, loin d'exiger une rétribution des spectateurs, on faisait des largesses au peuple qui y assistait; aussi disait-on des Romains, qu'ils ne désiraient que du pain et des spectacles, *panem et circenses*. La douceur du climat de l'Italie et de la Grèce permettait de jouer sur une scène ouverte au grand air, et d'agrandir par conséquent les théâtres, afin d'y recevoir toute la population d'une ville ou d'un canton.

Les spectacles sont devenus aussi l'amusement habituel des peuples civilisés modernes. Il n'y a presque point de ville en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne, qui n'ait sa salle de spectacle; Paris seul renferme douze à quinze théâtres de tous genres, depuis l'Opéra qui entretient plusieurs centaines de musiciens, chanteurs, danseurs, etc., jusqu'à un spectacle où les acteurs sont de petits enfans. Les plus grands poëtes des peuples modernes, Shakespeare, Molière, Racine, Corneille, Voltaire, Métastase, Schiller, ont travaillé pour la scène, devenue un délassement et une école pour les gens de goût, et pour tous les hommes d'un esprit cultivé.

Cependant l'église romaine n'a jamais levé l'interdiction ou l'excommunication lancée contre les acteurs, quelque distingués qu'ils soient dans leur art. A *Rome,* ils sont pourtant tolérés, malgré le voisinage du Vatican; mais pendant long-temps on n'y a pas permis aux femmes de monter sur la scène, comme chez les anciens Grecs et Romains, qui ne donnaient pas non plus de rôles aux femmes dans leurs pièces, et on y fait encore trêve au spectacle dans l'avent, en carême, et pendant le jubilé. Dans la *Suisse* protestante, on n'a pas excommunié les acteurs, mais on s'y est long-temps opposé à l'introduction du spectacle, prétendant par rigorisme que cet amusement profane ne s'accordait pas avec les mœurs austères des chrétiens; mais le goût général a entraîné les Suisses. Genève et Lausanne possèdent maintenant leur salle de comédie, tout comme les villes de la France voisine.

En *Espagne,* le goût de la dévotion n'a point gêné celui du spectacle; les deux goûts se sont même fort bien alliés ensemble. Une foule de pièces de théâtre de Caldéron et de Lope de Véga roulent sur des sujets pieux; on y chante

l'ave-maria et des Litanies; les anges et les saints y figurent à côté du gracioso ou du bouffon de la pièce. Dans les fêtes des saints, on représente publiquement leur vie sur des tréteaux dressés dans les carrefours; et, dans les salles de spectacle, lorsque l'angelus sonne, les spectateurs et les acteurs, peu importe qu'ils représentent des Grecs, des Maures, des juifs ou des chrétiens, suspendent les plaisirs et l'action du spectacle pour s'agenouiller et réciter la prière, après quoi la pièce est reprise.

En *France*, comme dans d'autres contrées de l'Europe, c'est de la dévotion qu'est sorti le spectacle. Au moyen âge, le peuple, en sortant de l'église et en passant par le cimetière qui entourait ordinairement l'édifice religieux, voyait représenter, pour une bagatelle, ce qu'on appelait des *moralités* et des *mystères;* c'étaient ou des allégories morales, ou des sujets de la Bible et des Légendes, qui paraissent bien bouffons aujourd'hui; mais à cette époque ces farces passaient pour très-édifiantes. Le Père Éternel y tient d'étranges discours, et se trouve en communication avec le diable, avec les soldats et avec toutes

sortes de gens qui s'expriment fort au naturel, et assaisonnent leurs apostrophes de grosses injures. La passion était représentée le vendredi saint par des gens pieux qui y prenaient un rôle par dévotion; cependant celui du Christ était si fatigant, et on maltraitait ce personnage si rudement, qu'on avait quelquefois de la peine à trouver un homme assez courageux pour s'en charger. Un reste de ces représentations de la passion se voit encore dans quelques pays catholiques du midi. En *Flandre*, les paysans représentent quelquefois de longues comédies saintes, comme les grandes villes en voyaient et admiraient, il y a quelques siècles. Le même usage s'est conservé dans le *Tyrol*, où les paysans jouent quelquefois, dans une grange ou en plein air, des comédies dont les sujets sont tirés de la Bible, de la Légende, ou des contes populaires; les martyrs y jouent un grand rôle · on y voit figurer fréquemment le diable, et Paillasse est là pour égayer l'action, quelquefois tragique. Entre les divers actes de la pièce, on joue des intermèdes avec chant, et on termine le spectacle par une petite pièce dans laquelle Paillasse fait

le rôle principal, et tourne en ridicule les sottises des habitans de la commune ou des communes voisines ; cette petite pièce est ordinairement accompagnée d'une musique composée par le maître d'école. Les représentations durent depuis une heure jusqu'à sept ; elles ont lieu en été ; quelquefois l'auditoire est assis au milieu d'un pré, et en plein soleil. On se prépare à ce divertissement pendant l'hiver.

En France, les moralités et les mystères firent place peu à peu à des farces plus mondaines, et enfin la comédie en naquit. On jouait de courtes allégories lors des entrées solennelles des rois dans les grandes villes. A Paris, on a plusieurs fois dressé des théâtres dans les places publiques et dans les rues, sur le passage des rois et des reines.

On a été long-temps en peine en Europe de trouver des amusemens, surtout avant l'organisation des théâtres. Les souverains salariaient des bouffons chargés de les amuser à toute heure ; lorsque ce triste rôle devenait le partage de quelque plaisant, homme d'esprit, il en tirait bon parti pour divertir une cour qui, au reste, n'était pas bien diffi-

cile sur la plaisanterie. Plusieurs de ces bouffons se sont rendus fameux par leurs reparties. Ce rôle a disparu en France plutôt que dans d'autres cours, qui se sont policées plus tard.

En *Russie*, il y avait encore des bouffons de cour sous Pierre I[er], qui condamnait quelquefois à ce métier avilissant des personnes d'une haute naissance tombées dans la disgrâce. Les malheureux étaient forcés dans leur misère à faire rire celui qui les y avait plongés. C'était aussi à la cour de Russie que l'on trouvait plaisant de faire rassembler, par ordre du gouvernement, tous les nains et toutes les naines de l'empire, de choisir un couple parmi eux, et de le marier avec des cérémonies burlesques, en présence de toute la cour et de la capitale de l'empire.

Le goût des spectacles se trouve jusqu'à l'extrémité de l'Asie, chez les *Javanais*, les *Chinois* et les *Japonais*. Ces deux derniers peuples ont des théâtres arrangés à peu près comme les nôtres, où l'on joue des pièces sérieuses, des farces et des ballets. Les Javanais ont encore d'autres divertissemens; ils font combattre en public des coqs dont les

éperons sont armés d'acier tranchant, comme on fait quelquefois en Angleterre. Le peuple javanais est passionné pour les combats de ces animaux; il ne s'en lasse point, et y prend une part aussi vive que s'il s'agissait de ses plus grands intérêts; ce peuple, naturellement indolent et flegmatique, sort de son caractère quand il voit combattre des coqs.

Pour amuser les grands de Java, il faut des combats plus sanglans: il font entrer dans la lice des buffles et des tigres, et ils vont même jusqu'à forcer des criminels à se mesurer avec le plus sanguinaire des animaux. Quelquefois le criminel, armé d'un poignard, est assez heureux pour porter un coup mortel au tigre, mais c'est après avoir été déchiré ou plus ou moins blessé par les griffes de l'animal furieux. Quelquefois aussi le sultan est assez impitoyable pour faire lâcher un second tigre contre le criminel vainqueur du premier.

Dans l'*Inde*, des troupes ambulantes d'histrions appelés *bowyas* vont donner des représentations dans les villages. Leurs pantomimes sont ordinairement des farces mêlées de beaucoup d'indécence; les rôles de femmes

sont remplis par de jeunes garçons. C'est au milieu du village, pendant toute la nuit, et à la lueur des torches, que ces histrions jouent leurs farces, auxquelles les femmes n'assistent point, mais que les hommes fréquentent avec une vive curiosité. Les représentations se donnent aux frais du village entier.

CHAPITRE VI.

Fêtes et coutumes périodiques.

Les anciens *Perses* commençaient leur année solaire par des cérémonies et des réjouissances qui duraient plusieurs jours. Au moment où le soleil, en renouvelant son cours, faisait tomber ses premiers rayons sur la terre, un jeune homme, le plus beau qu'on pût trouver, annonçait au roi la nouvelle année dont il était le représentant. Un autre jeune homme qui le suivait offrait au monarque, sur un plat d'argent, des épis et des grains, du sucre et des pièces d'or; on réduisait les grains en farine, et on en faisait un pain que le roi goûtait et partageait avec sa cour; il distribuait à ses grands officiers

des robes d'honneur, comme c'est encore l'usage aujourd'hui dans l'orient. Le dernier jour, c'était le tour des sujets de faire des présens au souverain; usage que les rois de l'orient ont eu bien soin de ne pas laisser tomber en désuétude.

Le renouvellement de l'année se célèbre encore aujourd'hui en Perse, mais avec des solennités différentes. Cette fête tombe à l'équinoxe du printemps, et s'appelle *Neurouz*. Quand les astrologues, qui se rendent nécessaires dans les cours ignorantes, ont observé l'entrée du soleil dans le signe du bélier, ils vont annoncer cette grande nouvelle au roi, qui la fait propager au bruit de la mousqueterie et au son des trompettes. On se fait des visites dans les plus beaux habits que l'on possède, et ordinairement on en met de neufs; on s'adresse mutuellement des présens, parmi lesquels des œufs, ayant la coquille peinte ou dorée, sont presque de rigueur. Les princes, les gouverneurs des villes et des provinces, et même les simples officiers ne peuvent se dispenser de présenter ou d'envoyer au chah des cadeaux, tels que chevaux, étoffes, bijoux, armes, par-

fums, etc. Le roi reçoit tout, pourvu que le cadeau ait quelque prix.

C'est des *Romains* que vient notre usage des étrennes. En consacrant le premier mois de l'année à Janus au double visage, symbole du passé et du futur, ils rappelaient ce temps fabuleux, l'âge d'or célébré par les poètes, où Saturne et Janus régnaient paisiblement sur les peuples heureux de l'Italie. Le premier jour de l'an, les Romains s'envoyaient mutuellement des présens dont la simplicité devait rappeler celle de l'âge d'or : c'étaient des fruits secs, du miel, des monnaies des premiers rois. Dans la suite, le luxe fit introduire des cadeaux plus précieux ; Martial envoya une branche avec des dattes dorées ; l'or, l'argent, les ouvrages d'un travail de haut prix furent substitués aux figues et aux dattes des premiers temps. Les empereurs se firent donner des présens et en donnèrent à leur tour.

L'usage se maintint pendant les premiers siècles après l'introduction du christianisme. Le clergé ne voulut y voir qu'un reste du culte payen, et le proscrivit par des conciles et des synodes; mais en vain. Au renouvelle-

ment de l'année il est si naturel de penser à ses amis et de leur donner une marque d'amitié ou de bienveillance! C'est comme un gage des sentimens que l'on aura pour eux dans le cours de l'année; aussi les étrennes traversèrent les siècles, et aucun usage peut-être ne s'est mieux maintenu. Aujourd'hui encore la France, l'Allemagne et beaucoup d'autres pays étalent au jour de l'an le luxe ou la variété des produits de leur industrie, l'éclat de leurs fruits, les nouveautés brillantes de leur librairie ou de leurs arts, et il n'y a guère de famille, quelque médiocre que soit sa fortune, qui ne choisisse dans cette foule d'objets quelque don destiné à l'amitié. Dans une partie de l'Allemagne, c'est à Noël que la jeunesse reçoit les présens qui lui sont destinés.

Les *Chinois* célèbrent le commencement de leur année par la fête des Lanternes, pendant laquelle toutes les familles se réjouissent le soir dans des espèces de tentes ou de cabinets en papier huilé et bien éclairés; en sorte que sur la terre ferme comme sur les jonques des rivières, on voit partout des tentes illuminées et remplies de familles joyeuses.

Le 14 février est un jour très-fêté en *Angleterre;* c'est celui de saint Valentin : d'après l'opinion populaire, ce jour, les oiseaux cherchent leurs compagnes. Autrefois, dans les jeux de société, les jeunes gens tiraient au sort celle qui devait recevoir leurs hommages. Aujourd'hui on écrit le jour de saint Valentin force lettres d'amour qu'on appelle des *valentines*. En écrire et en recevoir est l'amusement de la jeunesse anglaise.

Les peuples chrétiens ont placé au commencement de leur triste carême, sous le nom de carnaval, les jours de folie que les Romains célébraient pendant leurs saturnales dans le mois de décembre. Les mascarades, les danses, les festins, et une licence qui oublie toute distinction des rangs et des états, signalent les saturnales modernes. A Rome, les esclaves cessaient un instant d'obéir à leurs maîtres, et se mettaient hardiment de niveau avec eux ; on suspendait les procès et le cours de la justice, on s'envoyait réciproquement des cadeaux ; en Italie encore, on paraît avoir conservé toutes les traditions des saturnales romaines ; le carnaval de Rome est une réunion de folies ; ce sont des travestis-

semens de toutes espèces ; les arlequins fourmillent ; le troisième jour, tout le monde se pourvoit de lumière ; on se régale, on court au spectacle et au bal, et ce n'est que le mercredi des cendres, commencement des jours de pénitence, que la raison reprend son empire.

Dans les anciennes colonies espagnoles et portugaises de l'Amérique méridionale, la gaîté et même la licence sont, comme dans le midi de l'Europe, à l'ordre du jour pendant le carnaval ; on se poursuit à coups de bonbons (à Rome, ce sont des boulettes de plâtre), et l'on s'inonde réciproquement d'eau de senteur : c'est un plaisir auquel on se livre sur les balcons, dans les rues et places, et dans les salons.

Dans les pays du nord, ce sont particulièrement les bals et des repas très-substantiels qui constituent le plaisir du carnaval. Le culte réformé qu'on y professe a depuis longtemps aboli les saturnales.

Après les quarante jours d'abstinence, très-rigoureusement observés dans quelques églises, surtout dans l'église grecque, reviennent des jours de fête, d'abondance et de

réjouissance de diverses espèces. Les fêtes de Pâques sont, pour les *Russes*, des jours d'allégresse, pendant lesquels il semble que l'on fête le départ du long hiver et la fin du rigoureux carême. On s'embrasse dans les rues, en s'annonçant mutuellement la nouvelle de la résurrection, qui, dans ces climats, est vraiment la résurrection de la nature, et l'on se donne mutuellement des œufs véritables ou imités avec art.

De leur côté, les *Musulmans*, après leur Ramadan, ont la fête du *Beiram*, pendant laquelle le peuple se livre à toutes sortes d'extravagances, et se dédommage amplement de son long jeûne. Il se déguise, il danse dans les rues et les places, il se promène en barques dans les ports, il s'enivre d'une liqueur extraite du dattier, et se rassasie aux tables que les riches dressent dans les cours de leurs maisons.

Les *Kalmouks* ont aussi un carême, mais qui ne dure que sept jours; au soleil levant du huitième jour, on se réunit pour les prières et les processions; les inférieurs présentent leurs hommages à leurs supérieurs; les amis se font présent de fruits, de

gâteaux; on donne des banquets, on s'enivre et on danse; les six jours suivans, ces régals continuent.

Le premier de mai est célébré dans presque tous les pays où ce mois ouvre la saison de la floraison, des beaux jours et des amours. A cette époque, les Romains célébraient la fête de Flore; les maisons et les tables étaient décorées de festons et de fleurs; on portait des couronnes naturelles, on chantait des chansons joyeuses, et on se livrait au plaisir de la table. Dans une grande partie de l'Europe, surtout dans les campagnes, on plante le *mai*, c'est-à-dire on pose devant les maisons habitées par les personnes à qui l'on veut marquer du respect ou de l'affection, des branches touffues, ou même des arbres entiers en pleine verdure. Dans le midi de l'Europe, surtout en Espagne, une jeune fille représentant la déesse Maia est conduite solennellement sur une espèce de trône, et ses compagnes quêtent pour elle auprès de tous les passans.

Les *Yakoutes*, en Asie, ont une fête pastorale au commencement de juin, à l'époque où les jumens de leurs troupes de chevaux

donnent le plus de lait. Cette fête commence par des libations faites par leurs chamanes, puis on se réunit dans la plaine; mais les femmes sont exclues de ces assemblées; on boit copieusement du kuimuiss ou lait fermenté; on fait des courses à cheval; on se livre à des luttes, et, pendant plusieurs jours, on ne cesse de se régaler de la boisson favorite.

Au solstice d'été, qui coïncide dans le calendrier avec la fête de saint Jean-Baptiste, ce sont encore des réjouissances, en vertu d'usages antiques, dans toute l'Europe. On allume des feux de joie, on forme des rondes à l'entour de ces bûchers. Les jeunes filles se baignent dès l'aurore dans les sources vives, ou recueillent les fruits trempés de rosée, et chantent de vieilles chansons pour obtenir dans l'année des maris jeunes, beaux et riches.

Les *Espagnols* et les *Italiens* ont une foule de chansons qui se rapportent à cet usage. En *Écosse*, en *Livonie*, en *Esthonie*, et ailleurs, on attache des vertus particulières aux herbes cueillies à la main et sans faucille la veille de la saint Jean; on les réserve pour

les donner au bétail en cas de maladie. A *Malte*, il y avait autrefois pour la fête de saint Jean des courses à pied et à cheval, qui se renouvelaient quelques jours après à la fête de saint Pierre, pendant laquelle on poussait des cris de joie et on dansait; on ornait la tête des chevaux de branches vertes, etc.

Le solstice d'hiver, qui correspond dans la chrétienté à la fête de Noël, amène d'autres usages. Dans les campagnes, on choisit long-temps d'avance la bûche qui doit brûler ce jour à l'âtre domestique. Dans le nord de l'Europe, on fait de grands régals, on arrange des parties de traîneaux. Ces fêtes y existaient déjà du temps du paganisme sous le nom de *Joul;* les anciennes sagas des *Islandais* parlent des fêtes magnifiques que donnaient les riches Scandinaves, et de la grande hospitalité qu'ils exerçaient pendant le joul dans leurs propriétés rurales; c'est sans doute par un reste de cet usage, qu'en Angleterre les riches ouvrent à Noël leurs châteaux à tous leurs amis, et entretiennent splendidement une nombreuse compagnie. En Italie et en Espagne ce sont des crêches,

des représentations sacrées et d'autres amusemens de dévotion qui occupent le peuple à Noël.

Les *Siamois*, qui commençent leur année avec la première lune de décembre, la font toujours précéder d'une fête qu'ils appellent celle des âmes des morts; ils adressent des hommages aux quatre élémens pour se les rendre favorables; surtout aux eaux, pour lesquelles ce peuple paraît avoir une affection ou une vénération particulière; on jette dans les rivières du riz et des fruits; on y fait flotter toutes sortes de figures bizarres, ainsi qu'une quantité de lampes dont l'ensemble produit, le soir de la fête, un effet surprenant.

Les *Kalmouks* ont une fête semblable qu'ils célèbrent tantôt en novembre, tantôt en décembre, mais qui est pour eux une fête de nouvelle année, qu'ils appellent *soulla*. On passe la journée à jouer aux cartes et à boire; le soir, on allume, sur les autels et en dehors des tentes, des lampes faites en pâte de farine, dans lesquelles chacun met autant de mèches ou de petits cierges qu'il a d'années. C'est aussi par le nombre de *soullas*

qu'il a célébrés que le Kalmouk compte son âge.

CHAPITRE VII.

Politesse, Étiquette.

« La politesse, a dit Duclos dans ses Considérations sur les mœurs, est l'expression ou l'imitation des vertus sociales ; c'en est l'expression si elle est vraie, et l'imitation, si elle est fausse ; et les vertus sociales sont celles qui nous rendent utiles et agréables à ceux avec qui nous avons à vivre. » Aussi la politesse règne surtout chez les peuples qui sont le plus avancés en civilisation, ou qui, par caractère, sont très-sociables. En Europe, ce sont les *Français* qui passent pour l'avoir le plus cultivée et perfectionnée ; aussi n'y a-t-il peut-être pas de langue européenne qui possède autant d'expressions et de tournures bienveillantes et flatteuses que la langue française ; ces expressions n'ont pas toujours une grande valeur, on les donne comme on les reçoit, sans y attacher de l'importance. Le peuple *italien* aussi est prodigue de protestations d'amitié et de bienveillance ; mais

précisément parce que ces expressions sont exagérées, personne n'y attache beaucoup de sens. Rien n'est si commun en Italie que de mettre à la disposition des personnes qui viennent voir le maître de la maison tout ce qu'il possède, sa famille, sa fortune, son crédit; il serait pourtant fort étonné si on le prenait au mot. Voltaire dit qu'en *Espagne* deux gueux, en se rencontrant le matin, ne manquent pas de se complimenter, et de se demander réciproquement si *Sa Grâce* a déjà pris son chocolat. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en Espagne tout le monde est qualifié de *grâce (vuestra merced)*, quand il n'a pas de titre.

Les *Allemands*, qui ont une étiquette rigoureuse pour les titres et les qualifications, ont soin de distinguer dans les lettres qu'ils adressent aux personnes de divers états ceux qui sont simplement *bien nés (wohlgeborn)*, d'avec ceux qui sont *très-bien nés (hochwohlgeborn)*; il n'y a rien au-dessus de ce dernier titre, c'est le *nec plus ultra* du protocole des titres. C'est ainsi qu'autrefois on disputait en France pour savoir à qui était dû le titre de monseigneur; les ducs et pairs et les pré-

sidens à mortier invoquaient l'étiquette en faveur de leur prétention.

Les anciens se tutoyaient, quel que fût leur rang ; ce serait une grossièreté chez les peuples modernes ; ils appellent une seule personne *vous*, et les Allemands l'appellent *eux ;* ils ne réservent le singulier que pour leurs domestiques. A la révolution française, on voulut reprendre le tutoiement, mais il fallut bien vite y renoncer.

En fait de complimens, les *Chinois* et les *Japonais* l'emportent encore sur les Européens les plus polis, ce qui ne les empêche pas de tromper autant qu'ils peuvent. Le capitaine russe Golownin, pendant son séjour à Nangasaki, port du Japon, ne vit jamais relever les sentinelles qu'après qu'elles se furent complimentées pendant quelques minutes. En Chine, un repas auquel assiste un convive étranger à la maison est entrecoupé d'une foule de complimens qui recommencent à chaque nouveau service ; les invitations même ne se passent jamais sans cet accompagnement ; celles qui se font par écrit sont faites sur du beau papier orné, et conçues en un style ampoulé.

Les peuples ont une variété de manières de se saluer et de se donner des signes de bienveillance. En Europe, on ôte le chapeau et on incline la tête. Dans les îles de la mer du Sud, les deux personnes qui veulent se saluer se touchent par le bout du nez. Chez les *Esquimaux,* c'est par le frottement mutuel des nez qu'on se témoigne de l'amitié et de l'affection. Au *Japon,* on met un genou en terre lorsqu'on se rencontre dans un salon; dans la rue, on fait seulement un mouvement comme pour s'agenouiller; les inférieurs non-seulement s'agenouillent devant leurs supérieurs, mais ils inclinent la tête jusqu'à toucher la terre. On dit que les gens des classes inférieures, après s'être jetés à terre devant les grands, leur tournent par politesse le dos, comme pour indiquer qu'ils ne sont pas dignes de voir la face d'aussi augustes personnages.

Les *Chinois* ont huit manières de saluer; le salut le plus simple se réduit à joindre les mains devant la poitrine et à les lever; si l'on y ajoute une inclinaison du corps, on salue au second degré; on est plus respectueux lorsqu'on fait un mouvement comme

pour s'agenouiller, et plus encore quand on s'agenouille réellement ; si, étant à genoux, on incline la tête jusqu'à terre, on fait un salut au cinquième degré ; et, en touchant la terre trois fois de la tête, le salut est un degré plus haut ; en se levant après le premier agenouillement, et en se mettant de nouveau à genoux pour toucher trois fois la terre, on en est au septième degré de respect ; enfin la huitième manière, appelée *san-kwei-kew-kow*, est celle que l'étiquette exige des sujets lorsqu'ils se trouvent en présence de l'empereur. Il faut s'agenouiller trois fois, et se lever chaque fois, après avoir touché la terre autant de fois de son front.

Les *Kalmouks*, tout nomades qu'ils sont, tiennent beaucoup aux cérémonies. Lorsqu'un de ces nomades fait une visite à un homme distingué de sa nation, il se tourne, en entrant dans la tente, ou à droite, ou à gauche, et s'assied sans mot dire, en s'accroupissant sur ses talons, ou en mettant un genou en terre, et tournant l'autre vers l'endroit où est assis le maître de la tente ; ainsi, lorsque celui-ci est assis à la droite, il tourne vers lui le genou gauche, et s'il est assis à la gauche,

il lève vers lui le genou droit; mais étendre les jambes passerait pour une malhonnêteté. Des personnes des hautes classes qui se font visite demeurent assises quelques minutes avant de se saluer. Des inférieurs qui se présentent devant leurs supérieurs mettent le genou droit en terre, penchent le corps sur le devant, et avancent le bras sans l'élever, en prononçant une formule de salut; le supérieur, en répondant à cette formule, touche le bras du subalterne. Le maître de la tente est ordinairement assis du côté de la tête du lit, et sa femme du côté des pieds. On offre aux convives une pipe à fumer, puis on sert du thé; la première tasse est présentée au maître, la seconde à la maîtresse, les autres sont pour les convives; ensuite on sert de l'eau-de-vie de lait, et lorsque les maîtres sont à table, on distribue un peu de viande aux gens qui leur font visite.

Les *Turcs* ont aussi leurs cérémonies pour les diverses espèces de supérieurs auxquels ils ont affaire; mais, en fait de cérémonies et de complimens, les Chinois restent toujours les maîtres de tous les peuples de l'Asie.

L'étiquette qui régnait autrefois dans les

cours de l'Europe ressemblait un peu au cérémonial chinois. On ne versait à boire à quelques rois qu'en mettant un genou à terre. Au mariage des princesses par ambassadeur, celui-ci mettait un pied dans le lit de la princesse, comme pour en prendre possession au nom de son maître. En *Espagne*, personne ne pouvait toucher la reine, même pour la relever quand elle tombait. J'ai lu quelque part qu'un courtisan se sauva de la cour, parce que, dans une promenade où il avait accompagné la reine, et où celle-ci était tombée, il s'était empressé de la relever; il ne pouvait plus se montrer au palais après un pareil événement. A la cour de France, il y avait une foule de cérémonies et de droits d'étiquette. Madame Campan raconte dans ses Mémoires que la reine Marie-Antoinette changeait de chemise un jour d'hiver; pendant que la femme de chambre tenait la chemise, entra une duchesse : d'après l'étiquette, c'était à celle-ci qu'il appartenait de la prendre et de la présenter à la reine; survint une princesse; l'étiquette donnait la préférence à celle-ci; on mettait des gants, la chemise passait avec des complimens de main en main,

et, pendant ce temps, la reine, victime du cérémonial, grelottait de froid.

Les princesses du sang et même les femmes des nobles, le lendemain de leur mariage, se mettaient sur un lit avec toute leur parure, et munies de leurs deux paniers; les princesses recevaient dans cette attitude le roi et les cardinaux; les autres femmes recevaient ainsi, ou sur un canapé, toutes les visites de mariage, pour se dispenser, dit-on, de reconduire selon le cérémonial chaque personne qui venait les voir. C'est à cet usage que fait allusion La Bruyère lorsqu'il s'écrie : « Le bel et le judicieux usage que celui qui, préférant une sorte d'effronterie aux bienséances et à la pudeur, expose une femme d'une seule nuit sur un lit comme sur un théâtre, pour y faire pendant quelques jours un ridicule personnage, et la livre en cet état à la curiosité des gens de l'un et de l'autre sexe, qui, connus ou inconnus, accourent de toute une ville à ce spectacle pendant qu'il dure! Que manque-t-il à une telle coutume, pour être entièrement bizarre et incompréhensible, que d'être lue dans quelque relation de la Mingrélie? »

On remarque que l'étiquette est moindre dans les cours du nord de l'Europe que dans celles du midi, sans que les souverains en soient moins respectés.

Le capitaine anglais John Adams assista en *Guinée* à une audience du roi nègre de Lagos. Les courtisans approchaient du trône en rampant sur les mains et les genoux, et frottant le front contre la terre; le roi leur distribuait des morceaux de chair de vache à moitié pourrie; ensuite chacun retournait à sa place en rampant à reculons; c'était là l'étiquette de la cour de Lagos.

Les disputes sur la préséance troublaient autrefois les congrès et les négociations, et il fallait bien des pourparlers et des écritures avant de tomber d'accord sur la place que chaque ambassadeur devait occuper dans les cortéges ou dans les salles d'assemblée, ou quel titre ou quelle épithète il fallait donner à son maître; ce n'est qu'après avoir perdu beaucoup de temps à régler ce vain cérémonial, que l'on s'occupait des affaires publiques.

Dans les cours, la préséance n'était pas une moindre affaire. En 1770, au mariage

du dauphin, lorsque le bruit courut que mademoiselle de Lorraine, sœur du prince de Lambesc, danserait son menuet immédiatement après les princes et princesses du sang, la noblesse présenta une requête au roi pour le supplier de ne pas causer cette douleur à sa cour; les femmes ne voulurent pas venir au bal paré, et il fallut un ordre de Louis XV pour les y contraindre; elles se croyaient déshonorées de céder le pas à une princesse de Lorraine.

En France et dans quelques autres pays, il est d'usage d'envoyer le premier jour de l'an des cartes de visite à tous ses amis et même à de simples connaissances; il se fait ce jour-là un prodigieux échange de cartes; des personnes qui se voient peu durant toute l'année, ne manquent pas de réparer leur insouciance le jour de l'an, qui est le jour de l'amitié, du zèle et des souhaits; les jours suivans, tout rentre dans l'ordre accoutumé.

La secte religieuse des quakers, en Angleterre et aux États-Unis, a fait de la suppression des cérémonies et de l'étiquette un point de son culte. Un quaker tutoie tout le monde,

et n'appelle son semblable que *ami,* ce qui est bien aussi une espèce de cérémonie ; il garde le chapeau sur la tête, ne l'ôtant pour personne.

CHAPITRE VIII.

Hospitalité.

Il est vraiment remarquable que le droit d'hospitalité soit sacré, même chez des peuples qui d'ailleurs ne sont pas guidés par l'humanité ; il a régné depuis la plus haute antiquité dans certaines contrées, où on le voit encore aujourd'hui en vigueur. L'accueil que les patriarches faisaient aux étrangers qui visitaient leurs tentes et s'asseyaient à leur foyer, on le fait encore chez les *Arabes* à tous ceux qui demandent l'hospitalité ; on tue un mouton, on lave les pieds de l'étranger, on partage avec lui le sel et le pain, et depuis ce moment, sa personne est sacrée pour l'hôte, du moins aussi long-temps que l'étranger demeure sous la tente. Ces mêmes Arabes ne se font pourtant pas scrupule d'attaquer le voyageur dans le désert, de le dé-



pouiller de tout, et de l'exposer à la misère la plus affreuse; ni ses prières, ni ses gémissemens, ni son état d'abandon au milieu de déserts où il n'y a pas de secours à espérer, ne touchent l'Arabe bédouin : mais si le voyageur franchit le seuil de sa demeure, il devient pour lui un être respectable; il lui présente le peu qu'il possède, et lui cède au besoin sa propre couche. Leur ennemi même, s'il venait implorer l'hospitalité des Arabes bédouins, trouverait sûreté et protection tant qu'il demeurerait sous leur tente. Mais peut-être les hostilités recommenceraient lorsqu'il en serait sorti. On assure qu'il y a des Bédouins qui assaillent le voyageur qu'ils ont logé avec tant de désintéressement chez eux.

L'hospitalité est une vertu générale des peuples pasteurs et de toutes les nations qui mènent une vie simple et frugale; elle est d'ailleurs facile à pratiquer dans des contrées où l'on a peu de besoins, et où il ne faut pas beaucoup pour y satisfaire. Chez les Germains, l'étranger était reçu dans toute maison quelconque où il entrait; si l'hôte n'avait plus de quoi le régaler, il allait avec lui dans

quelque maison voisine, où on les accueillait tous les deux.

En Grèce, où les progrès de la civilisation ne permettaient plus des manières aussi simples, il y avait dans les villes des hommes désignés par l'état pour recevoir, accueillir et traiter les étrangers. Dans la *Perse*, on trouve sur les grandes routes et dans les villes et villages, de vastes maisons appelées *caravanserais*, uniquement destinées au logement des voyageurs et des caravanes. Personne ne s'y présente pour s'informer des besoins des étrangers; ils n'y trouvent qu'un abri contre l'intempérie de l'air. C'est, chez les *Musulmans*, un acte de charité de faire construire des caravanserais; aussi en trouve-t-on un grand nombre, tant en Perse que dans la Turquie et dans l'Inde. Dans le dernier de ces pays, les riches charitables font construire des citernes à l'usage des voyageurs; quelquefois ces réservoirs ont des escaliers commodes et des bords en belles pierres de taille. D'autres citernes ont été construites aux frais des villages; ceux-ci paient quelquefois un homme chargé de servir constamment les voyageurs; dans quelques villages, on délivre à l'étran-



ger des fruits, du lait, du beurre et du bois, et les femmes lui présentent des bouquets de fleurs.

En Europe, où les relations entre les peuples et entre les villes sont trop multipliées pour qu'il soit possible d'y exercer l'hospitalité envers la foule de voyageurs qui traversent les diverses contrées ou séjournent dans les villes, l'établissement des postes et des auberges les dispense de mettre à l'épreuve la bienveillance ou la charité des habitans; partout où les relations sont peu nombreuses et la population clair-semée, on voit aussi l'antique hospitalité exercée encore, à peu de frais il est vrai, envers les étrangers; la Norwège, l'Écosse, une partie de la Russie, etc., en fournissent la preuve.

Il n'en est pas de même dans les pays moins civilisés ou entièrement barbares; trop heureux le voyageur qui peut les traverser sans y laisser tout ce qu'il porte avec lui, ou sans y périr! Dans l'Albanie, dans une partie de la Morée, dans l'Arabie, dans le Caucase, dans une grande partie de l'Afrique, les habitans guettent le voyageur comme une proie; sur plusieurs côtes d'Afrique, les malheureux qui

font naufrage, loin d'être secourus par les indigènes, sont saisis, dépouillés du peu qui leur reste, et vendus comme esclaves. Les *Bédouins* cachent quelquefois les puits des déserts pour faire périr les voyageurs de soif, et s'emparer de leurs bagages. Chez les *Albanais*, il y a une telle absence de sentimens bienveillans, que les villages se font la guerre entre eux, et quelquefois les familles d'un même village se retranchent dans leurs maisons fortifiées, par défiance des unes contre les autres; les individus n'osent en sortir qu'étant bien armés. Cependant des Albanais qui se mettent à la solde d'un maître, le défendent et le protègent ordinairement avec beaucoup de fidélité et de bonne foi.

Les *Tcherkesses* du Caucase ne sont pas plus tendres envers les étrangers que les Albanais; cependant il arrive parfois qu'un homme d'une autre tribu ou d'une autre nation, poursuivi par des ennemis, cherche un refuge chez une famille tcherkesse; si alors une femme de la maison lui tend son sein, et lui donne son lait, il devient inviolable pour la famille, on le regarde comme un parent,

et les fils de la maison sont obligés de le défendre comme un frère.

Les *Kalmouks* ont une loi d'après laquelle celui qui refuse du lait au passant qui a soif, est condamné à lui donner une brebis.

Quelque sauvages que soient les *Malais* de l'île de Sumatra, ils ont pourtant de touchans usages relatifs à l'hospitalité ; du moins on exerce cette vertu aux environs des colonies européennes. Dans presque chaque village, il y a un grand édifice, appelé *balley*, qui sert aux réunions publiques, et où logent les étrangers. Lorsqu'un voyageur y arrive le soir, les jeunes filles du village, parées autant que le leur permet leur état de fortune, et suivies des femmes mariées et des hommes, viennent lui faire une visite ; elles lui apportent des boîtes plus ou moins ornées, et renfermant du *betel* ou du *siri*. Quelquefois un des anciens du village harangue l'étranger, tandis que les femmes sont assises, en formant un demi-cercle autour de lui. Il est vrai qu'elles attendent en retour un petit présent de la part du voyageur, tel qu'un petit miroir, un éventail, etc., mais c'est peut-être seulement pour avoir un souvenir

de lui; la soirée finit quelquefois par des danses et des chants, et se change en une véritable fête. C'est avec plus d'amabilité encore que, dans quelques îles de la Grèce, les femmes accueillaient, il n'y a pas long-temps, le voyageur, et fêtaient son arrivée.

CHAPITRE IX.

Esclavage et Servitude.

Les hommes sont tous nés pour jouir de la liberté, sans laquelle les autres biens sont peu de chose; cependant combien de générations n'ont jamais connu cette prérogative de l'homme! Dans les temps barbares, presque la moitié du globe gémissait dans la servitude de l'autre; et aujourd'hui encore, les chaînes les plus dures, la servitude la plus oppressive, pèsent non seulement sur les individus, mais sur des peuples entiers; l'esclavage est loin d'être effacé; s'il est presque détruit en Europe, il fait encore gémir les autres parties du monde.

En *Asie* et en *Afrique*, c'est, de temps immémorial, un usage de guerre de vendre

comme esclaves les prisonniers faits dans les combats. Les *Scythes*, montés à cheval, fondaient sur les pays ennemis, enlevaient les habitans, les envoyaient dans des contrees éloignées, d'où ces malheureux ne revenaient jamais dans leurs foyers.

Il existe encore dans le Caucase des peuplades barbares, dont les cavaliers, munis de cordes, font quelquefois des irruptions dans les plaines adjacentes, entraînent des hommes, des femmes ou des enfans, les attachent à leurs chevaux, et disparaissent avec cette proie humaine, qu'ils cachent dans leurs montagnes jusqu'à ce que l'occasion se présente de vendre ces prisonniers aux marchands de la mer Noire, qui les revendent chez les Turcs et les Persans.

Les *Grecs*, les *Carthaginois* et les *Romains* ne traitaient guère mieux les malheureux habitans des places dont ils s'emparaient de vive force dans leurs guerres. Sans égards pour les affections de famille et les liens de la nature, on dispersait les pères, les mères et les enfans dans des pays éloignés, où ces infortunés terminaient leur vie dans une misère obscure. Encore de nos jours, on a vu trai-

ter ainsi les habitans des villes et des îles de la Grèce, par les Turcs, leurs oppresseurs acharnés.

Les anciens Grecs et les Romains avaient leurs campagnes peuplées d'esclaves, auxquels étaient imposés tous les travaux de l'agriculture. On sait avec quel mépris pour les droits de l'humanité, les Spartiates traitaient les îlotes ravalés presqu'au rang des brutes. A Rome, au moins, les esclaves, plus semblables aux serfs du moyen âge, pouvaient espérer leur affranchissement à force d'économies et de services, et une foule d'hommes sortirent des rangs des esclaves pour vivre de leur industrie.

Les anciens *Scandinaves*, qui se livraient à la piraterie, comme les états barbaresques d'aujourd'hui, faisaient aussi cultiver leurs terres par des esclaves, et probablement en faisaient un trafic dans la mer Baltique, comme on fait dans la mer Noire.

Il semble que l'*Afrique* soit particulièrement condamnée à l'esclavage; nulle part il n'est plus général ni plus cruel. Ce fléau y est bien ancien. Les *Égyptiens* se faisaient servir par des esclaves; et sur les vieilles sculp-

tures des temples et des tombeaux au bord du Nil, on voit représentées des files d'esclaves de diverses nations marchant enchaînés devant un conducteur. Dans les villes maritimes de l'Afrique, on voit arriver sans cesse des troupes d'esclaves noirs venant de l'intérieur, véritable foyer de l'esclavage, où les rois vendent leurs sujets, les parens leurs enfans. La vente des enfans se fait malheureusement aussi dans une grande partie de l'Asie, comme je l'ai dit précédemment. C'est surtout dans les disettes, que les parens échangent leurs enfans, qu'ils ne peuvent nourrir, contre des alimens, sans lesquels ils mourraient eux-mêmes de faim; et ces enfans, dont ils n'entendent plus parler, deviennent autant d'esclaves. Les *Mahrattes* vendent souvent les enfans qu'ils ont eus des femmes esclaves; les filles surtout sont l'objet de cet odieux trafic, qui peuple les harems de l'Inde de jeunes concubines. Dans le pays de Khiva, en Asie, un fils ne se fait pas scrupule, après la mort de son père, de vendre toutes ses femmes.

En Afrique, les marchés sont constamment alimentés de créatures humaines, et les

sérails et les harems se recrutent par ces envois continuels. C'est là que les Européens ont appris ce trafic odieux, qui les a mis à même de remplacer, dans les îles d'Amérique, par des Africains, les races indigènes qu'ils avaient exterminées à force de vexations. C'est sur les côtes d'Afrique qu'ont été achetées pendant si long-temps, par des hommes se disant chrétiens et civilisés, des troupes d'hommes, de femmes et d'enfans noirs, qui arrivaient sur la côte enchaînés deux à deux, et exténués de fatigue, qu'on entassait comme du bétail dans le fond de mauvais navires, et qu'on débarquait dans les îles pour être livrés à des maîtres souvent aussi inhumains que les marchands. Ce trafic abominable n'a cessé en grande partie que de nos jours, grâce au progrès des lumières et de l'esprit de douceur, et à l'intervention active des philantropes; mais l'esclavage n'a pas cessé pour cela dans les îles où la race africaine a été transportée; seulement il y a été adouci. Il n'est plus permis au maître de tuer et de maltraiter aussi cruellement qu'auparavant les esclaves de ses plantations; ceux-ci peuvent cultiver du terrain, qui leur est as-

signé; ils peuvent gagner de quoi acheter leur liberté, et travailler ensuite pour leur propre compte. Dans une partie des États-Unis d'Amérique, où l'esclavage des noirs est encore conservé malgré les principes libéraux des constitutions, le nombre des affranchis augmente de plus en plus, au point d'effrayer les blancs.

Les états barbaresques du nord de l'Afrique ont, pendant long-temps, regardé comme une ressource le droit qu'ils s'étaient arrogé de fondre sur les bâtimens européens de la Méditerranée, d'enlever tous les chrétiens, et de les vendre comme esclaves dans leurs marchés. Tunis, Alger et Tripoli étaient remplis d'esclaves enlevés sur la Méditerranée; ces malheureux, élevés en grande partie dans la douceur de la vie européenne, succombaient aux traitemens affreux qu'ils subissaient de la part de maîtres impitoyables. Depuis que la marine européenne est devenue la plus forte, les pirates barbaresques n'osent plus déployer la même audace et la même violence.

Ce n'est pas seulement dans les colonies que les chrétiens ont eu des esclaves; ils en

avaient autrefois en Europe aussi; et l'on accuse quelques villes de commerce sur la Méditerranée d'en avoir fait le trafic.

La servitude, espèce d'esclavage adouci, s'est maintenue, dans quelques contrées d'Europe, jusqu'à nos jours, et n'y est pas éteinte encore. Une grande partie de la population des campagnes, en France, en Italie, en Allemagne, dans toute l'Europe enfin, était autrefois attachée à la glèbe, et appartenait en propre, avec le sol qu'elle cultivait, aux églises et aux seigneurs. Ce que les serfs acquéraient, leur temps, leur travail, tout appartenait au maître; il en disposait avec les terres et le bétail, et ces infortunés restaient dans un abrutissement qui peut-être les empêchait de sentir toute l'horreur de leur condition. Cet état de choses n'a cessé entièrement en *France* que lors de la révolution de la fin du dix-huitième siècle. Dans l'*Esthonie* et la *Livonie*, où la population était plongée dans la servitude, depuis que l'ordre teutonique l'avait convertie avec le glaive à la main, et depuis que cet ordre s'était emparé du sol, les paysans n'ont cessé d'être serfs que dans ce siècle; mais en leur rendant la

liberté, on ne leur a point rendu la terre qu'ils cultivaient, et qui appartenait à leurs ancêtres; serfs, ils étaient attachés à la glèbe; affranchis, ils n'ont plus de propriété.

La servitude est encore dans toute sa barbarie en *Russie*, où le paysan n'a même pas la triste consolation d'être attaché à la glèbe; on peut le vendre sans le champ et la cabane, et l'on a vu transporter des troupes de paysans d'une terre à une autre très-éloignée, pour y être mis à la disposition d'un nouveau seigneur. Le maître russe fait de son serf, à la vie près, ce qu'il lui plaît; il le laisse au champ, ou bien il le place dans son antichambre, et en fait un valet, ou un musicien ou un artisan; il lui choisit une femme, et lui désigne l'état dans lequel il doit vivre. Le serf russe, élevé dans une obéissance passive et aveugle, ne se doute pas que les choses puissent être autrement.

En *Circassie*, il existe une servitude semblable. Lors des mariages on dispose des serfs qui sont dans la maison; le maître peut les donner ou les vendre; il a même sur eux droit de vie et de mort; cependant les serfs qui travaillent à l'agriculture, restent atta-

chés à la terre, et ne peuvent être cédés qu'avec le terrain.

Dans la *Valachie*, tous les *tziganes*, ou individus de la race dite bohémienne, sont esclaves ou serfs, soit des particuliers, soit du prince : on peut les vendre, les louer ou les donner. Les maîtres leur donnent des femmes. Si un tzigan épouse, à l'insu de son maître, une tzigane appartenant à un autre maître, les garçons qui naissent de ce mariage appartiennent au propriétaire du tzigan, et les filles au propriétaire de la tzigane; mais si, à l'insu du maître, un tzigan épouse une femme libre, ou si un homme libre prend pour femme une tzigane, le maître de l'esclave est en droit de rompre le mariage, et de reprendre son esclave, mâle ou femelle. On voit que la condition des tziganes, en Valachie, est pire que la servitude; c'est le véritable esclavage.

CHAPITRE X.

Superstition.

La superstition a un vaste empire sur la terre; il n'y a guère de peuple qui ne paie

son tribut d'une manière ou d'autre à cette faiblesse de l'esprit humain. Il faut un haut degré de civilisation pour que les usages superstitieux disparaissent; bannis des villes, ils se conservent encore long-temps dans les campagnes, et y bravent les progrès des lumières de la raison. Les *Grecs*, tout éclairés qu'ils étaient, redoutaient les secrets des mystères, et consultaient les oracles rendus par une femme inspirée, ou plutôt enivrée des vapeurs qui sortaient d'un souterrain au-dessous du trépied où elle était assise. Les *Romains* avaient leurs augures qui prévoyaient l'issue des événemens futurs, dans la manière dont mangeaient les poulets sacrés, dans le vol des oiseaux, et dans les entrailles des victimes; quoique Cicéron dise qu'il ne conçoit pas comment les augures peuvent se regarder sans rire, ils ne riaient pourtant pas, et le peuple les regardait avec beaucoup de respect.

Les Druides, chez les *Gaulois*, avaient pareillement un grand ascendant sur le reste de leur nation, qui les considérait comme des hommes privilégiés par les dieux. Les druides commandaient les sacrifices; ils diri-

geaient les conseils nationaux, et provoquaient à la guerre ou à la paix.

C'est bien pis chez les peuples barbares, même de nos jours, qui s'imaginent avoir chez eux une classe d'hommes doués d'un pouvoir surnaturel. Dans tout l'intérieur de l'Asie, les chamanes passent pour des sorciers; c'est à eux qu'on s'adresse pour réussir dans une entreprise, pour être préservé d'un malheur, pour être guéri d'une maladie. Ces hommes se donnent un aspect terrible; ils ont d'épaisses chevelures, ils s'affublent d'amples vêtemens d'une forme bizarre, ils se chargent de divers objets et outils qui, étant secoués, font beaucoup de bruit; ils savent quelques tours de passe-passe, ils font des grimaces et des contorsions épouvantables, et ils se démènent de toutes leurs forces, pour faire croire que quelque être surnaturel les inspire; ils prétendent faire la pluie et le beau temps, déjouer les trahisons, découvrir les coupables; appelés auprès des malades, ils font toutes sortes de simagrées; c'est à peu près là toute leur science; cependant, lorsqu'un jeune homme veut entrer dans la caste de ces jongleurs, quelque vieux

chamane le prend à part et passe avec lui dans la retraite une huitaine ou quinzaine de jours, comme s'il avait beaucoup de secrets à lui apprendre. Les *Groënlandais* ont une caste semblable de prétendus sorciers ; on les appelle *angikoks;* les nègres ont leurs *obéahs;* les *Otahitiens* avaient autrefois leurs *tahouras,* auxquels on s'adressait dans les calamités, et qui avaient même le pouvoir de commander des sacrifices humains pour apaiser les dieux.

Chez les *Veddahs*, sauvages de l'île de Ceylan, on s'imagine que le malheur qui arrive à quelqu'un vient du malin esprit. Lorsque l'un d'eux a une maladie mortelle, ses parens et amis se mettent à danser autour de lui au bruit d'un instrument appelé *tom-tom*, dans l'espoir de se rendre favorable le terrible esprit; ces danses, devenant de plus en plus vives, sont accompagnées de contorsions, et quelquefois l'un des danseurs, saisi d'une espèce de vertige, s'écrie qu'il est inspiré par le démon, et donne des nouvelles du sort qui attend le mourant dans l'autre monde.

Il y a, au reste, beaucoup de peuples qui,

au lieu d'étudier la médecine, s'imaginent pouvoir guérir les maladies par des moyens surnaturels. Chez les *Musulmans*, on a recours à des passages de l'Alcoran ou à d'autres formules pieuses, qu'on avale ou qu'on récite, ou qu'on attache sur le corps, ou qu'on porte dans ses habits pour faire disparaître le mal. Il y a des hommes qui sont tout cuirassés d'amulettes. On en a porté chez les anciens comme chez les modernes; on en a trouvé un grand nombre en Égypte; ce n'est souvent qu'un simple scarabée, imité en pierre ou en argile. Les insulaires de l'île de Madagascar ont leur *gris-gris*, qu'ils portent avec la même confiance que les Égyptiens portaient sur eux un scarabée. Dans le Soudan, un homme qui sait lire dans l'Alcoran est regardé comme capable d'éloigner l'esprit malin; on l'appelle auprès des malades, aux naissances et aux mariages pour lire des charmes.

Les *Kalmouks* ont inventé une manière singulière d'adresser leurs vœux et leurs prières au Tout-Puissant; ils les écrivent sur des cylindres, et, en tournant ces machines, ils espèrent que le contenu montera au ciel,

et ira trouver Dieu sur son trône; ils ont même des cylindres à prières établis comme des moulins sur le bord des ruisseaux, et qui tournent avec leurs formules pieuses, sans que personne s'en mêle. Dans tout l'Orient, on craint ce qu'on appelle le *mauvais œil;* aussi n'aime-t-on pas qu'un étranger regarde un peu fixement un enfant de la maison où il est reçu; cela peut porter malheur.

De combien de superstitions ne sont pas souillés le culte et la vie des *Hindous*, peuple d'ailleurs plein de douceur, et même civilisé jusqu'à un certain point! Il a été parlé ailleurs du suicide affreux des veuves qui se font brûler avec les corps de leurs maris; des Hindous fanatiques croient plaire à leurs divinités en subissant des martyres dans les lieux renommés pour le culte. On en voit qui se font accrocher par la chair du dos à des poutres, et restent ainsi suspendus en l'air; d'autres se jettent sur des pointes aiguës; il en est qui se font écraser sous les roues de l'énorme char que l'on promène tous les ans dans une procession solennelle à Jaggernath. Les *faquirs*, qu'on peut regarder comme des fanatiques de profession, inven-

tent toutes sortes de supplices auxquels ils se soumettent volontairement pour acquérir l'autorité et le respect dans ce bas monde, et le paradis dans l'autre. Ici, un de ces fous reste debout ou appuyé contre un arbre pendant des années sans jamais se coucher; là, un faquir tient constamment les bras joints au-dessus de sa tête, et se fait mettre la nourriture dans la bouche comme un enfant; un troisième, renonçant à l'usage de ses jambes, demeure toujours couché, et ne change jamais de place qu'en avançant ou reculant sur le dos. On porte des malades dont on désespère au bord du Gange, et on les laisse emporter par le fleuve, dans la ferme persuasion qu'en mourant ainsi ils entreront droit au ciel. Un malade qui s'aviserait de revenir chez lui et même de guérir serait un objet de mépris pour ses parens; on ne le recevrait plus, quelque chéri qu'il eût été auparavant; on le chasserait comme un homme indigne de demeurer dans la société de ceux qui l'ont porté au fleuve. On a vu de ces malades qui criaient de toutes leurs forces, et qui suppliaient leurs parens inhumains de les laisser vivre; mais ceux-ci, im-

pitoyables dans leur fanatisme, enfonçaient les malades dans le Gange, et leur remplissaient la bouche de limon, pour les tuer plus vite. Un village du Bengale est, dit-on, peuplé de ces gens qui, revenus de leur maladie et n'ayant plus de famille, se sont établis là et y demeurent ensemble. N'est-ce pas encore une superstition cruelle, cette aversion générale des Hindous pour les *parias* et les *poleahs*, deux tribus ou classes réprouvées, obligées de vivre loin de toute communication avec leurs concitoyens, et de fuir leur aspect, pour ne pas risquer d'être mis à mort? Un brahme dont ils approcheraient, au lieu de fuir à son aspect, se croirait autorisé à les tuer sur-le-champ. Qu'ont donc fait ces parias et ces poléahs pour mériter cette proscription générale? Les Hindous l'ignorent; ils savent seulement que dans tous les temps les parias ont été méprisés et détestés chez eux. On dit que les parias, tout haïs qu'ils sont, haïssent et fuient à leur tour les poléahs, de peur de se souiller par leur contact.

Le musulman et le chrétien sont à leur tour en aversion à l'Indien; il se croirait

souillé en buvant dans un vase qui a servi à un chrétien ou à un mahométan. De son côté, le musulman déteste le chrétien, qui, dans quelques contrées de l'Asie et de l'Afrique, est un objet d'insulte de la part des mahométans. Les chrétiens ont long-temps persécuté et insulté les juifs, à peu près comme les Hindous persécutent les parias; ils les ont expulsés de leurs états; ils les ont dépouillés des fruits de leur industrie; ils les ont tourmentés, opprimés et couverts d'opprobres; et aujourd'hui, chez les maures d'Afrique, chrétiens et juifs essuyent à peu près les mêmes insultes, et partagent les mêmes humiliations. Parmi les chrétiens, les uns ont long-temps persécuté les autres, et les persécutent encore comme hérétiques, tandis que des païens ne connaissent rien de ces distinctions qui ont mis le glaive entre les mains des sectes chrétiennes, les confondent toutes dans leur aversion, et les traitent toutes avec le même dédain.

Chez les Indiens sauvages de l'Amérique septentrionale, le fanatisme donne lieu à des scènes aussi cruelles que celles qui ensanglantent les bords du Gange. Au mois de

juillet, lorsque les *Minnetaris* célèbrent leur grande *danse de pénitence,* on voit les pénitens se mutiler, ou prier leurs magiciens de leur enlever avec un couteau des morceaux de leur chair; l'un fait enlever la peau par bandes; un autre veut que la coupure soit en forme de croissant; un troisième se fait percer l'épaule, et y fait passer une courroie qui traîne par terre, et à laquelle est attachée une tête de bison; d'autres encore se percent de flèches les parties musculeuses des bras et des jambes, et même du corps. Les malheureux qui se mutilent ainsi par pénitence, chantent ou se lamentent, mais sans se plaindre des tortures qu'ils subissent volontairement.

En *Europe*, les pénitens se sont souvent flagellés par le même esprit de dévotion; dans le moyen âge, il y avait même des ordres de flagellans; aujourd'hui, les pénitens se ménagent davantage, grâce à l'adoucissement des mœurs.

Les *nègres*, en Afrique, mettent toute leur confiance dans leurs fétiches; le moindre objet, une jarre de terre, une dent d'éléphant, représente quelquefois une divinité, et reçoit

des hommages. Malheur à celui qui oserait mettre en pièces un de ces fétiches! il encourrait la peine de mort.

Dans le nord de l'Afrique, les *Marabouts*, qui passent pour magiciens, jouissent d'une grande autorité; on les nourrit, et on leur fait des présens; aussi cette classe est-elle très-nombreuse; bien des gens se font *Marabouts*, parce que c'est le moyen le plus sûr et le plus commode de gagner sa vie.

En *Europe*, il n'y a guère que deux à trois siècles que l'on a cessé de croire à l'existence des sorciers; auparavant, on entendait parler dans tous les pays d'ensorcellemens, de sabbats, de possédés, de maléfices; on intentait des procès criminels à ceux que le peuple accusait d'avoir jeté des sorts et fait de la magie; à force de torturer ces malheureux, on leur faisait avouer leur prétendue magie, et, tout en observant les formes de la justice, on était assez cruel pour les livrer aux flammes. L'inquisition, ardente à poursuivre les superstitions, cédait elle-même à la superstition; elle croyait à la magie, et condamnait des innocens qu'elle prenait pour des sorciers. Des milliers de victimes mises à mort

sous toutes sortes de prétextes, accusent devant la postérité cet odieux tribunal, créé en Espagne, que ce siècle a vu enfin détruire aux acclamations de tous les amis de l'humanité.

Que de malheurs n'ont pas causés sur ce globe, et ne causent encore, les idées erronées sur la divinité, sur les phénomènes naturels, sur la vie future! C'est dans la vaine croyance de plaire aux dieux, que des peuples barbares de l'antiquité ont sacrifié des victimes humaines, et que les sauvages dont j'ai parlé immolent encore des hommes à leurs idoles. C'est dans l'idée que l'homme continue dans un autre monde la vie corporelle commencée ici-bas, que, chez les nègres, on force l'esclave de périr lorsque son maître meurt, afin qu'il puisse le suivre dans l'autre monde et continuer de le servir; les nègres s'imaginent que l'homme a dans l'autre vie les mêmes besoins, et se trouve dans la même condition que dans la vie terrestre.

Cette superstition n'est pas moins funeste dans l'île de Bornéo. Lorsqu'un époux vient à mourir, on attend de la femme qu'il a préférée à toutes les autres, qu'elle se sacrifie

pour le suivre; on ne peut la forcer à ce sacrifice; mais, si elle s'y refuse, ses enfans perdent leur droit à l'héritage, qui passe dans ce cas aux enfans de la femme qui s'offre à suivre le défunt. L'esclave du mari est forcé de se tuer; en cas de refus, les parens le sacrifient. Toutes les fois qu'une des femmes vient à mourir, on sacrifie également un esclave pour la servir dans l'autre monde; si le défunt ou la défunte n'a pas eu d'esclave au moment du décès, on en achète un pour cet horrible sacrifice. Les funérailles ne sont pas complètes sans l'immolation d'un serviteur que l'on croit envoyer au défunt.

D'autres superstitions sont pratiquées par les peuples ignorans pour se débarrasser de leurs péchés et soulager une conscience bourrelée. Les *Juifs* avaient leur *bouc émissaire;* les *Hindous* s'imaginent pouvoir confier le souvenir de leurs péchés aux flots du Gange; les pécheurs bannissent leurs fautes dans de petits pots qu'ils déposent sur le fleuve, et que les eaux portent ensuite à la mer. Dans le pays de Galles, on appelait autrefois aux funérailles d'un homme riche un indigent à qui on donnait un pain et une

pièce de monnaie que l'on tenait au-dessus du cercueil. On croyait que cet indigent se chargeait des péchés du défunt; aussi l'appelait-on le *sinn-eater*, ou le mangeur de péchés.

C'est pour être délivrés des péchés que les *musulmans*, même ceux des contrées les plus reculées, entreprennent des pélerinages à la Mecque, au risque d'être dépouillés par les brigands arabes. Tous les ans, des caravanes, avec des centaines de pélerins, partent du fond de l'Afrique et des diverses contrées de l'Asie, pour traverser les déserts de l'Arabie et arriver à la ville sainte du prophète.

CHAPITRE XI.

Anthropophagie, Guerres, Armes.

Il n'est malheureusement que trop vrai que des peuples sauvages poussent la férocité jusqu'à manger la chair de leurs semblables. Les *Cannibales*, en Amérique, ont été longtemps en horreur pour ce crime, qui malheureusement règne encore dans plusieurs îles de la mer du Sud, surtout dans la Nouvelle-Zélande. Cette férocité tire sa source

du désir immodéré de vengeance qui anime les sauvages dans leurs guerres sanglantes, et qu'ils cherchent à assouvir, n'importe par quel moyen; aussi rien n'est plus cruel et plus horrible que les guerres des peuples sauvages. Les *Indiens de l'Amérique septentrionale* se vengent de leurs ennemis par le sang et le feu. Munis du *scalpel*, instrument tranchant, ils enlèvent la peau de la tête avec la chevelure à ceux qui ont le malheur de tomber entre leurs mains. Chaque guerrier rapporte en triomphe chez lui les chevelures que son scalpel a enlevées; plus il en a détaché, plus il acquiert de considération dans sa tribu, et il est fier de décorer de cet horrible trophée le devant ou l'intérieur de sa cabane. On a vu des chefs iroquois dont la demeure était garnie d'une centaine de chevelures d'ennemis massacrés.

Les *Abyssins*, quand, dans leurs guerres, ils ont tué un ennemi, lui coupent les parties génitales, pour les emporter en triomphe. Un Anglais a vu, au retour d'une troupe d'Abyssins dont l'expédition n'avait duré que huit jours, rapporter quinze cents de ces marques horribles de leur victoire.

Chez les *Alfourois* de l'île de Céram, dans l'archipel des Moluques, où les tribus et même les villages sont continuellement en guerre les uns contre les autres, les jeunes gens apprennent de bonne heure à surprendre un ennemi et à le massacrer; quand ils rapportent chez eux une tête humaine, on célèbre cet événement comme une fête; les jeunes filles couronnent de fleurs ce guerrier, encore dégoûtant de sang. La première fois que le jeune sauvage apporte une tête ennemie, il acquiert le droit de se couvrir une partie du corps, car auparavant il va tout nu; la seconde tête lui donne le droit de coucher chez ses parens, sous le toit d'une cabane, droit qu'il n'avait point jusqu'alors; la troisième tête lui ouvre l'entrée au conseil du chef; ce conseil siége dans un lieu tout entouré de têtes humaines; enfin, la quatrième tête devient le signal de ses noces.

Dans la *Nouvelle-Zélande*, et dans d'autres îles de la mer du Sud, les sauvages se font des guerres acharnées; malheur à ceux qui tombent vivans entre les mains de leurs ennemis! on les entraîne avec une joie féroce;

quelquefois on a l'épouvantable précaution de les enfermer plusieurs semaines, afin de les engraisser pour les horribles festins auxquels on les destine, et qui sont des fêtes pour ces anthropophages. On mène les prisonniers avec des hurlemens au lieu du supplice; on les torture, on leur fait subir une mort lente et affreuse; on expose leur corps à un feu ardent, puis on arrache leurs membres palpitans pour les dévorer. C'est là le dernier terme de la barbarie de la race humaine.

Quelquefois pourtant on laisse vivre les prisonniers pour remplacer les guerriers morts dans le combat; ils épousent alors les veuves des sauvages, et sont substitués à tous les droits de ceux-ci. Chez les *Tupis*, sauvages du Brésil, on gardait le prisonnier pendant des mois, et même pendant des années; on le traitait bien, on lui donnait une compagne, choisie parmi les femmes les plus attrayantes de la nation; mais, à la fin, on déterminait le jour de sa mort; les guerriers se disputaient le triste honneur de le tuer d'un coup de massue, et gagnaient par là une espèce de noblesse, désignée par une profonde incision à la cuisse.

Heureusement, le nombre des peuples anthropophages a beaucoup diminué, grâce aux progrès de la civilisation; et peut-être viendra-t-il enfin, le temps où aucun peuple de la terre ne pratiquera plus un usage plus digne des tigres que des hommes.

Les *Battas*, peuple sauvage de l'île de Sumatra, mangent non-seulement leurs prisonniers de guerre, mais aussi les criminels de leur propre tribu qui ont été condamnés à cet affreux supplice. On dit que lorsqu'un Batta a été condamné, pour cause d'adultère, à être mangé par ses compatriotes, le mari outragé a le droit de choisir le morceau qu'il veut manger de préférence; on le lui apprête, et ce n'est qu'ensuite que les autres sauvages mettent le criminel en pièces. La tête reste au mari, qui la suspend dans sa cabane comme un trophée de sa terrible vengeance. On assure qu'autrefois les Battas poussaient la férocité jusqu'à manger leurs propres parens lorsque l'âge avait affaibli ceux-ci au point de les rendre incapables de travailler. Chez d'autres peuples sauvages, on mettait aussi les vieillards à mort, mais du moins ce n'était pas pour se repaître de

leur chair. Les Battas ont eux-mêmes renoncé à l'horrible usage qui régnait chez eux.

Ce n'est pas avec cette férocité que d'autres peuples poursuivent leurs ennemis ; cependant les passions des hommes ont partout des suites effrayantes. Ne voit-on pas au cœur de l'Europe, centre de la civilisation et siége d'une religion épurée, des mœurs douces et de la philanthropie, ne voit-on pas, dis-je, là même, s'allumer trop souvent des guerres sanglantes, dans lesquelles une seule bataille détruit dix à vingt mille de nos semblables, de nos frères ? Ne va-t-on pas, après ces boucheries horribles, se rendre aux temples, pour en remercier le dieu de paix et de miséricorde !

Les tribus de l'Afrique, de l'Arabie, du Caucase et d'autres contrées, se désolent par leurs vengeances individuelles. Un meurtre devient une cause commune à une famille ou une tribu entière. Elle poursuit le meurtrier dans sa propre famille, ou dans la tribu dont il fait partie. Quelquefois il apaise leur vengeance par une composition et une satisfaction en argent, en troupeaux, etc. Mais s'il ne peut ou ne veut composer avec la famille

offensée, elle n'a de relâche qu'elle n'ait vengé sur lui ou sur sa famille, souvent innocente, l'outrage qu'il a commis. Ces vengeances sanguinaires se transmettent quelquefois de père en fils, et durent pendant plusieurs générations, jusqu'à ce que, lasses enfin de s'être rendues mutuellement malheureuses pour des causes peut-être déjà oubliées, les familles ou les tribus fassent la paix.

Dans les tribus sauvages de l'Amérique septentrionale, lorsqu'un homme d'une tribu a commis un meurtre sur un homme d'une autre tribu, celle-ci demande d'abord que le coupable vienne se livrer lui-même. Lorsqu'il s'y refuse, et que la tribu à laquelle il appartient ne veut pas donner satisfaction, la guerre s'allume entre les deux tribus. Mais ordinairement le coupable se rend; on a même vu des meurtriers qui devaient se livrer pour expier leur crime, demander un délai pour mettre ordre à leurs affaires, et la tribu offensée accorder ce délai, bien persuadée que le coupable ne manquerait pas de se livrer à ses ennemis.

On dit qu'autrefois, en *Corse*, la veuve d'un

homme assassiné par haine de famille gardait la chemise ensanglantée du mari, pour enflammer la vengeance de ses fils lorsqu'ils seraient parvenus à l'âge de la force.

Les arcs, les flèches, les sabres et les piques ont été long-temps les armes par lesquelles les peuples cherchaient à s'exterminer dans leurs guerres. Quelques peuples anciens y ajoutaient des armes ou des expédiens particuliers. Les Carthaginois avaient dans leurs armées des troupes des îles Baléares, qui lançaient par la fronde des balles de plomb. Les armées de l'Asie se servaient d'éléphans avec des tours pour porter le trouble dans les rangs des ennemis et les fouler aux pieds. Ils avaient aussi des chars dont les côtés étaient hérissés de faux, et qui enfonçaient les rangs et moissonnaient les soldats. Les sauvages de l'Amérique n'ont rien trouvé de mieux que leur *casse-tête* et leurs flèches empoisonnées.

Cependant l'invention de la poudre et des canons sert bien autrement les peuples civilisés. Ni les armures de fer, ni les murs et tours des villes ne garantissent plus contre les projectiles lancés par l'ennemi : ce n'est

qu'en opposant canons à canons, batteries à batteries, que les armées d'aujourd'hui réussissent à se préserver de la destruction dont les menacent les balles, les boulets et la mitraille.

Les *Nagahs*, peuple indépendant, mais peu guerrier, de l'Inde, ont une manière singulière de se défendre contre un ennemi qui les poursuit; c'est en hérissant de petites flèches ou pointes de bambou les sentiers qui conduisent à leurs villages. En temps de guerre, toutes les avenues de leurs demeures sont défendues ainsi. Ils se garantissent de la même manière de la surprise des bêtes féroces; pendant qu'ils sont couchés autour des feux, ils sont protégés du côté de la campagne par un large cercle de ces pointes que ni les éléphans ni les tigres ne peuvent franchir.

Les sauvages des îles *Moluques*, lorsqu'ils sont poursuivis par des ennemis, se réfugient avec femmes et enfans dans les bois; puis ils tendent des piéges sur les chemins qui y conduisent; ils fendent jusqu'auprès de la racine les hauts bambous auprès de la route, ils abaissent la moitié de ces arbres

jusqu'à terre, et les arrêtent dans cette position par des fils qu'ils tendent sur le chemin. Si la nuit un ennemi veut les surprendre, il se heurte contre les fils, et les fait sauter ; les deux moitiés des bambous se rejoignent avec un fracas éclatant, qui avertit les sauvages. Quelquefois ceux-ci se tiennent en embuscade, tirent à ce signal des coups de fusil, et regagnent vite le bois.

Les *Bedouins* en Arabie, les *Maures* en Afrique, les *Maïnottes* en Grèce, les *Pindaris* dans l'Inde, vivent en grande partie de leur brigandage, et sont en hostilité permanente contre les pays voisins ou contre les voyageurs qui traversent leur territoire. Les Pindaris, avant que les Anglais eussent réprimé leur audace, traversaient tous les ans la rivière de Nerbudda, pour fondre sur les contrées paisibles et piller les habitans. A leur retour dans leurs foyers ou plutôt dans leur camp, on mettait le butin en un amas, on séparait la part du chef, puis on exposait le reste en vente, comme dans une foire; les marchands accouraient, les femmes aidaient leurs maris à vendre les effets volés ; on buvait, on dansait, on assistait à des diver-

tissemens donnés par des histrions. Quand on avait gaspillé ainsi l'argent provenant de la vente du butin, on pensait à de nouvelles excursions, et quelquefois on empruntait de l'argent à des usuriers pour fournir aux frais de l'armement et de l'équipement.

Les sauvages de l'île de *Bornéo*, avant d'entreprendre une expédition guerrière, célèbrent de grandes fêtes, ou plutôt des orgies; ils s'enduisent le visage de diverses couleurs. Ils trempent leurs armes dans le sang des animaux offerts en sacrifice à leurs dieux. Ils cherchent ensuite à assaillir leur ennemi par derrière, n'ayant pas assez de courage pour l'attaquer de front.

Le vol et le brigandage sont encore en honneur chez les *Schypetars*, race guerrière qui habite l'Illyrie, l'Épire et la Macédoine. Ce peuple féroce ne connaît point de sentimens d'humanité; il est toujours armé, et disposé hostilement envers ses semblables, excepté les hommes qui composent son *pharès* ou sa tribu. Pour y être admis, le jeune guerrier est obligé de montrer d'abord sa prouesse: à cet effet, il se glisse la nuit vers quelque troupeau, enlève un chevreau ou un agneau,

le mord à la gorge pour l'empêcher de crier et pour le tuer : ce chevreau ou cet agneau est servi ensuite au festin de son initiation dans le pharès. On lui coupe les cheveux, et il marche désormais avec les hommes pour attaquer ou assiéger un pharès voisin, ou pour guetter dans une embuscade un ennemi à qui on a juré une haine éternelle. Ordinairement la maison du chef du pharès est assise sur un plateau ou sur un rocher; elle est crénelée et barricadée; et entourée des habitations des membres de la famille ou du pharès. Quelquefois une partie du pharès est en guerre contre l'autre, et aucun homme de la première n'ose se montrer dans l'autre quartier, de peur d'être assassiné. Les Schypetars ennemis guettent leur adversaire derrière un mur, une roche, un taillis, pendant des journées, des semaines, des mois; ils éprouvent une joie féroce quand ils peuvent l'étendre d'un coup de fusil tiré du fond de l'embuscade. Il y a des Schypetars qui, pendant des années, n'osent se montrer au-dehors de leur maison fortifiée, de crainte de tomber dans le piége d'un ennemi acharné. Un pharès qui a le malheur d'être pris d'assaut, ou que la

famine contraint à se rendre, est mis à feu et à sang, et changé en désert. Quand l'ennemi est las de massacrer, il traîne les survivans en esclavage et les vend au dehors; au bout de quelque temps, engagé dans des guerres moins heureuses, il éprouvera peut-être le même sort. Telle est la vie de ce peuple, qui méconnaît tous les devoirs sociaux, et ressemble aux bêtes fauves des bois.

Qu'y a-t-il de plus désolant que l'insensibilité avec laquelle les peuples barbares traitent leurs voisins? Il n'y a pas long-temps qu'un cheik, ou chef des *Fellatahs* en Afrique, en épousant la fille du sultan de *Mandara*, obtint pour dot les secours du beau-père pour une expédition dans une contrée voisine, le *Kerdy* : les deux alliés fondirent sur les habitans, en entraînèrent trois mille pour les vendre comme esclaves, et, ajoute le major Denham, dans la relation de son voyage en Afrique, peut-être en avait-on sacrifié autant pour se les procurer.

Au temps de la féodalité, on n'agissait guère mieux dans les états chrétiens. On était obligé de se retrancher derrière les murs épais des châteaux forts, situés en

grande partie au haut des montagnes, pour être à l'abri des surprises des voisins pillards; les gens de la campagne ne trouvaient quelque sûreté que sous les murs de ces châteaux forts dont toutes les pointes de montagnes étaient hérissées; on était trop heureux de forcer les barons guerroyans à observer au moins la trève de Dieu, c'est-à-dire à laisser leurs semblables en repos certains jours de la semaine et certaines époques de l'année, consacrées par des fêtes religieuses.

CHAPITRE XII.

Punitions.

Il a fallu partout instituer des punitions pour détourner les hommes de violer les lois. Il n'y a guère de peuples qui aient promis des récompenses à ceux qui se conduiraient bien; mais tous ont des peines pour les individus qui se conduisent mal, et qui troublent le repos de la société; tous ont leur code pénal; dans quelques pays barbares, on a même raffiné d'une manière effrayante les divers degrés de punition, et, malgré les progrès de

la civilisation, ces raffinemens cruels ont été long-temps conservés dans les codes mêmes des peuples de l'Europe. Ce n'est qu'au dernier siècle que la France a aboli la torture, par laquelle on forçait les accusés d'avouer les crimes qu'on leur imputait, et que quelquefois ils n'avaient pas commis; après avoir arraché à des innocens, par des tourmens horribles, des aveux forcés, on les punissait sur ces mêmes aveux.

La difficulté de connaître le coupable avait fait introduire l'usage superstitieux de s'en rapporter à ce qu'on appellait le *jugement de Dieu*, en soumettant le prévenu, ou les parties, lorsqu'il y avait procès, à une épreuve dans laquelle on s'imaginait que Dieu interviendrait par une protection évidente accordée à l'innocent. On contraignait le prévenu de saisir de la main, dans l'église, un fer ardent qu'on avait béni, et de le porter l'espace de quelques pas; puis, on couvrait sa main, on cachetait l'enveloppe. Au bout de quelques jours, on examinait la main; si elle n'était pas blessée, l'innocence du prévenu était déclarée, Dieu l'avait protégé, la justice humaine n'avait plus rien à

lui demander; mais si la main était brûlée, on ne doutait pas un instant du crime de l'accusé, on le livrait au bras séculier, et on le punissait sans autre forme de procès.

Il est remarquable qu'une pareille coutume existe encore chez les *Hindous* et chez les *Arabes*. Les Hindous attachent à l'épreuve du feu les mêmes idées superstitieuses qu'on y attachait en Europe au moyen âge. Les Arabes y ont recours lorsqu'un individu est accusé d'un assassinat; dans ce cas, le prévenu ne peut se justifier qu'en léchant impunément une grande cuiller de fer telle que ce peuple en emploie pour griller le café. Le cadi fait rougir cette cuiller au feu, et la présente à l'accusé, après avoir soufflé dessus deux ou trois fois. Si, après l'épreuve, on trouve que la langue n'est pas blessée, l'innocence du prévenu est prononcée, et l'accusateur est obligé de lui donner un chameau en réparation d'honneur; dans le cas contraire, le coupable est puni, à moins qu'il ne s'arrange avec la famille de celui qu'il a tué. On présume que, chez les Arabes comme chez les Francs, il y a moyen de ne pas se

brûler lorsqu'on prend ses précautions, et surtout lorsqu'on est ami du juge.

Dans le moyen âge encore, une accusation à laquelle on répliquait par un démenti entraînait le duel, qui avait lieu en champ clos et en présence des juges, qui prononçaient d'après l'issue du combat; ils donnaient raison au vainqueur, et condamnaient le vaincu comme coupable. Les nobles combattaient à cheval avec des épées; les autres, qu'on appelait alors des vilains, entraient dans la lice à pied, et armés seulement de bâtons. On avait la simplicité de croire que Dieu se prononcerait pour l'innocent, et l'on ne voyait pas que c'était le plus fort ou le plus habile qui l'emportait. Le funeste usage de venger les affronts par des duels paraît dériver de cette jurisprudence féodale. Quoique les mœurs aient perdu la rudesse des temps de la féodalité, on se croit encore vengé lorsqu'on a forcé son ennemi à se présenter dans la lice, et à courir les chances de la vie, de la mutilation ou de la mort.

Les compositions au sujet de délits communs, surtout des violences exercées sur les personnes, sont encore une invention dès

peuples ou des temps barbares. La législation pénale consistait, chez les *Francs*, les *Saxons*, les *Bourguignons*, etc., à apaiser, moyennant des sommes d'argent ou une quantité de bestiaux, les familles offensées. On payait quelques sous pour une dent arrachée, un peu plus pour un œil crevé, pour un bras cassé. « Les lois barbares, dit Montesquieu, ont là-dessus une précision admirable ; on y distingue avec finesse les cas, on y pèse les circonstances ; la loi se met à la place de celui qui est offensé, et demande pour lui la satisfaction que, dans un moment de sang-froid, il aurait demandée lui-même. »

Chez les *Francs*, conquérans des Gaules, il en coûtait six cents sous pour avoir tué un vassal ; mais si la victime était un Romain propriétaire, on ne payait que cent sous ; et si ce Romain n'avait été que tributaire, le meurtrier en était quitte pour quarante-cinq sous ; voilà comme les droits de l'humanité étaient alors méconnus ! Les lois des *Angles* fixent de même la composition pour le meurtre d'un homme noble à six cents sous, tandis qu'elles se contentent de deux cents sous pour la mort d'un homme du peuple,

et de trente pour celle d'un serf. Chez les *Arabes* nomades, la famille de celui qui a été tué est en droit de tuer le meurtrier, si celui-ci ne s'arrange avec elle; ordinairement le meurtre s'expie par un don de cinquante chameaux, un cheval, un nègre et un fusil. Une blessure légère entraîne le don d'un mouton. Un voleur pris sur le fait est quelquefois jeté, pieds et poings liés, dans une fosse, jusqu'à ce que ses parens viennent le racheter; il arrive parfois qu'un homme généreux paie la composition, ou ce qu'on appelle la *taxe du sang*, pour le coupable; celui-ci est obligé alors d'aller vanter en tout lieu le service que lui a rendu son bienfaiteur.

Chez les *Tcherkesses* du mont Caucase, celui qui a été convaincu d'un vol chez un prince est condamné à payer neuf fois la valeur de l'objet volé, et à donner en outre un esclave; si le vol a été commis chez un ousden ou noble, il faut qu'il restitue l'effet en y ajoutant trente bœufs. Les *Kirghizes*, en Asie, ont de vieilles coutumes qui ressemblent à ces usages du Caucase. Lorsqu'un Kirghize a tué un individu de sa tribu, il est condamné à mort; mais si l'individu tué

était d'une autre tribu que le meurtrier, sa famille peut exiger deux cents chevaux pour la composition. Le vol, lorsqu'il a été prouvé par quatre témoins, est puni de mort; les blessures et mutilations se punissent suivant la loi du talion. Des vols commis dans une autre tribu, et sans qu'on en puisse désigner le coupable, sont réparés par la tribu entière, savoir pour le vol d'un chameau, elle donne vingt-sept chameaux et un esclave; pour le vol d'un cheval, vingt-sept chevaux et un chameau; pour le vol d'une vache, vingt-sept vaches et un cheval, enfin pour le vol d'une brebis, vingt-sept brebis et une vache. Si la tribu refuse cette indemnité ou satisfaction, la famille à qui le tort a été fait, peut, avec le consentement de sa tribu, enlever, dans le troupeau des récalcitrans, le quart de la satisfaction qui est due. C'est dans une assemblée des beys que l'on porte les sentences, et l'on en confie l'exécution à l'un d'eux.

Nous retrouvons encore des lois semblables chez les Russes, sous le règne de Jaroslaf, au XIe siècle. Ces lois autorisent la famille de l'homme tué à se venger sur le

meurtrier, et à le tuer, à moins que le coupable ne compose avec elle. S'il n'y avait pas de famille, le meurtrier devait payer une amende au trésor de l'état. L'amende était simple pour l'assassinat d'un marchand, d'un guerrier, d'un fonctionnaire ou page du prince; elle était double pour le meurtre commis sur la personne d'un boyard ou noble; on n'exigeait que la moitié de l'amende de celui qui avait tué une femme, et que le tiers, ou le quart, ou moins encore, pour le meurtre d'un artisan, d'une servante. Celui qui avait tué un esclave en payait la valeur au maître. Lorsque, dans une rixe, un homme était tué par quelqu'un d'un autre district, et lorsque le meurtrier prenait la fuite, tout le district était tenu à payer la satisfaction pour lui. Au reste, les divers genres de blessures étaient taxés, il y avait un tarif pour les coups de massue, d'épée et de poing.

Les *Hindous* regardent comme des crimes inexpiables cinq espèces de meurtres volontaires : l'assassinat d'un brahme, d'un roi, d'une femme, d'un ami, d'une vache; la superstition est tellement enracinée chez ce peuple, que l'on regarde comme aussi

criminel quiconque abat une vache que celui qui assassine son semblable. C'est ainsi que l'on court risque d'être puni comme criminel chez quelques peuplades *nègres* d'Afrique, lorsqu'on a le malheur de renverser un des objets que par hasard ils révèrent comme fétiche. Les Grecs punissaient comme un scélérat quiconque dévoilait les mystères.

En général, la superstition a fait naître bien des lois pénales, et a puni une foule d'innocens. L'inquisition d'Espagne poursuivait autrefois les juifs convertis, lorsqu'elle les voyait chômer le samedi, ou s'abstenir de la chair de porc, parce qu'elle en concluait qu'ils étaient encore juifs; sur ce soupçon, elle les traitait en coupables.

Les peuples qui ont réformé leur législation pénale sont moins prodigues de la peine de mort que ceux qui sont encore régis par la législation des âges barbares. En *Russie*, où est en vigueur le code de Catherine, la peine de mort est rarement appliquée; mais la peine du *knout* y est barbare, et les exils en Sibérie y sont fréquens; les forçats qu'on y envoie travailler aux mines ont un sort af-

freux ; d'autres exilés y mènent une vie supportable.

En *Angleterre*, on pend encore pour un vol de cheval ou même de brebis, pour la contrefaçon d'une lettre de change ou bien d'un billet de banque ; pour d'autres délits, on déporte les coupables à la Nouvelle-Hollande, cette cinquième partie du monde, où ils deviennent quelquefois d'honnêtes colons. La Nouvelle-Galles méridionale est peuplée en partie des descendans de déportés. La France n'a jusqu'à présent que ses bagnes, où les condamnés, presque toujours enchaînés avec leurs compagnons, se corrigent rarement, et quelquefois s'enracinent dans le vice.

Dans une partie des *États-Unis* d'Amérique septentrionale, la peine de mort est abolie, et l'on ne remarque pas qu'il se commette plus de crimes pour cela. En *Turquie*, et dans d'autres états gouvernés despotiquement, on rend les villages responsables de la tranquillité publique ; si elle est troublée, et si les coupables échappent ou restent inconnus, c'est au village entier que l'on s'en prend ; le gouvernement trouve plus court de punir

tous les habitans que de rechercher les individus qui méritent d'être punis; c'est une justice à la manière turque. Il existait quelque chose de semblable chez les Francs et chez les Anglo-Normands. Lorsqu'un individu se plaignait à grands cris de violence exercée sur sa personne, le village, ou la commune, ou le fief, était tenu de livrer le coupable entre les mains de la justice; si le coupable échappait, on rendait le village responsable.

Partout on emploie la religion ou même la superstition et le préjugé pour faire avouer la vérité aux accusés. Chez les chrétiens, ils jurent sur l'évangile, chez les musulmans sur l'alcoran, chez les juifs, sur l'ancien testament. Autrefois, dans les pays catholiques, on jurait sur les reliques. Chez les Wotiaks, en Russie, on attache à la pointe d'un couteau un morceau de pain carré sur lequel on a mis une petite plaque de métal de la même forme, et on présente ce pain à l'accusé pour qu'il le mange. S'il est coupable, il refusera de manger, de peur que le pain ne devienne du poison pour lui; plutôt que d'avaler le pain qu'on lui présente, il avouera le délit,

et d'autres délits même dont il n'est pas accusé. D'autres fois on met sur la table une tête d'ours desséchée, et on remet une hache à l'accusé, avec l'ordre de fendre cette tête. Un homme coupable n'osera jamais obéir à cette injonction, étant bien persuadé que s'il fendait cette tête d'ours, il ne tarderait pas à être assailli et déchiré par les ours de la forêt.

Un *Ingouche*, dans le Caucase, lorsqu'il est injustement accusé, jure que, s'il ne dit pas la vérité, il consent à ce que les morts de sa famille portent sur leurs épaules les morts de la famille de son accusateur; et lorsqu'un créancier ne peut obtenir le paiement de sa créance, il jure qu'il immolera un chien sur les tombeaux de la famille du débiteur. Ce serment effraie ordinairement celui-ci au point qu'il se hâte de s'acquitter envers le créancier.

Un singulier usage existe au Japon. Les fonctionnaires civils et militaires, lorsqu'ils ont été condamnés à la peine capitale pour des délits, y ont le privilége de s'ouvrir et fendre le ventre. Par ce suicide ils évitent à leur famille la honte du supplice et la confiscation des biens. Mais il faut pour cela une

permission du gouvernement: quiconque ose se fendre le ventre sans autorisation est traité en vil criminel. On dit que dans les grandes familles, on s'exerce dès la jeunesse dans le maniement du couteau, afin de pouvoir s'ouvrir le ventre avec prestesse en cas de besoin.

CHAPITRE XIII.

Noblesse, Castes, Tribus.

Avant que le lien de la civilisation unisse les hommes, ils demeurent long-temps séparés, et ne forment tout au plus que des peuplades et des tribus. Les Iroquois, les Wyandots, les Potawamis et d'autres Indiens de l'Amérique septentrionale, se divisent en tribus nommées d'après les animaux auxquels ils font la chasse, ou qui abondent chez eux; une tribu est celle des Renards, une autre celle des Castors, une troisième celle des Buffles : la figure de cet animal sert d'armoiries et de sceau au chef de la tribu, et s'appelle le *totem*; quand il meurt, on met le signe du *totem* sur sa tombe.

L'Amérique méridionale, les îles de la mer du Sud, l'Afrique, l'Arabie, le pays des Afgans, sont occupés par des tribus qui toutes cherchent à subsister comme elles peuvent, et qui ne se réunissent guère que lorsqu'un danger commun les menace; dans tout autre temps elles sont indifférentes l'une pour l'autre, ou se font la guerre, et cherchent à se chasser ou même à s'exterminer les unes les autres.

Chez les peuples livrés à l'agriculture ou à la vie pastorale, un homme possédant beaucoup de terres et de grands troupeaux, formait, avec sa famille et les gens employés et entretenus par lui, une tribu, ou, comme on disait en Écosse, un *clan;* quand il était très-riche, il avait à son service des centaines d'individus prêts à défendre ses intérêts contre les gens d'un autre clan : de là les fréquentes querelles féodales, qui étaient des guerres en petit, mais pourtant assez sérieuses pour désoler les contrées.

Les anciens *Juifs* étaient divisés en douze tribus, qui d'abord n'avaient été qu'autant de grandes familles; mais le lien de la religion les unissait; ces tribus formaient déjà

une masse de nation, divisée seulement en douze parties.

Les *Gaulois* étaient séparés aussi en plusieurs peuplades lorsque les Romains envahirent leur territoire; et cette division, qui donnait lieu à des jalousies et des rivalités, facilita aux Romains la conquête du pays. Ces peuplades étaient en partie confédérées entre elles; mais la nation n'était point unie; les Romains se servaient d'une partie de la nation pour soumettre l'autre. Telle a toujours été la conduite rusée des conquérans envers les peuples encore barbares qui se partageaient en peuplades sans un lien général.

Beaucoup de peuples anciens ont eu une caste riche et privilégiée, désignée sous le nom de *noblesse*, ou sous des noms semblables. C'étaient ordinairement d'anciens guerriers dont le chef de l'état s'était entouré pour se faire une cour ou une garde, et qui, pour récompense de leurs services, avaient reçu des terres et des distinctions. Ces récompenses étaient d'abord personnelles; mais on s'habitua à les transmettre aux descendans, avec les terres qui également n'avaient été données que pour la vie, et que

les descendans gardèrent ensuite, à charge de rendre certains services au chef de l'état. C'est ainsi que la féodalité s'est établie dans le nord, en France, dans le Caucase et ailleurs. Une grande partie de la noblesse d'Europe n'a pas d'autre origine. Dans les Asturies, province du nord de l'Espagne, la plupart des chefs de famille se croient nobles, parce que leurs ancêtres ont repoussé autrefois les Maures.

Ailleurs les plus riches ont insensiblement formé une caste particulière, et se sont séparés du reste de la nation; les patriciens de l'ancienne Rome et des républiques italiennes au moyen âge, ont établi de cette manière leur prétendue noblesse. Ceux de Rome avaient accaparé presque toutes les richesses de l'état: ils étaient en possession de la plupart des terres, et le peuple était leur débiteur, car les patriciens seuls avaient de l'argent. Dans les républiques italiennes, le patriciat accaparait les principales charges et les honneurs publics: c'était cette caste seule qui gouvernait l'état.

Chez les *Slaves*, les boyards seuls étaient riches, le peuple était dans la servitude; ils

étalaient un luxe étonnant à la cour des czars lorsqu'ils s'y rendaient ; le reste du temps ils vivaient dans leurs terres, au milieu de leurs serfs et domestiques. Aujourd'hui, en Russie encore, il n'y a que la noblesse qui puisse avoir des serfs, et pour jouir de quelque considération, il faut sortir des rangs du gros de la nation, et obtenir une charge ou un titre de noblesse.

Les Turcs n'ont pas de noblesse héréditaire. Les fils des beys s'appellent encore beys, mais au-dessous de ce premier degré, la postérité n'a plus ni titres ni priviléges. Il en est à peu près de même en *Perse,* où il n'y a point de caste dotée de priviléges héréditaires ; le titre de *mirza*, c'est-à-dire fils d'émir ou de prince, se donne à des hommes de toutes les conditions honorables; seulement les princes mettent ce mot derrière leur nom, tandis que les autres le mettent devant. Le titre de *khan* est accordé par le roi avec le *kilat* ou la robe d'honneur, sans que cette distinction donne des prérogatives héréditaires.

En *Chine*, on fait l'inverse de ce qui a eu lieu pendant long-temps en Europe, et qui

s'y pratique encore. Quand un homme a bien mérité de l'état, ou lorsqu'il jouit d'une grande faveur à la cour, ce qui suppose souvent plutôt un bon courtisan qu'un homme de mérite, on l'anoblit, et avec lui se trouvent anoblis tous ses ancêtres. Quant à ses descendans, ils redeviennent ce que sont les autres sujets de l'empereur chinois. En Europe, les descendans d'un homme anobli s'imaginent souvent être au-dessus des autres classes de la société; en Allemagne, ils oseraient à peine s'allier avec des familles roturières, à moins qu'ils ne soient pauvres, et que les roturiers ne soient riches. Les nobles y ont ou avaient leurs clubs et leurs établissemens d'instruction; ils regardaient presque comme des intrus ceux que la faveur du prince et le mérite personnel élevaient au rang de la noblesse, et qui ne comptaient pas comme eux une file d'aïeux déjà nobles. En *Chine*, ils ne courraient aucun risque de tomber dans cet excès de vanité ou d'orgueil, à moins qu'ils ne fussent fiers d'avoir eu dans leur famille un homme de mérite.

Dans l'île de *Guernesey*, il y a une espèce de noblesse, appelée les *soixante*, et compo-

sée, à ce que l'on prétend, des descendans des premiers colons. Ces *soixante* se font précéder le soir, en rentrant chez eux, d'un falot à deux chandelles, tandis que les autres habitans, qui sont venus n'importe d'où, n'osent mettre qu'une seule chandelle dans leur falot roturier.

En *Espagne*, la moitié de la nation veut s'appeler *hidalgo*, qui est un titre distinctif; mais les premiers du royaume sont ceux qui ont le droit de se couvrir en présence du roi; ce sont les *grands* par excellence. C'est pour eux une importante cérémonie de se couvrir la première fois devant le prince, ou de prendre possession du droit du chapeau. Les familles des grands s'allient ordinairement entre elles, et réunissent par les mariages une foule de titres.

La noblesse n'est point une institution qui marque la civilisation; on la trouve chez des peuples barbares. Les nègres *Ardrahs*, sur la côte occidentale d'Afrique, sont gouvernés par une caste qui s'arroge ce droit par héritage; quand ces nobles paraissent en public, ils sont accompagnés d'une centaine d'esclaves armés de massues, de poignards et d'au-

tres armes. Les *Kalmouks*, les *Tcherkesses*, les *Tatars* ont tous des nobles aussi fiers de leur naissance que ceux d'Allemagne, qui prouvaient seize quartiers pour avoir droit à des places dans les chapitres. Chez les Kalmouks, il y a les *nojons*, qui sont comme les princes, et qui commandent sur les hordes; puis les *saissangs*, qui commandent sous les ordres des nojons les subdivisions d'une horde, et dépendent des nojons. Un Kalmouk noble se croirait déshonoré si un homme du peuple buvait dans sa coupe, ou s'asseyait sur le tapis feutré de sa tente.

Chez plusieurs peuples barbares, tels que les *Germains*, les *Scandinaves*, les *Francs*, la noblesse avait d'abord été personnelle; le prince avait accordé des distinctions à ceux qui combattaient vaillamment auprès de sa personne; il leur distribuait des armes, il les admettait dans sa société habituelle, il leur donnait des terres à cultiver, il les chargeait de fonctions à sa cour. Les compagnons du prince transmirent ces honneurs et ces avantages à leurs descendans, et finirent par former une classe séparée de la nation, ou même

par dominer sur elle, et quelquefois aussi sur le prince.

Dans les colonies espagnoles et portugaises, on a long-temps regardé comme une honte d'être de sang mêlé, c'est-à-dire de descendre d'une famille dans laquelle il était entré des noirs. On établissait des gradations entre les demi-blancs, les quarts de blancs, les huitièmes de blancs; plus on approchait du blanc pur, plus on était fier et considéré; un tout blanc était une espèce de noble. Par le même préjugé, on était autrefois fier en Espagne d'être du *sang bleu*, et de descendre de vieux chrétiens, tandis qu'on refusait de s'allier à des familles de nouveaux chrétiens, c'est-à-dire à des familles où il était entré autrefois des Juifs ou des Maures convertis.

Il n'y a pas de pays au monde où la distinction des castes soit observée et maintenue comme dans l'*Inde;* c'est qu'elle y est établie par la religion ou par les préjugés religieux. D'abord la nation hindoue est divisée en quatre grandes classes; celle des *brahmes*, la première et la plus considérée de toutes, d'où sortent les prêtres et les sacrificateurs;

puis la caste des *chétris*, ou guerriers, qui se vouent entièrement à la vie militaire. Vient ensuite la caste des *baïces* ou *banians*, qui font le commerce; enfin les artisans, les laboureurs, les petits marchands sont relégués dans la quatrième et dernière caste; chacune de ces castes a ses devoirs particuliers, et des marques distinctives : la première ne mange jamais de ce qui a eu vie; elle prétend être sortie du cerveau du dieu Brahma. Cependant tous les brahmes ne sont pas prêtres; ils pratiquent aussi d'autres états. Les diverses castes ont leurs subdivisions plus ou moins considérées. On ne peut pas monter d'une caste inférieure à une caste supérieure; mais la transgression des lois peut provoquer l'expulsion d'une caste dans un rang inférieur. Chacun pratique ce qui est l'occupation ordinaire de sa caste; il en résulte une habitude machinale et une certaine adresse, surtout dans quelques arts mécaniques; mais l'émulation et le point d'honneur ne stimulent point les hommes à se signaler; on reste dans une honnête médiocrité, et enfoncé dans les préjugés de sa caste.

CHAPITRE XIV.

Des Rois.

Dans les temps où les nombreuses peuplades n'étaient pas encore réunies en grandes masses de nation, chaque chef prenait le titre de roi; il y avait des rois qui n'étaient maîtres que d'une ville, d'un bourg, ou d'une petite île. L'Asie était pleine de ces petits rois; il y en avait une foule dans le nord de l'Europe; l'Angleterre en avait aussi plusieurs; en Espagne, on en comptait une douzaine jusqu'au moyen âge; cependant les Romains, en étendant leurs conquêtes, avaient mis fin au règne de bien des rois et en avaient incorporé les petits états dans leur vaste empire; de même qu'Alexandre avait réuni beaucoup de royaumes dont il avait dépossédé ou rendu tributaires les chefs. L'Afrique compte encore une foule de petits rois indépendans, surtout de la race nègre; l'Asie a de puissans empereurs et de vastes royaumes; l'Amérique n'a presque plus que des républiques; les îles de la mer du Sud ont encore leurs petits rois

indigènes, aussi pauvres ou aussi sauvages que leur nation; l'Europe offre un mélange d'empereurs et de rois plus ou moins puissans, dont les uns veulent garder pour eux tout le pouvoir, tandis que les autres ont consenti à entrer en partage avec leur nation, et à soumettre leur bon plaisir à des lois fixes et raisonnables.

Les rois et empereurs de l'*Asie* se croient pour la plupart maîtres de la vie et des biens de leurs sujets; ceux-ci ne peuvent les aborder sans apporter des présens dont ces rois sont généralement très-avides; ils les voient rarement sortir de l'impénétrable enceinte des sérails; ils en obtiennent encore plus rarement justice contre les vexations des gouverneurs, et ils sont obligés de cacher leurs richesses, de peur d'exciter la cupidité de leurs maîtres. Cependant les rois de l'Asie se comparent, dans leurs actes publics et dans leurs lettres, au soleil, à la lune, et même à Dieu; ils sont des *puits de clémence* et des *miroirs de justice*, leur aspect seul répand la félicité parmi les peuples, et chacun de leurs pas est un bienfait pour leurs sujets. Tel est le style dans lequel ils s'expriment, et dans

lequel les courtisans et les autres sujets leur adressent la parole. Il est vrai que, dans le style oriental, ces exagérations ne tirent pas à conséquence; mais il est vrai aussi que ces rois despotes se croient tout permis. Ils ne marchent jamais qu'entourés d'une garde nombreuse : leurs palais ressemblent à de petites villes, tant l'enceinte en est spacieuse et renferme d'édifices divers.

Les *Mexicains*, lorsqu'ils avaient encore leurs rois, les regardaient comme des dieux, leur rendaient une sorte de culte, et obéissaient aveuglément à toutes leurs volontés.

Dans le *Siam*, on ne parle jamais de ce qui concerne le roi sans y ajouter le mot d'or; il a un regard d'or, une bonté d'or, et il laisse échapper de ses lèvres des paroles d'or, et écoute de ses oreilles d'or les prières de ses sujets. Aussi personne que lui ne peut dorer sa maison; il est le propriétaire de tous les éléphans, et ne permet qu'à ses courtisans favoris de monter ces animaux.

On a assuré d'un roi nègre que, lorsqu'il se lève de table, il fait proclamer qu'il est rassasié, et que tout le monde peut dîner à son tour.

Dans l'Inde, les rois se font précéder, dans

leurs marches et cortéges, d'un éléphant portant le *nacarah*, c'est-à-dire une paire d'énormes timbales ou un gros tambour : ce nacarah est un des attributs de leur royauté; aussi le suspend-on souvent à l'entrée de leurs palais.

Le roi nègre de *Benin*, en Guinée, se fait passer pour un fétiche ou un être divin, il se fait adorer comme un dieu.

L'empereur de la *Chine* s'imagine être le premier souverain de la terre; quand quelque puissance européenne lui envoie une ambassade, il croit ou feint de croire que cette puissance vient lui rendre les hommages qui lui sont dus comme à un supérieur. L'empereur de *Turquie* prétend être maître de la vie de ses sujets, surtout de ceux qui le servent. Lorsque quelque grand fonctionnaire lui donne de l'ombrage, ou excite son courroux, il expédie des affidés portant un lacet pour étrangler le félon; à la vue du cordon fatal, celui-ci se résigne à son sort; quelquefois pourtant il veut vendre cher sa vie et résiste; mais il est rare qu'il échappe à la vengeance de la cour de Constantinople. Les têtes des victimes sont envoyées à la ca-

pitale, et exposées à l'entrée du sérail.

Le sultan de *Bournou*, en donnant audience aux voyageurs anglais Denham et Clapperton, était assis dans une espèce de cage ou de loge grillée; ses courtisans, pour se donner un air d'importance, portaient d'énormes turbans et des ventres factices; un héraut proclamait les éloges, la généalogie du sultan, et auprès de lui un musicien embouchait de temps en temps la trompette, comme pour renforcer les proclamations emphatiques du héraut.

La royauté est sujette à bien des chances dans quelques états despotiques et barbares. Le *dey d'Alger*, par exemple, descend souvent du trône d'une manière aussi inattendue qu'il y est monté. Quand ce trône est vacant, les soldats de la garde proclament l'un d'entre eux dey d'Alger; le plus simple soldat peut aspirer à cette dignité, pourvu qu'il soit Turc; et celui qui obéissait encore le matin à son lieutenant, est le soir maître de la vie et de la fortune des Algériens. Il est rare qu'il n'abuse pas d'un pouvoir conféré de cette manière, et dont il n'a pas appris à user modérément. S'il a le malheur de dé-

plaire aux mêmes janissaires qui l'ont fait dey, il est précipité du faîte des grandeurs; on le dépouille, on l'exile, ou, ce qui est plus commun, on le massacre; aussi compte-t-on peu de deys qui soient morts tranquillement dans leur lit. Le sort des despotes d'Alger rappelle celui des derniers empereurs romains, qui commençaient et finissaient de la même manière.

Dans les îles de la mer du Sud, les prêtres étaient parvenus à faire de la dignité du roi un épouvantail pour les peuples. Quand ils avaient déclaré un *tabou* ou un temps d'abstinence et de retraite, la moindre démarche contraire au tabou était censée une offense impardonnable envers le roi et la divinité. Si, pendant ce temps, un homme du peuple se montrait dans un lieu plus élevé que celui où se trouvait le roi, par exemple sur un arbre ou au haut d'un mât, il était atteint du crime de lèse-majesté, et traîné à l'autel pour être immolé; si même il était vu élevant les mains plus haut que la taille du roi, on le punissait de mort. Il ne restait aux malheureux habitans d'autre ressource pour ne pas encourir la peine capitale, que de s'enfermer chez

eux, jusqu'à ce qu'il plût aux prêtres de lever le formidable tabou. Cette odieuse invention a beaucoup contribué à faire tomber le paganisme dans les îles Sandwich, et à y faire goûter les douceurs du christianisme.

Il n'y a guère que Sparte où deux rois se soient partagé l'autorité; mais ces deux rois avaient à peine le pouvoir d'un seul. D'après la législation de Lycurgue, ils étaient obligés d'assister aux repas communs; seulement ils se tenaient dans une salle particulière; à l'exception de l'héritier présomptif de la couronne, les autres enfans des rois étaient élevés avec les enfans de leurs sujets. Les rois de Sparte eurent bien moins d'autorité encore lorsque les éphores eurent été institués. Dès-lors ils purent être cités en jugement, condamnés à l'amende, suspendus de leurs fonctions, et même mis à mort. Ce n'étaient plus que des rois de nom; leur pouvoir et leur dignité étaient anéantis.

Les petits rois des Francs, de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, etc., vivaient mesquinement; les rois Mérovingiens, pour châteaux de plaisance, se contentaient de mai-

sons de ferme; leur équipage de ville consistait en une charrette attelée de bœufs. On possède encore les ordonnances ou le code d'un roi du petit pays de Galles ; il y est question des diverses fonctions des officiers royaux. Le page y est chargé de préparer le soir les joncs sur lesquels couchait le roi ; un autre fonctionnaire est salarié pour gratter la tête du prince et chauffer ses pieds jusqu'à ce qu'il s'endorme; dans ce même code on défend, sous peine d'amende, de pousser la reine avec colère, ou de lui arracher quelque chose des mains.

CHAPITRE XV.

Usages divers.

Dans tout l'orient, un médecin est un personnage respecté ; on l'accueille partout, et on le consulte avant d'avoir même la moindre preuve de sa science ; les Européens qui savent un peu de médecine sont sûrs d'un bon accueil partout où ils se montrent. C'est une chose pitoyable que l'état de la médecine chez les peuples barbares ou sau-

vages. La plupart n'attendent de secours que du pouvoir surnaturel qu'ils supposent à leurs prêtres ou à leurs sorciers. Chez les *Musulmans*, les prêtres récitent force charmes, et couvrent les malades de talismans. Dans les îles Nicobar, lorsque quelqu'un tombe malade, on le porte chez un prêtre; celui-ci le fait étendre sur la terre, et lui frotte la partie supérieure du corps de substances huileuses; quelle que soit la maladie, c'est toujours le même procédé; quelquefois il réussit; d'autres fois le malade expire sous les mains de l'opérateur; alors c'est la volonté des dieux. On raconte de quelques peuples sauvages, que pour se guérir des maux de tête, ils se font donner de violens coups de bâton sur la partie malade. L'usage de battre les malades est aussi en vigueur chez les *Kirghizes*. Quand une famille dans laquelle il y a un malade ne peut avoir un prêtre, un homme ou une femme se met à réciter quelques versets du Coran, et à chaque verset on frappe le visage du malade, qui, tout résigné à ce procédé singulier, répond: « Dieu soit loué! » C'est bien pis, lorsqu'on appelle un *bakssou* ou magicien

auprès du malade : ce bakssou arrive quelquefois avec une espèce de violon ayant des crins de cheval au lieu de cordes ; se plaçant vis-à-vis du malade, il se met à jouer sur ce triste instrument, et à faire entendre sa grosse voix, à laquelle se joignent de temps en temps les hurlemens des assistans. Après cette cacophonie, le bakssou s'agite, bat le malade, saute contre la muraille, se jette de nouveau sur l'individu alité, le mord, brandit au-dessus de lui un grand couteau, et après quelques heures de cet exercice violent et insensé, il tombe sans connaissance à terre. On pense bien que le malade ne s'en porte que plus mal.

Chez quelques peuples sauvages, lorsque la femme est accouchée, elle va se laver avec son enfant à la rivière, et reprend aussitôt ses travaux habituels. Le mari, au contraire, se couche dans son hamac ou sur son grabat, et c'est lui qui reçoit les félicitations des parens et voisins. Je crois que cet usage bizarre vient du peu d'estime dont les femmes jouissent chez ces sauvages. On regarde apparemment l'enfantement, quelque douloureux qu'il soit, comme un simple devoir de l'é-

pouse, tandis qu'on reporte au mari l'honneur d'avoir augmenté sa famille, et donné un guerrier ou un ouvrier à la nation.

La barbarie n'empêche pas ces peuples de respecter les liens du sang, c'est un sentiment naturel chez eux. Presque tous s'abstiennent des mariages entre parens aux premiers degrés. Cependant la secte persane des *Guèbres* admet le mariage entre frères et sœurs, et les *Ingouches* du mont Caucase épousent après la mort de leur père toutes ses femmes, à l'exception de leur mère.

A *Léi*, dans le Tibet, où les terres ne sont pas fertiles, tous les frères font quelquefois ménage ensemble et n'ont qu'une seule femme; l'aîné a soin des enfans qui viennent à naître dans cette communauté. Dans quelques contrées du mont Himalaïa, en Asie, il règne un usage semblable; plusieurs frères se contentent d'une seule femme, mais les enfans sont distribués à tour de rôle parmi les frères, qui font élever celui qui leur échoit en partage.

Il serait peut-être difficile d'expliquer comment l'absurde préjugé de ce qu'on appelle *mauvais œil*, et dont j'ai dit quelques

mots au chapitre des préjugés, a pu se répandre dans presque toutes les parties du monde, et se conserver chez les peuples depuis une haute antiquité jusqu'à nos jours. Les *Grecs*, les *Turcs*, les *Persans*, les *Hindous*, tous redoutent l'influence d'un mauvais regard, et craignent d'attirer le malheur sur les objets de leurs affections. Dans les jardins et les champs fertiles de l'Inde, on érige une perche avec un vase de terre blanchi en dehors, pour détourner les mauvais regards de dessus l'espérance de la récolte. Dans ce même pays, où la simplicité va de pair avec la superstition, on inquiéterait beaucoup un père de famille hindou ou musulman, si on lui faisait compliment de la prospérité de sa maison, de la beauté de sa femme et de l'embonpoint de ses bœufs; il craindrait de perdre tout cela par suite de cette attention de la part d'un étranger. Le même préjugé fait qu'en Turquie, quelqu'un à qui l'on fait compliment de sa bonne mine n'ose souvent pas avouer qu'il se porte bien, et qu'il met des restrictions à son aveu, en disant qu'il a mal à la jambe ou au pied. Dans l'Inde, les jolies femmes et les jolis enfans portent des

colliers particuliers, et on en met au bétail, toujours pour détourner ou empêcher les mauvais regards.

Dans quelques contrées, l'habitude d'être à cheval est si familière aux habitans, surtout aux hommes, qu'ils n'en descendent presque pas; chez les *Tatars*, l'homme et le cheval sont pour ainsi dire inséparables. Les *Kalmouks* aussi passent une grande partie de la vie à cheval. Les *Schypetars*, en Macédoine et en Épire, gardent à cheval leurs troupeaux, et à *Buenos-Ayres* il n'est pas rare de voir des mendians montés en cavaliers au coin des rues.

Les villages de l'Inde se font remarquer par une organisation particulière; partout ailleurs, dans les villages, chaque paysan, à moins qu'il n'ait le malheur d'être serf, travaille pour son compte, et emploie sa récolte à se procurer ce qui lui manque et à payer les impôts. Quant aux impôts, ils existent aussi dans l'Inde; mais le reste se passe différemment. Tandis que les paysans se livrent à la culture des champs, les arts et métiers sont pratiqués dans leurs villages par des hommes salariés, ordinairement au nombre

de douze. Il se trouve dans cette classe un charpentier qui est obligé de tenir en bon état les instrumens et outils de tous les villageois, le barbier qui les rase et leur coupe les ongles; le potier leur fournit de la vaisselle; le cordier des cordes; le porteur d'eau a soin de remplir toujours le réservoir de la maison communale; le cordonnier a soin de la chaussure de tous les villageois et des harnais de leurs bœufs, et le blanchisseur nettoie le linge de tous les hommes. La plupart de ces fonctionnaires rustiques ont aussi des devoirs accessoires; c'est ainsi que le barbier rend au *patail* ou maire du village, le service de le *masser* les jours de fête, c'est-à-dire de lui fouler et tirer les jointures des membres, ce qui, dans tout l'orient, est un usage d'agrément. Les Turcs, quand ils ont pris un bain chaud, ont soin de se faire *masser* par les garçons du bain. Dans les villages des Hindous, le barbier masse aussi les étrangers, le garde du lieu leur sert de guide, etc. En outre, le barbier joue du fifre ou bat du tambour aux noces; pour les mêmes fêtes, le potier du village récite des vers, et le charpentier fournit le siége sur

lequel on fait asseoir les deux nouveaux époux pour les baigner avant la cérémonie nuptiale, ce qui lui vaut des gratifications. Quelques-uns de ces fonctionnaires, tels que le cordier et le garde, ne peuvent, malgré leur utilité, demeurer dans le village; le garde ne peut même pas entrer dans les maisons des villageois, parce qu'il appartient à une subdivision de caste généralement déconsidérée.

Cette organisation n'est pas exactement la même pour tous les villages; mais en général, on y trouve toujours plusieurs artisans qui sont entretenus aux frais de la communauté, à charge de faire tous les ouvrages de leur métier dont les villageois peuvent avoir besoin.

Dans la secte des *frères Moraves*, au contraire, les travaux se font en commun, et le produit de la vente des marchandises sert à défrayer la communauté, dans laquelle les gens mariés, les filles et les garçons occupent des édifices particuliers. On a vu s'établir, dans ce siècle, aux États-Unis d'Amérique, une petite secte, celle des *Harmonistes*, qui, dans la commune qu'elle a formée, fait aussi

tous les travaux en commun; tout l'argent qu'elle gagne entre dans une caisse commune, et sert à l'achat des vivres, des outils, meubles, etc., dont les membres de la communauté peuvent avoir besoin. On voit que c'est le régime des couvens appliqué à des communautés de familles.

Les peuples modernes sont avides de marques de distinction. En Allemagne, il faut avoir un titre quelconque, fût-ce le plus mince, pour avoir de la considération; aussi ce pays fourmille de docteurs de toutes les facultés, de conseillers tout court, de conseillers auliques, de conseillers intimes, de conseillers de justice, etc., quoique ces conseillers aient rarement un conseil à donner. Les ordres de chevalerie ont fourni aux cours un moyen facile et économique de récompenser les services, encourager le dévouement et satisfaire à la vanité. La permission de porter à la boutonnière un petit ruban, signe d'un ordre de chevalerie, fait bien des heureux, et ne coûte rien aux princes; aussi tous les gouvernemens monarchiques ont institué des ordres; l'Europe en compte plus de cinquante; en Russie et en

Prusse on a introduit même plusieurs degrés de distinction dans le même ordre, en sorte que l'on peut toujours tenir l'ambition et la vanité en haleine, et les faire aspirer au mérite d'un degré supérieur. Quelques-uns des ordres de chevalerie ont eu des origines bizarres ; on sait que l'ordre anglais de la Jarretière vient d'une jarretière qu'une duchesse laissa tomber, et que le roi, par une idée ridicule, voulut anoblir. On peut à peine raconter tout haut l'origine de la Toison d'Or, symbole, dit-on, de la chevelure rousse d'une maîtresse du duc de Bourgogne. Ces absurdités n'empêchent pas que les ordres qui en sont dérivés ne soient recherchés avidement. Les États-Unis d'Amérique, pour récompenser la valeur des citoyens qui avaient contribué à assurer l'indépendance de la patrie, voulurent imiter l'exemple des gouvernemens d'Europe ; ils instituèrent l'ordre de Cincinnatus ; mais dans ce pays républicain, la coutume des cours d'Europe ne put prendre faveur, l'ordre n'a rien ajouté à la considération des citoyens, et il est bientôt tombé en discrédit, comme certains ordres d'Europe que la faveur a trop prodigués.

Moins les peuples sont éclairés, plus ils aiment les institutions et les associations mystérieuses. Un ancien voyageur, Barbot, a décrit en détail une espèce d'association secrète qui existe sous le nom de *Belli,* chez des peuplades nègres de la côte de Guinée. On forme une vaste enceinte dans une forêt de palmiers, on y bâtit des cabanes, et on y fait entrer les jeunes gens des familles distinguées. Ils y restent pendant plusieurs années sous la direction des anciens ou prêtres du culte de Belli, sans aucune communication avec le dehors; on leur fait des incisions a la peau, pour les marquer d'une manière ineffaçable; on leur donne des noms nouveaux, on leur apprend à danser, à chasser, à combattre et à chanter les louanges de Belli. Au bout de cinq ans, on les conduit ailleurs; on leur donne des colliers en verre ornés de dents de léopards; on pare leurs corps de plumes, et on les coiffe d'un bonnet fait en osier. Puis on les ramène à la place publique de leur village, on les fait danser et chanter en présence de leurs concitoyens; on les rend à leurs parens, et dès-lors ces jeunes initiés ont des titres à tous les

emplois. On sait l'influence qu'exercèrent dans l'antiquité les initiations aux mystères éleusiniens et orphiques. On sortait de la classe du vulgaire en se faisant initier dans ces sociétés secrètes; on acquérait des prérogatives; ceux qui n'étaient pas initiés se faisaient des idées terribles de ces réunions mystérieuses. A Rome, les initiations secrètes n'eurent pas le même succès; il y en eut, mais elles dégénérèrent bientôt au point de devenir un sujet de scandale, et d'exiger des mesures de police. Chez les peuples modernes, il est resté quelque trace du goût des anciens peuples pour les initiations mystérieuses : la franc-maçonnerie, dont on ne connaît pas bien l'origine, a trouvé accès dans tous les pays; elle a paru utile à quelques gouvernemens, et en est favorisée; dangereuse aux yeux de gouvernemens ombrageux, elle en est persécutée; elle professe pourtant le respect des lois, et se borne, malgré le mystère qui l'environne, à resserrer les nœuds de bienveillance et de charité entre les individus; dans quelques pays elle se réduit à des réunions qui ne perdraient rien à être publiques.

BIBLIOGRAPHIE

OU

CATALOGUE SOMMAIRE

DES MEILLEURS OUVRAGES ÉCRITS SUR LES MOEURS ET COUTUMES DES PEUPLES (1).

Ouvrages généraux sur les peuples, et recueils périodiques.

ABRÉGÉ *de l'Histoire générale des Voyages*, par LAHARPE. 20 vol.

HISTOIRE *générale des Voyages*, nouvelle collection complétée par M. WALKENAER. 50 vol. in-8 (se publie).

On peut encore indiquer plusieurs *Bibliothèques des Voyages*, plus ou moins volumineuses, qui portent différens titres.

HISTOIRE *du genre humain*, par ISELIN. Zurich, 1770. 2 vol. in-8.

LETTRES ÉDIFIANTES, 26 vol. in-8.

ESPRIT *des lois.* — LETTRES *persanes*, par MONTESQUIEU.

NOUVELLES *Annales des voyages, de la*

(1) Le nombre des ouvrages modernes qui font connaître les *Mœurs et Coutumes des Nations*, est si considérable, qu'il faudrait un volume pour les citer tous. Il a fallu se borner ici à un petit nombre d'indications.

géographie et de l'histoire, par MM. Eyriès et Maltebrun. Paris, 1819 et années suiv. Tomes I — XX. — 12 cahiers par an. — Prix : 30 fr.

JOURNAL *des voyages, découvertes et navigations modernes*, fondé par M. Verneur, dirigé en ce moment par MM. de Leuven et de Villeneuve. Paris, 1818 et ann. suiv. Tomes I — XXX. — 12 cah. par an. — Prix : 30 fr.

BULLETIN *des sciences géographiques, d'économie publique et de voyages*. 6e section du Bulletin universel de M. de Férussac. Paris, 1824 et suiv. — 12 numéros in-8, 3 vol. par an. — Prix : 22 fr.

Voyages et ouvrages divers sur les peuples en particulier.

Afrique.

REMARQUES *sur la contrée qui s'étend depuis le cap des Palmes jusqu'à la rivière de Congo*, comprenant des observations sur les mœurs et coutumes des habitans, par Adams (John). Londres, 1823, in-8.

OBSERVATIONS faites dans dix voyages en Afrique, par le même. Londres, 1823, in-8 (en anglais).

VOYAGES *en Égypte*, par Belzoni (trad. de l'angl.). Paris, 1821. 2 vol. in-8.

L'AFRIQUE, ou *histoire, mœurs et coutumes des Africains*, par Gauttier. — *Le Fezzan*, par Lyon (trad. de l'angl.). Paris, 1821. 2 vol. in-18 avec figures.

Amérique.

HISTOIRE, *mœurs et coutumes des nations indiennes* qui habitaient la Pensylvanie, etc., par M. HECKEWELDER (trad. par M. *Duponceau*). 1 vol. in-8.

JOURNAL *des voyages faits sur le territoire d'Arkansa en* 1819, avec des remarques sur les mœurs des aborigènes (en anglais), par NUTTALL. Philadelphie, 1821, in-8.

RELATION *historique du voyage en Amérique* de M. le baron de HUMBOLDT. 2 vol. in-8.

VOYAGE *au Brésil*, par le prince de NEUWIED (trad. par M. *Eyriès*). 2 vol. in-8.

Asie.

EXCURSIONS *nomades chez les Kalmouks*, par BERGMANN. Riga, 1804—5. 4 vol. in-8 (trad. en français sous le titre de *Voyages chez les Kalmouks.* 1 vol. in-8).

VOYAGE *au Japon*, par GOLOVNIN. (Trad.) 2 vol. in-8.

ESQUISSES *des chasses usitées chez les habitans de l'Inde, notice sur quelques coutumes des habitans, etc.*, par JOHNSON (David), Londres, 1822, in-8 (en anglais).

LES BEDOUINS *ou Arabes du désert*, par MAYEUX, ouvrage publié d'après les notes inédites de D. RAPHAEL, sur les mœurs, usages, lois, coutumes civiles et religieuses de ces peuples. Paris, 1816. 3 vol. in-18.

MÉMOIRES *sur les Chinois*, par les missions de France. 16 vol. in-4.

VOYAGE *d'Orenbourg à Boukhara*, par Meyendorf. Paris, 1825, in-8.

RECUEIL *de documens historiques sur les peuplades mongoles*, par Pallas. Pétersbourg, 1776 et 1801. 2 vol. in-4 avec figures.

LES ORIENTAUX *des temps anciens et modernes*, par Rosenmuller. 4 vol. in-8.

LES HINDOUS, *Description de leurs mœurs, usages, etc.*, par Solvyns. Paris, 1808 et années suiv. 4 vol. in-fol. avec fig.

VOYAGE *chez les Mahrattes*, par Tone. Traduit de l'anglais par M. L., et publié avec des notes sur l'histoire, le gouvernement, les mœurs et usages des Mahrattes, par L. *Langlès*. Paris, 1820, in-18, 1 vol.

TRANSACTIONS *de la société asiatique de Calcutta*. Tome I—XII. Calcutta, in-4.

TRANSACTIONS *de la société littéraire de Bombay*. Tome I — III. Londres, in-4.

Europe.

VESTIGES *des anciennes mœurs et coutumes dans l'Italie et la Sicile*, par Blunt. Londres, 1823, in-8 (en anglais).

HISTOIRE *des Bohémiens*, par Grellmann (trad. de l'allem.). Paris, 1810. 1 vol. in-8.

COUP-D'OEIL *sur l'état de l'Europe pendant le moyen âge*, par Hallam, 3e édit. Londres, 1822, in-8 (en anglais).

VOYAGE *de Riga à la Crimée*, avec des détails sur les mœurs et coutumes des colons de la Nouvelle Russie, et des notes sur les Tatars de la Crimée, par HOLDERNESS (Marie), 2e édit. Londres, 1823. in-8 (en anglais).

VOYAGE *dans le Caucase*, par KLAPROTH (trad. en franç.). 2 vol. in-8 avec suite.

HISTOIRE *des Français*, par SISMONDI. Tome I—VIII. Paris, 1821 et années suivantes.

HISTOIRE *de la vie privée des Français*, par LEGRAND D'AUSSY. Nouvelle édition, par J. B. *de Roquefort*. Paris, 1815. 3 vol. in-8.

MÉMOIRE *sur les anciennes sépultures nationales*, par le même.

DU CARACTÈRE *des Russes, et Histoire détaillée de Moscou*, par LYALL. Londres, 1824, in-4 avec fig. (en anglais).

MÉMOIRES *sur les Finnois*, par PORTHAN. (Dans la collection des Mémoires de la Société des antiquités, histoire et belles-lettres de Suède.)

VOYAGE *de la Grèce*, par M. POUQUEVILLE. 2e édit. Paris, 1826; vol. I—IV, in-8.

ESQUISSES *du caractère, des coutumes et de l'état actuel des montagnes d'Écosse*, par STEWART (David). Édinbourg et Londres, nouv. édit., 2 vol. in-8 (en anglais).

SUPERSTITIONS *populaires, amusemens et fêtes des montagnards d'Écosse*, par STEWART (W. G.). Londres, 1823, in-8 (en anglais).

Terres australes.

VOYAGES *autour du monde*, par CARTERET

et Wallis. — Par Cook. — Par Bougainville. — De l'*Uranie*, par M. de Freycinet; — de la *Coquille*, par M. Duperrey.

VOYAGE *de découvertes aux Terres australes*, par Perron et Freycinet, 2ᵉ édit. Paris, 1825. 4 vol. in-8.

JOURNAL *d'un séjour de dix mois à la Nouvelle-Zélande*, par Cruise. Londres, 1823, in-8 (en anglais).

Ouvrages spéciaux sur les mœurs et usages.

DE NATURALI *vinorum historia et de conviviis antiquorum*, par Bacci, libri VII. Romæ, 1596, et dans le *Thesaurus antiquit. roman.*

ESSAI *sur la musique ancienne et moderne*, par de la Borde. Paris, 1780. 4 vol. in-4.

DICTIONNAIRE *féodal*, par Collin de Plancy. Paris, 1820. 2 vol. in-8.

HISTOIRE *des bouffons de cour*, par Floegel. Leipsic, 1789, in-8 (en allemand).

DICTIONNAIRE *des étiquettes*, par madame de Genlis. Paris, 1815.

POGONIAS, par Hotoman (histoire de la barbe), dans le *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

DE L'ANTHROPOPHAGIE, par Meiners (dans les mémoires de la société de Gœttingue).

HISTOIRE *des perruques*, par Nicolaï (traduit de l'allemand). Paris, 1808.

FIN DES MOEURS ET COUTUMES.



